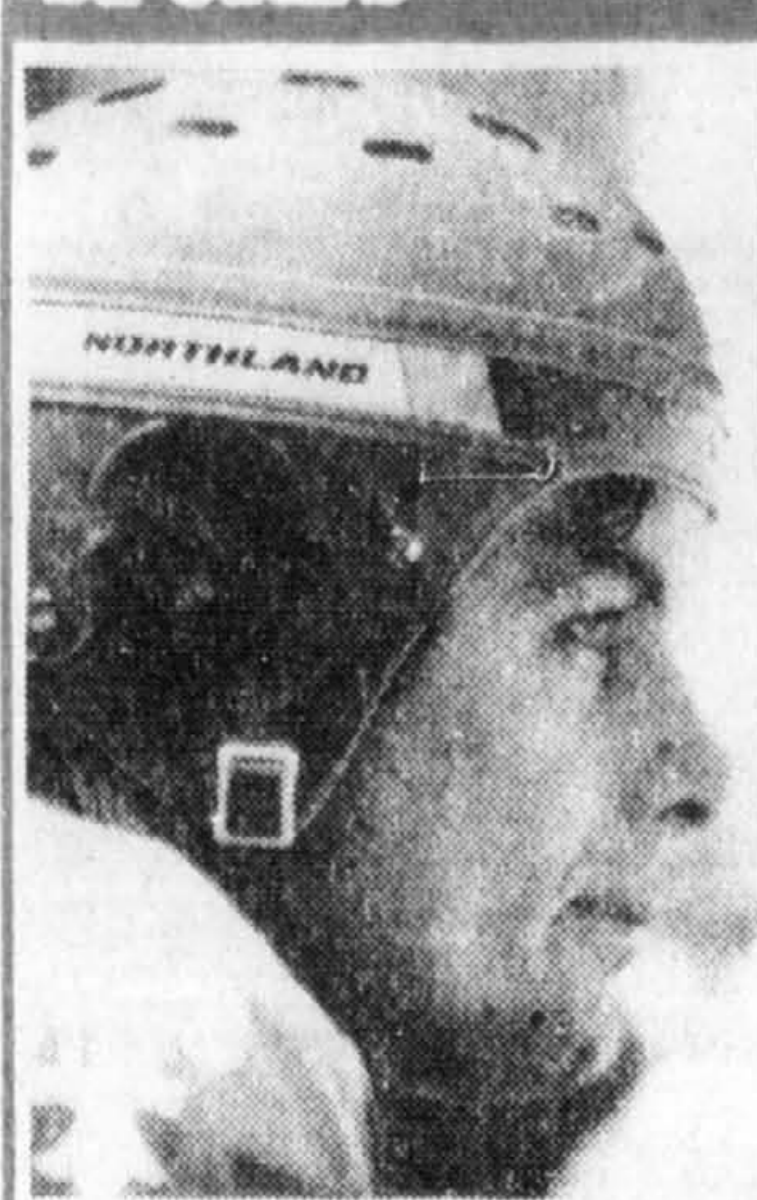


SPORTS



Tardif prend sa retraite

page 8

Le Canadien repêche Jean Hamel

Avec plusieurs défenseurs blessés à l'aube d'une nouvelle saison, le Canadien n'a pas hésité, hier, à repêcher Jean Hamel, des Nordiques de Québec.

pages 6, 7 et 10

LES PHILLIES À LOS ANGELES Steve Carlton affronte Jerry Reuss

pages 2 à 4

Devant les pièces à conviction, Claire Lortie se dit innocente

SAINT-JÉRÔME — Stoïque entre ses deux gardiens, Claire Lortie s'est levée lentement, l'air grave, pour entendre la lecture de l'accusation qui pèse contre elle du meurtre prémédité de Rodolphe Rousseau, commis entre le 13 et le 21 juillet derniers. « Non coupable », a simplement déclaré l'avocate de 33 ans, sûre d'elle, apparemment très calme. Deux mots qui marquent le début d'un procès qui pourrait durer deux semaines.

ANDRÉ PÉPIN

Cette procédure revêt toujours un caractère solennel. Tous les membres de la cour sont vêtus de la toge. Près des avocats, des « valises » remplies de documents. Dans le prétoire, déjà, s'accumulent les pièces à conviction que la poursuite s'apprête à mettre en preuve: une pelle, des sacs de toutes les formes et dimensions, des morceaux de tapis, un pied-de-biche, un panier pour congélateur, etc.

Le corps de Rodolphe Rousseau, rappelons-le, a été découvert dans un congélateur enfoui sous terre, le 21 juillet dernier, à Saint-Sauveur. Un bras de la victime portait une marque de scie.

La victime et l'accusée demeuraient à Saint-Canut, près de Saint-Jérôme.

Deux congélateurs

Dès le début des audiences, les yeux de l'auditoire se braquent sur l'accusée. Ses longs cheveux blonds lui tombent maintenant sur les épaules, alors qu'elle les avait toujours coiffés en chignon, lors des procédures antérieures. Modestement vêtue, elle porte un ensemble gris et noir. L'accusée regarde peu l'assistance, mais elle fixe fréquemment les membres du jury.

Le juge Jean-Guy Boilard ne laisse rien au hasard et préside le procès avec méthode et fermeté. Les membres du jury sont bien informés de leur rôle par le juge dès le début des audiences.

Me Guy Villemure, qui représente la poursuite, a fait savoir aux membres du jury, dans sa première intervention, qu'il entend prouver que Claire Lortie, après avoir prémédité son geste, a tué Rodolphe Rousseau. Il doit aussi prouver qu'elle a acheté un congélateur de la compagnie Sears, au début du mois de juillet, durant l'absence de son ami Rodolphe Rousseau, parti en vacances avec une femme et ses

voir LORTIE en A 2



Les yeux des nombreux curieux braqués sur elle, Claire Lortie, entourée d'un gardien et d'une matrone, a clamé son innocence. Le procès pourrait durer deux semaines.

illustration Pierre-Paul Laferrrière, LA PRESSE

Le jury « séquestré »

page A 2

PENDANT QUE LA PRESSION MONTE SUR LA RIVE SUD

CTL: grève imminente

page A 2

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Les policiers de la SQ ne font qu'avertir

Plusieurs automobilistes jugeront tout probablement de mise la décision des agents de la Sûreté du Québec de ne plus distribuer de billets de contravention pour les infractions au Code de la route, dans le cadre des moyens de pression adoptés par ces policiers pour sauvegarder leur banque de congés de maladie. Depuis minuit, les agents de la SQ se contentent d'avertir verbalement les fautifs et de les sensibiliser au port de la ceinture de sécurité. Ils interviendront toutefois dans les cas de conduite dangereuse ou d'ivresse au volant.

page A 3



Les débardeurs « n'avaient pas le choix »

Les dockers du port de Montréal n'ont eu d'autre choix que d'entreprendre le débarquement de la cargaison de contre-plaqué du cargo soviétique *Novomirgorod* qui jetait l'ancre en rade de Montréal, hier matin. Le navire avait vainement tenté de vider son chargement à New York et Boston, depuis le 22 septembre dernier, mais s'était heurté à l'opposition des débardeurs américains désireux de protester contre la destruction du Boeing sud-coréen. Advenant un refus de vider les cales du cargo, les débardeurs montréalais auraient été passibles de mesures disciplinaires.

page A 3

Bébé de 20 mois disparu

page A 2



Reagan reporte sa visite aux Philippines

page A 14



photo Pierre McCann, LA PRESSE

SOMMAIRE

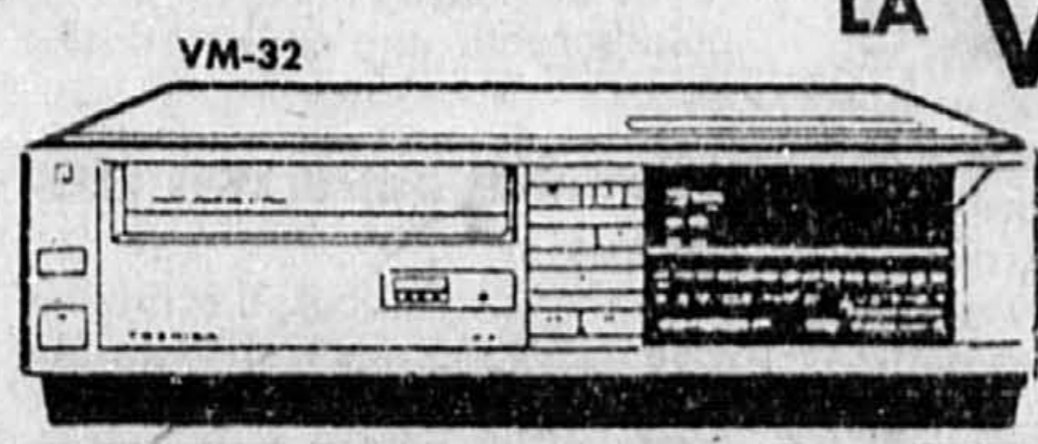
- Annonces classées..... B 4, C 7 à C 11, D 14
- Arts et spectacles..... C 1 à C 6
- Cinéma..... E 4
- Décès, naissances, etc..... D 15
- Économie..... B 1 à B 8
- Êtes-vous observateur?..... C 10
- FEUILLETON
- « Jusqu'au matin »..... C 9
- Horoscope..... C 8
- Le monde..... A 14
- Mots croisés..... D 14
- « Mot mystère »..... D 14
- Quoi faire aujourd'hui..... E 3
- Télévision..... C 3
- Télé-câble..... C 3
- Vivre aujourd'hui..... D 1 à D 8

TABLOÏD SPORTS

- Bandes dessinées..... 18
- Jacques Duval..... 13
- Mots croisés..... 18

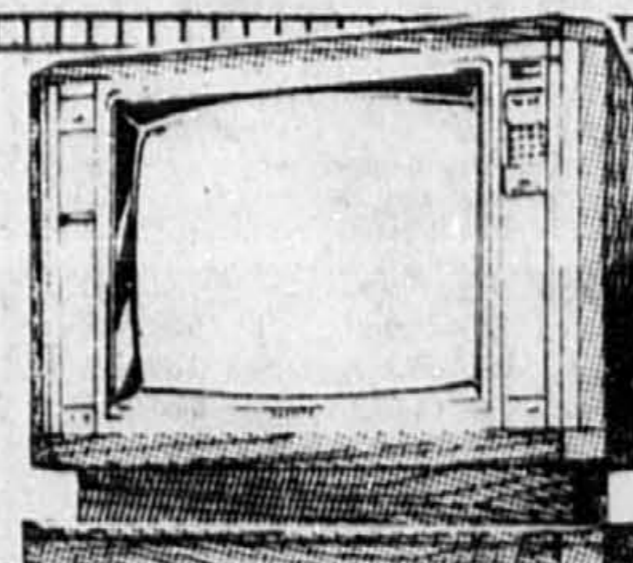
Metropolitan
Mistral
métrô
Jarry

GARANTIE 1 AN
CÂBLE 103 CANAUX
8 PROGR./14 JOURS
TÉLÉCOMMANDE SANS FIL



LA VENTE 5 JOURS

TOSHIBA
BLACKSTRIPES®



SUR TOUS MODÈLES
DE TÉLÉS
DE 5" À 26"
GARANTIE
50 MOIS

A 2 PAS DU METRO POLITAINE
A 2 RUES DU METRO POLITAINE
783 Montréal
388-4777
SPEC

Le juge Boilard séquestre encore une fois le jury

SAINT-JÉRÔME — Les douze personnes qui forment le jury chargé de décider de l'innocence ou de la culpabilité de Claire Lortie, huit hommes et quatre femmes, resteront complètement isolés (« séquestrés » pour employer le langage des tribunaux) jusqu'à la fin du procès.

ANDRÉ PÉPIN

Le juge Jean-Guy Boilard, reconnu pour sa fermeté, a pris cette décision dès le début du procès, en précisant qu'il tenait à ce que les membres du jury ne soient pas influencés par les reportages des médias d'information. Ils vivront donc, en dehors des heures d'audience, dans un hôtel de la région, sous la surveillance d'agents de la paix; ces derniers verront à censurer les journaux et les émissions de radio ou de télé auxquels les jurés auront accès au cours des prochains jours.

Le magistrat a par ailleurs brièvement commenté un article publié en première page de LA PRESSE, le vendredi 23 septembre dernier, qui rapportait les propos de Claire Lortie, recueillis à l'intérieur des murs de la prison Tanguay. Le juge Boilard a qualifié cet article « d'inapproprié » dans les circonstances et s'est demandé pourquoi les gens qui ont constamment réclamé des ordonnances de non-publica-

tion accordaient des entrevues avant le procès. Sans plus de commentaire, le magistrat a versé l'article en question au dossier, de même qu'un autre reportage publié par l'hebdomadaire *La Semaine*, dans lequel l'avocat de l'accusée, Me Gabriel Lapointe, explique son intérêt pour cette cause.

Une certaine sérénité

Le choix des jurés s'est fait seriemment, malgré la décision de les isoler décrétée par le juge Boilard. En moins de trois heures, huit hommes et quatre femmes, la plupart plus âgés que Claire Lortie, avaient été choisis. Les deux avocats, Me Guy Villemure pour la couronne et Gabriel Lapointe pour la défense, n'ont pas « bloqué » systématiquement le choix des jurés; les candidats de leur côté n'ont pas multiplié les objections pour éviter d'être choisis. Il est toutefois apparu évident que la couronne écartait les femmes du même âge que Claire Lortie, l'accusée.

Le juge Boilard a fait le nécessaire pour que les jurés, qui ne pourront communiquer directement avec leurs familles durant le procès, puissent obtenir leurs effets personnels. Il leur a par ailleurs promis de pouvoir profiter de certains loisirs au cours de la fin de semaine prochaine, qui comprend le congé de l'Action de grâce où le tribunal ne siègera pas. Le juge est très sensible au bien-être des membres du jury, c'est d'ailleurs avec eux qu'il a fixé l'horaire quotidien des audiences. Le procès doit durer un minimum de deux semaines et les séances débuteront à 9 h 30 pour et se termineront à 17 heures tous les jours.

Ceux qui doivent décider du sort de Claire Lortie ont le privilège de poser toutes les questions pertinentes qu'ils désirent. Déjà, hier, un juré a demandé des explications sur la teneur de certains documents déposés en preuve.

C'est la troisième fois en quelques mois que le juge Boilard ordonne la séquestration d'un jury; il l'a fait à Joliette dans le procès des mutins du pénitenciers Archambault, dans celui des frères Dubois et finalement dans la présente cause. Dans les causes qu'on lui confie, il préside avec autorité, respectant rigoureusement l'horaire. Il fournit fréquemment des explications aux jurés.



Le sort de Claire Lortie est entre leurs mains. Derrière, Me Guy Villemure, pour la poursuite, Me Gabriel Lapointe, pour la défense et le président du tribunal, le juge Jean-Guy Boilard. En avant-scène, les douze jurés, huit hommes et quatre femmes.

illustration Pierre-Paul Laferrière, LA PRESSE

EASTERN AIRLINES Diminution de salaire des employés non syndiqués

Selon AP ■ Les employés non-syndiqués des Eastern Airlines ont accepté par une vaste majorité, hier, une réduction de salaire de l'ordre de 15 p. cent.

C'est ce qu'a annoncé à Boston le président du transporteur aérien, Frank Borman, qui a expliqué que ces coupures étaient indispensables à la survie financière de la compagnie.

Selon lui, 96,7 p. cent des non-syndiqués ont accepté une perte salariale.

LORTIE

SUITE DE LA PAGE A 1

enfants. Parce que le magasin ne pouvait livrer l'appareil à la date prévue, Claire Lortie, selon la Couronne, en aurait acheté un second, dans une succursale de la maison Eaton cette fois.

L'avocat de la poursuite a de plus annoncé au jury qu'il prouverait que l'accusée a tenté de découper le cadavre avec une scie circulaire. Me Villemure doit prouver que Claire Lortie s'est ensuite débarrassée du cadavre congelé de Rodolphe Rousseau, en faisant creuser une fosse profonde sur un terrain à Saint-Sauveur pour y enfouir le congélateur et son sac contenu, découvert le 21 juillet, par des agents de la Sûreté du Québec.

Techniques scientifiques

Un policier de la SQ, l'agent David Rémillard, spécialiste des scènes de crimes, a longuement témoigné pour expliquer les techniques utilisées pour recueillir le maximum d'informations pertinentes à la cause.

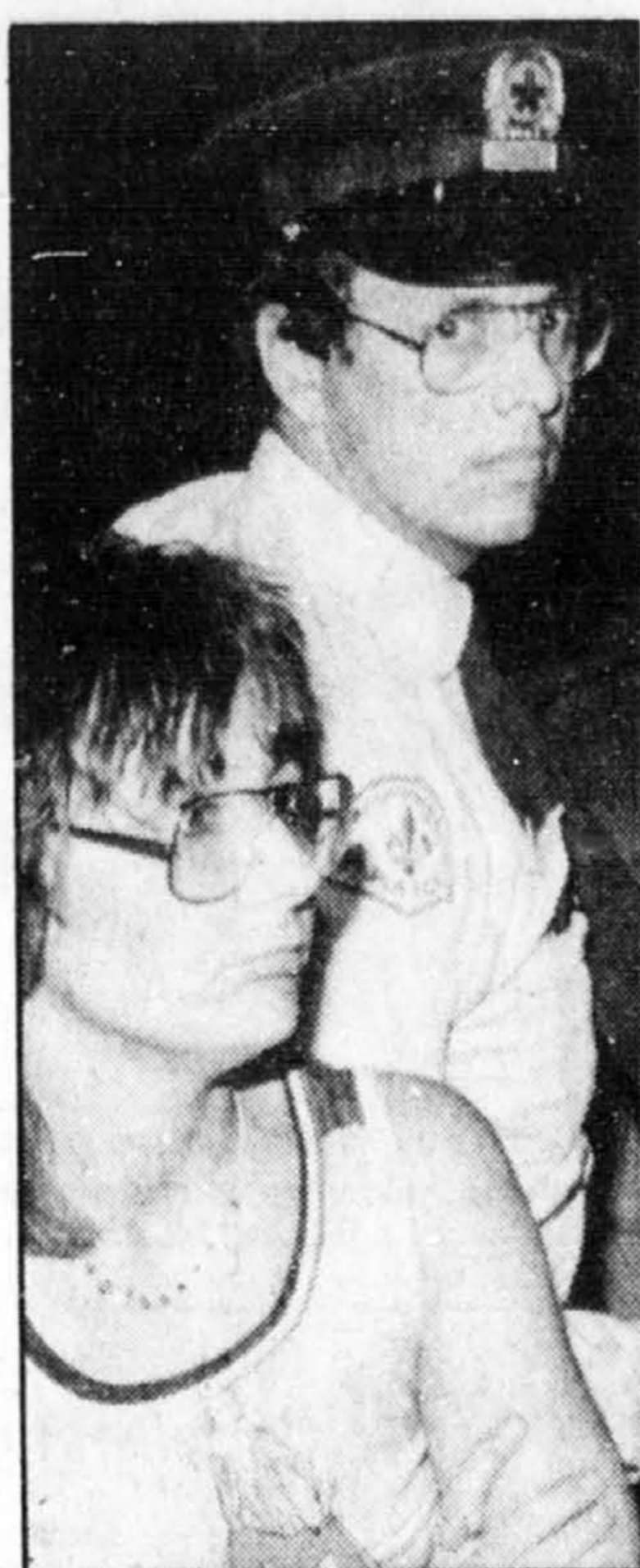
Les jurés ont ainsi pu voir des photos du congélateur, prises au moment de sa découverte sous plusieurs pieds de terre. Le cadavre a été photographié sous tous les angles. Plusieurs serviettes et couvertures, de même que des sacs de glace, l'entouraient. Une pièce de tapis recouvrait l'appareil sous terre. Des photos montrent aussi que le

couvercle du congélateur était scellé avec onze rubans gommes. D'autres illustrations font voir l'intérieur d'une camionnette, dans laquelle furent découverts une pelle et un pied-de-biche. L'agent Rémillard a aussi déposé des plans précis, faits à l'échelle, de l'intérieur de la maison où cohabitaient, à Saint-Canut, Claire Lortie et Rodolphe Rousseau.

L'avocat de la défense, Me Gabriel Lapointe, qui est assisté de Me Marie Brouillette, a fait ressortir, en contre-interrogant le policier, que le sous-sol de la résidence était difficile d'accès et très encombré au moment de l'arrestation de Claire Lortie.

Il est évident que durant ce procès, la poursuite fera souvent appel à des experts du laboratoire médico-légal. En effet, on sait maintenant que les policiers ont trouvé des cheveux sur le congélateur, des traces « rougeâtres » dans la résidence de Saint-Canut, des marques de peinture sur le pied-de-biche, des résidus de terre sur certaines pièces à conviction que l'accusée voit parfaitement, de l'endroit où elle est assise. Elle réagit peu, se contentant de griffonner quelques notes.

Le procès de l'avocate suscite beaucoup d'intérêt. La salle d'audience est remplie à capacité; les curieux font la queue très tôt pour s'assurer une place. On remarque même la présence de journalistes des quotidiens *Toronto Star* et *Globe and Mail* de Toronto.



La mère du petit Danny, Suzanne Gilbert, en compagnie d'un policier de la CUM, espérait hier soir retrouver son enfant le plus rapidement possible.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

LE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE EN ÉMOI Une cinquantaine de policiers recherchent le petit Danny

■ Tard hier soir, les policiers n'avaient toujours pas retrouvé le petit Danny Villeneuve, 20 mois, disparu hier après-midi vers les 16 heures de son domicile du 2035 de la rue Théodore, dans l'est de Montréal.

RAYMOND GERVAIS

Une cinquantaine de policiers ont ratissé durant plusieurs heures le secteur borné par le fleuve Saint-Laurent au sud, la voie ferrée à l'est, la rue Létourneau à l'ouest et la rue Pierre de Courbertin au nord, dans l'espoir de retrouver le bambin disparu qui ne portait qu'une couche au moment de sa disparition.

Plusieurs informations ont été vérifiées par les enquêteurs au cours de la soirée d'hier, mais aucunes n'ont donné de résultats concrets.

D'après certaines informations recueillies par les policiers, une femme aux allures bizarres qui a été vue par des voisins sur le balcon de la résidence de l'enfant, pourrait l'avoir enlevé.

Selon la mère du petit, Mme Suzanne Gilbert, la dame qui au-

rait pu enlever l'enfant serait l'ancienne femme de son ami, laquelle se serait vu enlever récemment par la cour la garde de ses enfants. Cette dernière, toujours selon la mère, serait aux prises avec une grave dépression ner-

veuse et ses réactions seraient imprévisibles.

En plus de ratisser le secteur, les policiers ont poursuivi parallèlement leur enquête et ont tenté de localiser la femme en question qui pourrait être accompagnée de son ancien ami. D'après des témoins, la femme dont on ne peut dévoiler l'identité pour le moment, aurait été vue au volant d'une petite voiture de couleur brune aux alentours de la maison de l'enfant.

Plusieurs perquisitions ont été effectuées par les enquêteurs, notamment sur les rues Jeanne d'Arc et Nicolet, mais sans succès.

Malgré le malheur qui les affligeait, le père et la mère de l'enfant qui ne vivent plus ensemble, mais qui sont restés de bons amis, semblaient calmes hier soir et espéraient de tout leur cœur que rien de fâcheux n'arrive au petit Danny.

Rien n'a été négligé hier soir par les enquêteurs Paul Bousquet, André Raymond, Louis Simard et Arsène Fontaine afin de retrouver l'enfant; des vérifications dans les Laurentides ont même été effectuées.



Le petit Danny Villeneuve, 20 mois.

La Quotidienne Tirage d'hier	à trois chiffres	à quatre chiffres
	994	3342

LA MÉTÉO

DATE: Mardi 4 octobre
 AUJOURD'HUI: Min.: 14 Max.: 25
 NUAG. QUELQUES AVERSES
 DEMAIN: NUAGEUX

Québec			États-Unis		
Abitibi	Min. 3	Max. 12	Boston	Min. 18	Max. 21
Outaouais	14	24	N.-Orléans	14	28
Laurentides	7	15	Buffalo	15	23
Contons de l'Est	14	24	Pittsburgh	11	22
Mauricie	7	20	Chicago	21	31
Québec	7	18	S. Francisco	11	22
Lac-Saint-Jean	7	17	Miami	23	30
Rimouski	7	12	Washington	14	24
Gaspésie	7	12	New York	16	23
Baie-Comeau	5	12	Dallas	22	31
Sept-Îles	5	12			

les capitales		
Amsterdam	Min. 12	Max. 18
Athènes	15	24
Acapulco		Mexico
Berlin	10	18
Bruxelles	16	20
Buenos Aires	13	23
Copenhague	11	12
Genève	10	22
Le Caire	26	29
Hong Kong	17	29
Le Caire	26	29
Lisbonne	15	33
Londres	15	19

Canada		
Vancouver	Min. 10	Max. 15
Edmonton	-1	11
Regina	5	12
Winnipeg	7	8
Toronto	15	22
Fredericton	14	19
Halifax	15	20
Charlottetown	15	20
Saint-Jean	13	14

À MOINS D'UN DÉBLOCAGE EN CONCILIATION Il y aura grève des autobus à Laval dès cette semaine

■ À moins d'un déblocage important aujourd'hui devant le conciliateur, les usagers de la Commission de Transport de Laval seront vraisemblablement privés de leur transport en commun au cours des prochains jours. En plus de l'île Jésus, les autobus de la CTL desservent les municipalités des Basses-Laurentides.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les représentants des chauffeurs et de la CTL avaient rendez-vous à 9 heures ce matin devant le conciliateur Marcel Boisvert, au bureau du ministère du Travail. Les deux parties prévoient un important accrochage à propos d'une demande de la CTL qui veut absolument obtenir un horaire « brisé » pour les chauffeurs d'autobus qui seraient éventuellement appelés à travailler aux heures de pointe du matin et du soir, avec une interruption entre les deux périodes.

Interrogés hier, des porte-parole du syndicat et de la Commission ont tous exprimé la certitude que ce conflit allait tout droit vers la grève. Après la séance de conciliation, le président du syndicat des chauffeurs, Jean Desjardins, doit faire rapport à son exécutif; puis, s'il y a lieu, les responsables de grève seront convoqués.

Les chauffeurs de la CTL ont obtenu le droit de grève en novembre 1982 et ils ne sont pas assujettis à la loi 72 sur les mesures essentielles. Ils sont sans convention de travail depuis les mois d'août 1982.

90 p. cent

Depuis quelques semaines, le nouveau slogan publicitaire de la CTL — « Moi, j'y vais en autobus » — s'applique tant bien que mal car il arrive, principalement aux heures de pointe et en fin de soirée, que des usagers doivent employer le système « D » pour se déplacer. Hier, les autobus de la CTL fonctionnaient à 90 p. cent de leur capa-

cité, 200 départs sur une possibilité de 2 000 ont dû être annulés, faute de chauffeurs. « Nous ne faisons pas appel à des mesures de pression: nos membres sont simplement fatigués parce qu'il ont fait trop d'heures supplémentaires à cause d'un manque de chauffeurs », affirme le président du syndicat.

À LA CTRSM, LA TENSION MONTE

Les employés d'entretien craignent un autre lock-out

■ La pression monte à la Commission de transport de la Rive sud de Montréal (CTRSM) où les négociations avec les 110 employés d'entretien piétinent depuis plusieurs mois dans un climat de suspicion et de méfiance.

GEORGES LAMON

Tandis que la direction de la CTRSM accuse des syndiqués d'incitation au sabotage et à l'intimidation, le Syndicat des employés d'entretien de la CTRSM, lui, reproche à l'employeur de vouloir enlever les acquis gagnés par les syndiqués après cinq semaines de lock-out. Et d'avoir même l'intention de penser à décréter un autre lock-out.

Rappelons que les employés d'entretien réunis en assemblée générale, dimanche, ont décidé à la presque unanimité (99 p. cent) d'adopter des moyens de pression pour amener l'employeur à négocier sérieusement une convention collective pour remplacer celle échu depuis le 31 décembre 82. Parmi ces moyens de pression, figurent: des manifestations pacifiques et la sensibilisation du public et des hommes politiques à la situation. Sans pour autant recourir à la grève, demain.

De plus, les sorties du garage de plusieurs autobus ont été retardées de beaucoup récemment parce qu'on avait mis l'arrêt d'urgence sur les véhicules de têtes de lignes. Le président de la CTL, Lois Lachapelle, refuse cependant de parler de sabotage.

Il est à souhaiter que le beau

temps persiste encore pour plusieurs jours car les entrées et les sorties de l'île Jésus seront pénibles pour tous. A chaque grève le nombre des véhicules augmente de beaucoup sur les ponts: en particulier, le pont Papineau-Leblanc est déjà surchargé à cause des travaux en court.

« Quand on en aura terminé avec ces moyens-là et le côté légal, a affirmé à LA PRESSE M. Claude Leduc, président du syndicat des employés d'entretien de la CTRSM, ensuite on ira du côté illégal et même vers la grève, s'il le faut. »

L'employeur, lui, laisse entendre évidemment un autre son de cloche sur la situation.

« Le syndicat abuse des libérations syndicales, a précisé une porte-parole patronal, avec pour résultat qu'elles affectent le travail d'entretien réduisant ainsi la production de l'entretien de moitié. Sans compter l'intimidation et le sabotage du matériel. »

Rappelons que la semaine dernière deux employés ont été congédiés et huit autres suspendus, dont le président et le vice-président du syndicat, pour une période allant de deux semaines à deux mois. L'employeur les accusait d'avoir soit menacé ou intimidé des contremaîtres, soit incité au débrayage et refusé de collaborer à une enquête interne.

Demandes patronales exagérées

Quant au syndicat, il reproche à la CTRSM ses « demandes exagérées » qui font en sorte de « défaire la convention d'un bout à l'autre ».

Selon M. Leduc, le litige porte sur plusieurs points, entre autres: l'embauche d'employés temporaires, les droits syndicaux, la sécurité d'emploi. Ainsi le syndicat a inscrit jusqu'ici 400 griefs qui attendent d'être soumis à l'arbitrage.

« Les négociations ne sont pas tellement avancées, a indiqué M. Leduc, pourtant nous désirons en arriver à un règlement dans un temps raisonnable. Je ne sais pas si la séance de conciliation du 13 octobre aidera à nous rapprocher. »

Jusqu'ici il y a eu 14 séances de négociation sans que les parties puissent en venir à s'entendre. La CTRSM, qui a réclamé la conciliation, reproche également au syndicat de n'avoir pas été disponible pour négocier en juillet et août.

En dépit de ces tiraillements entre employeur et employés d'entretien, il semble bien que le service de transport n'a pas tellement été affecté. « Tout au plus deux ou trois départs annulés », a conclu la porte-parole de la CTRSM, Jocelyne Gonthier.

Rappelons que les employés de bureau ont signé leur convention collective de travail tandis que les chauffeurs sont en conciliation. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une demande commune.

PLUTÔT QUE D'ÉMETTRE DES BILLETS DE CONTRAVENTION

Les agents de la Sûreté du Québec tenteront de « sensibiliser les conducteurs à la sécurité »

Depuis minuit hier, les policiers de la Sûreté du Québec n'émettent plus de billets de contravention aux automobilistes qui enfreignent les règlements du code de la route. Les agents se limitent dorénavant à avertir verbalement et à sensibiliser les conducteurs à la sécurité routière et au port de la ceinture de sécurité.

RAYMOND GERVAIS

Ces mesures s'ajoutent aux autres moyens de pression employés depuis maintenant près d'une semaine par l'Association des policiers provinciaux, relativement aux congés de maladie. Ils luttent pour sauvegarder leur banque collective de congés de maladie.

D'après le syndicat policier, la direction de la Sûreté du Québec reviendrait sur des droits acquis en 1969 par la signature d'une entente entre les deux parties, qui permettaient de verser dans une banque commune, à la disposition de tous les membres, les journées de maladie des policiers.

Fort de l'appui des 1 500 agents qui se sont présentés à la semaine dernière à une assemblée spéciale

sur la question, et qui ont donné à leur exécutif syndical toute la latitude nécessaire pour mettre différents moyens de pressions en oeuvre, l'Association des policiers a décrété hier le recours à 21 autres moyens de pressions, afin d'appuyer leurs revendications.

Ces moyens mis de l'avant jusqu'à maintenant, soutient le président de l'Association M. Raymond Richard, n'affectent en rien la sécurité des Québécois, mais visent surtout à embourber la direction de la SQ.

Parmi les moyens de pressions en vigueur mentionnés entre autres le port par tous d'un macaron sur lequel on peut lire « Opération santé ». Les patrouilleurs de la SQ n'émettent plus d'avertissement de 48 heures dans les cas d'une défectuosité mécanique d'une automobile, mais suggère fortement à l'automobiliste que pour sa sécurité, il serait préférable de remédier à la situation dans les plus brefs délais. Il en va de même lors des opérations de surveillance de la vitesse à l'aide du radar. Encore là, les agents avertissent simplement l'automobiliste de réduire sa vitesse.

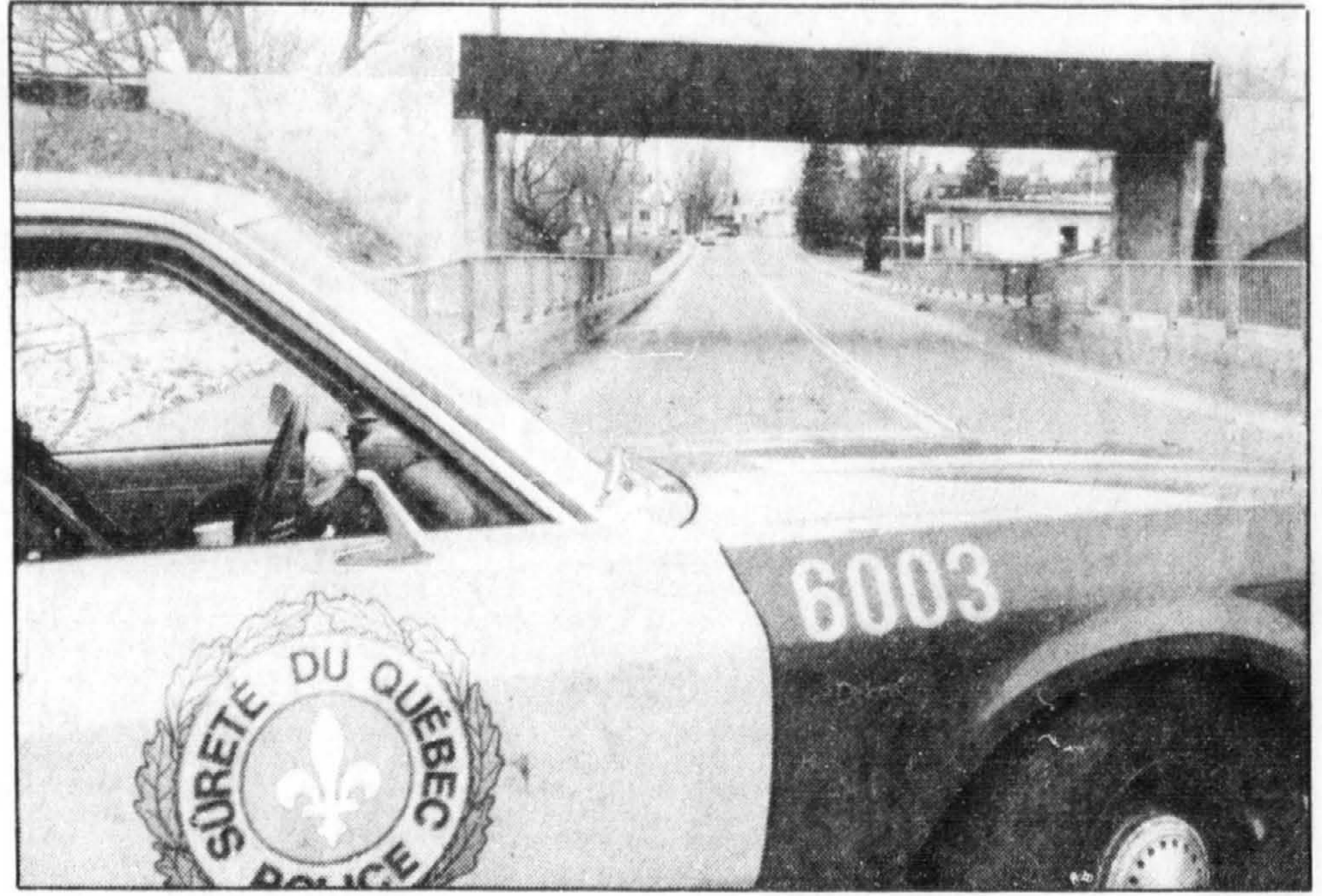
La seule exception à la règle :

si l'automobiliste est ivre et met sa vie ou celle des autres en danger, les policiers procéderont avec toute la rigueur voulue. Les agents ne vérifieront plus l'identité des personnes auprès du Centre de renseignement policiers du Québec comme c'est habituellement le cas lors d'interceptions des véhicules.

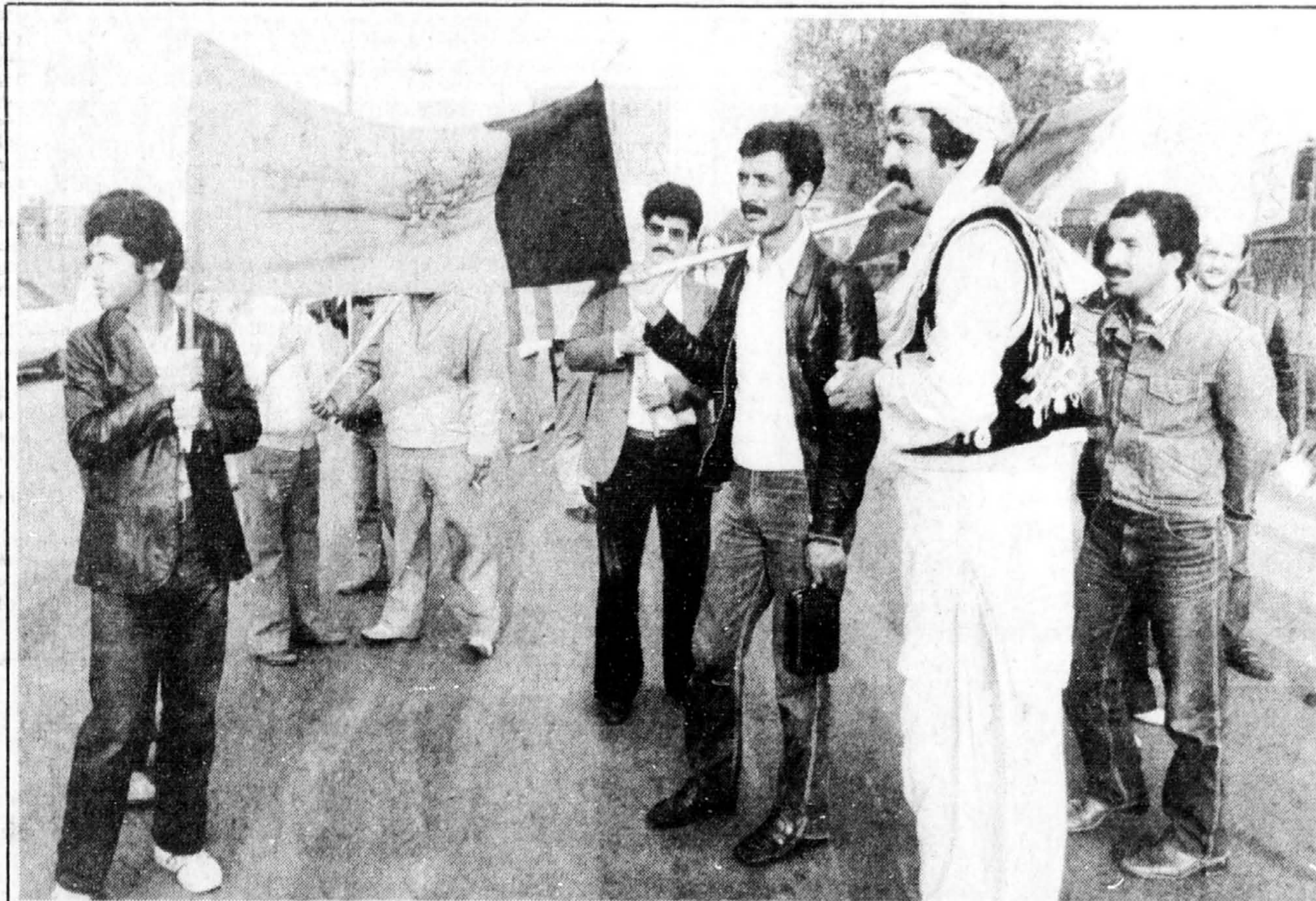
Plusieurs autres moyens de pressions qui affectent surtout la règle interne de la SQ sont également mis en application, notamment l'absence aux séances d'instruction au début et à la fin de chaque quart de travail; les enquêteurs porteront la tenue sport; enfin, tout le travail de bureau, comme les rapports d'enquête, les résumés des preuves à l'intention des procureurs, etc., sera réduit à sa plus simple expression.

Les policiers provinciaux espèrent ainsi sensibiliser la direction de la SQ à leur revendications pour qu'elle respecte l'entente sur les congés de maladie.

Finalement, M. Richard a tenu à préciser que les moyens de pressions n'avaient rien à voir avec les prochaines négociations en vue du renouvellement de la convention collective qui vient à échéance le 31 décembre.



Si toutes les autos-patrouille de la SQ sillonnent encore les routes du Québec, depuis minuit, les agents n'émettent plus de billets de contravention, se contentant de transmettre des conseils de sécurité aux automobilistes. phototèque LA PRESSE



Une vingtaine de manifestants d'origine vietnamienne, sud-coréenne et afghane étaient venus tôt, hier matin, manifester leur désapprobation au déchargement du navire soviétique dans le port de Montréal. photo Robert Mailloux, LA PRESSE

« Il n'y a vraiment rien d'extraordinaire au fait que nous déchargions ce navire. Nous vivons avec une sécurité d'emploi et nous n'avons vraiment pas le choix, à moins d'être passibles de sanctions disciplinaires. Et puis ça nous aurait placés dans une situation ridicule que nous aurions pu difficilement expliquer, puisque nous n'avons aucune raison de ne pas le décharger. Il ne s'agissait pas d'un navire à cargaison détournée. »

GEORGES LAMON

C'est ainsi que le président de la section locale 375 de l'Association internationale des débardeurs a expliqué l'attitude de 70 débardeurs du port de Montréal, qui ont commencé hier à décharger la cargaison de contre-plaqué du navire soviétique *Novomirgorod*. Déchargement qui devrait être terminé jeudi.

« Nous n'avons eu aucune communication avec les débardeurs de Boston, a encore préci-

DÉCHARGEMENT DU NAVIRE RUSSE NOVOMIRGOROD Les débardeurs montréalais: « On n'avait pas le choix »

sé à LA PRESSE, hier, M. Théodore Beaudin. D'ailleurs, selon des informations reçues d'un vice-président de New York, il s'agirait d'un cas isolé parti d'une initiative des débardeurs bostonnais, en guise de protestation contre l'attaque soviétique du Boeing sud-coréen.

Arrivé à Montréal à 4 h 20

Rappelons que les débardeurs du port de Boston avaient refusé de décharger le navire jaugeant 8 800 tonneaux. Arrivé à Halifax, l'océanique avait déchargé des conteneurs de vodka pour revenir à Boston où de nouveau on avait refusé de le décharger; il est finalement arri-

vé à Montréal hier matin à 4 h 20.

M. Beaudin a encore expliqué qu'en 1975, des débardeurs de Montréal avaient vu leur sécurité d'emploi suspendue pour cinq mois par suite de leur refus de décharger une cargaison dans le port. Il a également cité le cas de cinq débardeurs trifiens suspendus depuis deux semaines pour le boycott d'un navire soviétique.

Rappelons que l'océanique était parti d'Europe avec une cargaison de vodka et de bois contre-plaqué, cette dernière, en provenance de Hollande.

Tôt hier matin, une vingtaine de manifestants d'origine viet-

namienne, afghane et sud-coréenne, arborant des pancartes, étaient venus crier leur opposition au déchargement de ce navire soviétique, dont le gouvernement était responsable de la tristement célèbre attaque contre le Boeing sud-coréen. Toutefois, la police du port de Montréal eut tôt fait de les refouler en dehors du territoire portuaire. C'est donc à l'extérieur du domaine fédéral, en arrière de la clôture, que les manifestants ont scandé leurs slogans anti-soviétiques pendant que, plus loin, les débardeurs commençaient à décharger le navire amarré au hangar 63 du port.

SE DÉNONÇANT MUTUELLEMENT AUX AUTORITÉS POLICIÈRES

Deux clans de Chinois se partagent le racket des maisons de jeux

Deux clans de ressortissants chinois se partagent un lucratif racket de maisons de jeux, à Montréal. Ces deux clans semblent être en guerre ouverte, et se dénoncent mutuellement aux autorités policières lorsque l'occasion se présente...

MARIO ROY

C'est ce que les policiers de la Communauté urbaine de Montréal ont pu apprendre au cours de leur enquête sur une affaire de corruption qui a mené en Cour municipale un individu d'origine chinoise, Hum Chen, dont la cause est toujours pendante. Elle a également conduit à la mise en accusation d'un restaurateur grec faisant affaire dans Verdun, Spyridon Lazaratos, 43 ans, condamné à un an de réclusion.

Lazaratos a subi son procès devant un jury présidé par le juge Claire Barrette-Joncas sous des accusations de complot — avec le ressortissant chinois cité plus haut — et de tentative de corruption dans le but d'entraver la justice.

En clair, à la fin de 1982 et au début de 1983, le restaurateur a tenté de corrompre un policier de la CUM, René Leduc, spécialiste de l'escouade des jeux. L'affaire a nécessité une enquête qui a vite pris une dimension inattendue, et, en plus de viser la condamnation des deux hommes, les détectives impliqués y ont vu l'occasion de remonter la filière chinoise du jeu à Montréal, et

peut-être de mettre la main sur d'autres policiers qui, dans les mêmes circonstances, auraient pu succomber à l'appât du gain au cours des quinze dernières années.

Un secteur où les profits semblent énormes: une somme de \$40 000 a été saisie au cours de l'enquête, lors d'une descente effectuée dans une maison de jeux du boulevard des Sources, dans l'ouest de la ville.

C'est précisément une partie de cette somme — une enveloppe de \$15 000 — que René Leduc s'est vu offrir par Lazaratos s'il parvenait à dénouer l'affaire à l'avantage de son « ami chinois ». Au cours d'une quinzaine de conversations, dont certaines ont été enregistrées, l'enquêteur a également reçu des offres de rémunération à long terme: on lui proposait des sommes de \$500 à \$1 000 par semaine en échange d'une certaine « protection de la police » pour d'autres maisons de jeux que Lazaratos comptait ouvrir dans la métropole.

En Cour supérieure, le restaurateur a invoqué un piège tendu par la police, mais les jurés ont retenu qu'il avait d'abord approché un autre policier de la CUM, Richard Favreau, lequel a immédiatement refilé le dossier à l'escouade des jeux. À un certain moment, Lazaratos a révélé qu'il s'était ainsi « entendu » avec d'autres policiers au cours des quinze dernières années. Rien de précis ne semble avoir été révélé par l'enquête à ce sujet.

EFFONDREMENT DE SAINTE-FOY

Trop d'espace entre les poutrelles de soutènement

QUÉBEC (PC) — Les poutrelles de soutènement de l'édifice en construction qui s'est effondré le 5 août dernier, à Sainte-Foy, étaient distantes de 16 pouces l'une de l'autre, plutôt que de 12 pouces.

C'est ce qu'a affirmé hier l'architecte responsable des plans du projet, Paul Gendron, qui témoignait à l'enquête du co-

roner sur la mort de deux ouvriers tués lors de l'effondrement partiel de l'édifice.

Selon lui, il ne s'est rendu compte qu'après la tragédie qu'une erreur s'était glissée dans ces plans. Il attribue cette erreur à un dessinateur qui aurait mal transcrit les devis. M. Gendron n'assumait par ailleurs pas la surveillance des travaux.

ARSENAL SAISI PAR LES POLICIERS

Deux individus arrêtés pour vol à main armée

Deux hommes soupçonnés par la police d'être les auteurs d'un vol à main armée perpétré à l'aide d'une grenade contre un chauffeur d'un camion de la laiterie Québon, survenu à Longueuil, il y a près de deux semaines, ont été arrêtés au cours du week-end par les policiers.

RAYMOND GERVAIS

C'est au cours d'une opération conjointe de deux enquêteurs de la police municipale de Longueuil, les sergents-détectives Lionel Bourdon et André Aubin avec la section anti-gang de la police de la CUM que les deux suspects ont été appréhendés.

Les deux bandits: Yvon Houle, 22 ans et Michel Mannighan, 25 ans, tous deux connus des poli-

ciers et bénéficiant d'une libération conditionnelle et habitant une maison de transition au moment du délit, ont comparu hier et ont été accusés de vol qualifié, de complot, de possession d'armes et de tentative de meurtre.

Lors des perquisitions, les policiers ont saisi entre autre une dizaine de grenades, un fusil tronçonné, un pistolet, des munitions en quantité, une paire de menottes ainsi que des couteaux.

Rappelons que toute cette histoire avait débuté après une tentative de vol commis à Longueuil et où les policiers avaient pris en chasse les deux fuyards. Au cours de la poursuite, les voleurs avaient lancé une grenade en face du 2409 de la rue Sainte-Hélène et échappèrent ensuite à la poursuite des policiers.

LA PRESSE cessera, le 17 octobre, de publier son édition nationale

À compter du 17 octobre prochain, l'édition nationale de LA PRESSE distribuée hors des régions périphériques de Montréal, n'existera plus.

C'est ce qu'annonçait hier la direction de LA PRESSE précisant que, dorénavant, le quotidien montréalais ne comptera plus qu'une seule édition et, ce, pour toutes les régions.

Cette décision, prise il y a une quinzaine de jours, vise à répondre aux besoins des lecteurs dont les revendications ont été colligées au cours d'une récente tournée du Québec.

L'édition nationale coûte à LA

PRESSE de \$600 000 à \$700 000 par an. Elle tire entre 25 000 et 30 000 exemplaires alors que l'édition montréalaise tire à 200 000 en semaine, à 225 000 le mercredi et à plus de 300 000 le samedi.

Pour nos lecteurs de province, ces modifications se traduiront par l'apparition des annonces classées, des nouvelles internationales plus abondantes et la présence de toutes les sections du journal. Cette édition unique s'inscrit dans les activités qui marqueront le centenaire de LA PRESSE à compter du 20 octobre.



Voici les armes saisies lors de l'arrestation de Houle et Mannighan.

A 4
LA CONTROVERSE SUR LE FRANÇAIS AU MANITOBA**Trudeau rencontrera aujourd'hui Mulroney et Broadbent à Ottawa**

PROJET DE RÉSOLUTION CONJOINTE À L'ÉTUDE

■ (Selon PC) — Le premier ministre Pierre Trudeau devait conférer ce matin avec les deux leaders de l'opposition fédérale afin de les entretenir d'une possible résolution commune sur la controverse que suscite les services en français au Manitoba.

La nouvelle a été annoncée hier par un adjoint du premier ministre. Jusqu'à maintenant, ce dernier a individuellement rencontré le leader conservateur Brian Mulroney et le chef néo-démocrate Ed Broadbent.

M. Trudeau aurait préparé un projet de résolution qu'il a présenté à MM. Mulroney et Broadbent mais qui n'a pas encore été rendu public.

On estime que cette résolution inviterait le gouvernement néo-démocrate du Manitoba à respecter l'entente intervenue en mai dernier et prévoyant la reconnaissance constitutionnelle des services en français dans certains ministères de cette province.

Ni le chef conservateur ni celui du NPD n'ont fait savoir jusqu'à maintenant s'ils appuieront cette proposition.

Et Mulroney

M. Mulroney, la semaine dernière, faisait savoir qu'il ne prendra pas position à ce sujet aussi longtemps qu'il n'aura pas rencontré les autres chefs de parti et

qu'il ne se sera pas entretenu avec les députés et sénateurs conservateurs, ce qui devrait se faire demain.

Le Parti progressiste-conservateur manitobain s'oppose à l'entente passée en mai dernier entre le gouvernement du Manitoba et les francophones de cette province.

Le problème n'en est que plus délicat pour M. Mulroney qui aime souvent se décrire comme un champion du bilinguisme.

Le premier ministre, Howard Pawley, du Manitoba a déjà servi une mise en garde à Ottawa, invitant les autorités fédérales à ne pas s'impliquer dans ce différend linguistique. Il a ajouté que toute résolution fédérale, à ce sujet, devrait recevoir l'appui de tous les partis siégeant aux Communes et non par la seule majorité libérale.

Une entente?

Par ailleurs, le quotidien mont-réalais Le Devoir affirmait dans sa dernière édition qu'une entente est intervenue entre la Société des Franco-Manitobains et une coalition des groupes ethniques de cette province. L'accord prévoyait que des pressions soient faites pour que des droits linguistiques soient reconnus à toutes les minorités, des que les francophones auront obtenu gain de cause.

Dans un reportage à la une, le quotidien précise que l'accord, connu sous le nom de Manitoba-23, prévoit que les statuts et règlements de la province seront graduellement traduits en français et que certains services gouvernementaux seront offerts dans cette langue.

En retour, les Franco-Manitobains appuieraient l'enseignement et l'utilisation d'autres langues secondes dans les écoles.

Cet accord pourrait marquer un retour à la situation qui existait avant la Loi de 1916 qui abolissait non seulement les écoles françaises du Manitoba, mais également celles qui dispensaient un enseignement en ukrainien, en allemand, en roumain et en langues slaves.

Le cas de l'Ontario

À Winnipeg, entre-temps, le ministre fédéral du Multiculturalisme affirmait que ce sont tous les Canadiens qui se sentent concernés par la controverse sur les droits linguistiques des francophones au Manitoba.

Devant les membres d'un club social, il a cité le cas de l'Ontario où le gouvernement a accepté d'élargir l'éventail des services offerts au demi-million de francophones de la province, tout en refusant de reconnaître ces droits dans sa constitution.

Il a exprimé l'espoir que les Manitobains résoudre leurs problèmes sans bafouer les droits de la minorité.

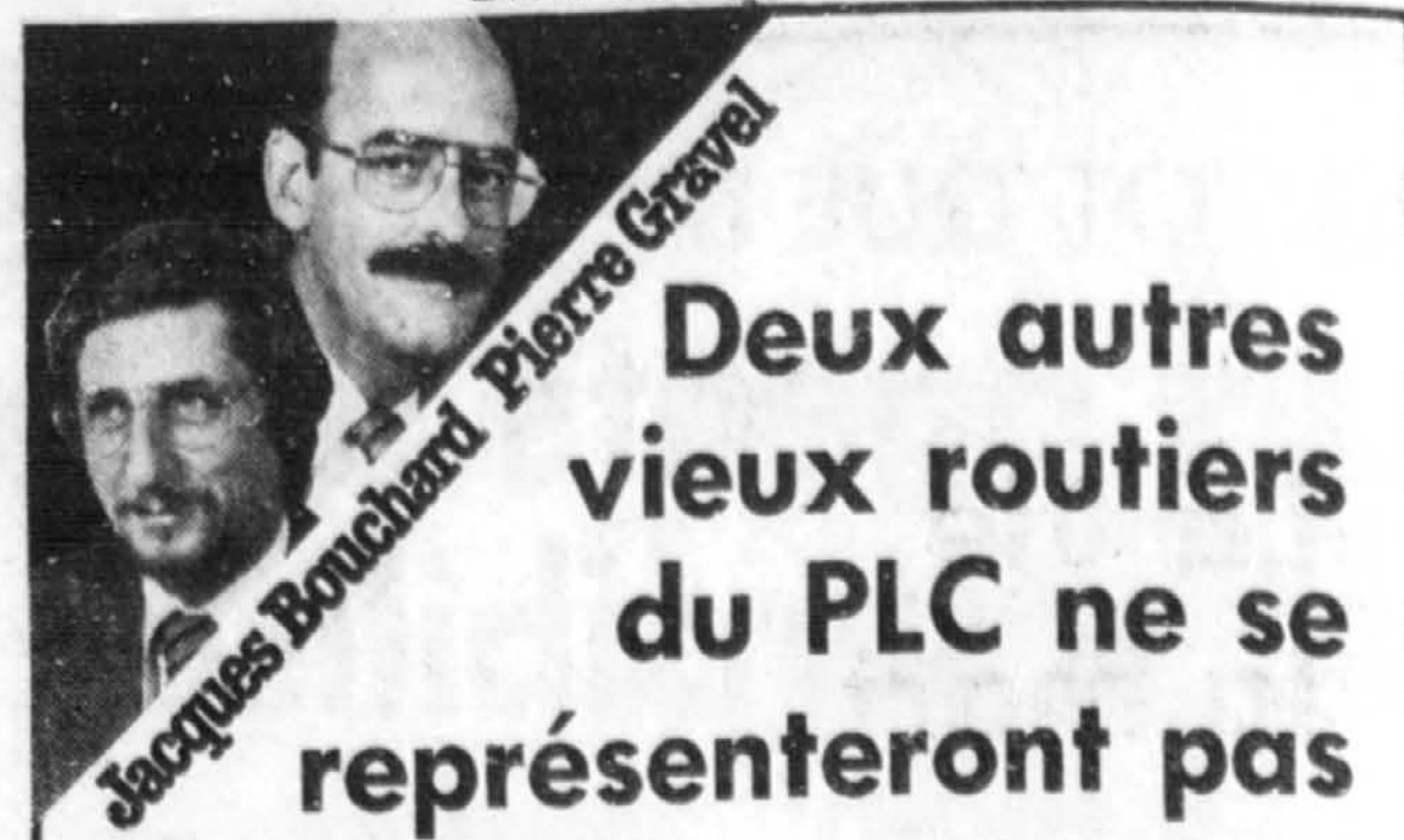
Attendre

Devant un comité de la Législature du Manitoba, par ailleurs, la présidente d'une association se vouant à la défense de l'anglais au Québec, a suggéré que la Cour suprême du Canada soit appelée à trancher les droits des francophones manitobains.

Winifred Potter, du Freedom of Choice Party, a accusé Ottawa de défendre le droit des francophones à l'extérieur du Québec tout en acceptant que les droits des anglophones soient limités dans cette dernière province.

À Ottawa, enfin, le secrétaire d'État Serge Joyal a menacé de tarir les subventions qu'Ottawa verse aux provinces aux fins de l'enseignement si les autorités fédérales n'obtiennent pas l'assurance que ces sommes sont réellement dépensées à cette fin.

M. Joyal dit avoir reçu des plaintes des francophones de la Saskatchewan et des anglophones du Québec qui prétendent que ces provinces ne dépensent pas au bénéfice des minorités les argentés fédéraux versés dans le cadre de ce programme d'amélioration de l'enseignement supérieur.



Jacques Bouchard Pierre Gravel

Deux autres vieux routiers du PLC ne se représenteront pas

■ Prévoyant des élections générales d'ici environ un an, comme l'a indiqué le week-end dernier le premier ministre Pierre Trudeau, les libéraux fédéraux du Québec qui détiennent 74 des 75 sièges de la province, songent à assurer la relève et rajeunir le plus possible leur équipe.

C'est ainsi que, de source proche de la direction du parti, deux autres vieux routiers de la politique fédérale ont décidé de ne pas se représenter lors de cette prochaine consultation populaire. Il s'agit du député de Frontenac, Léopold Corriveau, et de celui de Kamouraska-Rivière-du-Loup, Rosaire Gendron.

Rosaire Gendron, un des doyens de la Chambre des Communes, a été élu pour la première fois en 1963. Quant à Léopold Corriveau, il représente le comté de Frontenac depuis le 16 novembre 1970. Il avait été élu à l'occasion d'une élection partielle.

Gérald Laniel, qui a été élu pour la première fois en 1962 dans le comté de Beauharnois-Salaberry, a déjà fait savoir aux autorités du PLC-Q qu'il avait lui aussi décidé de prendre une retraite bien méritée.

Des promotions en vue à Ottawa

Si certains parlementaires fédéraux préparent leur retraite, d'autres, par contre, attendent fébrilement une promotion qui devrait leur être annoncée dès cette semaine.

Six postes de secrétaires parlementaires sont en effet disponibles depuis vendredi dernier et, pour les candidats potentiels à cette fonction, l'annonce des nominations attendues prend presque des allures de remaniement ministériel dans lequel ils seraient impliqués. Surtout qu'une promotion de ce type implique, outre une plus grande visibilité sur la scène politique à environ un an des prochaines élections, une augmentation de traitement de \$8,500 par année.

La fin de la semaine dernière constituait l'échéance du mandat habituel de deux ans donné aux simples députés d'arrière-ban appelés, à l'occasion, à remplacer les ministres à la Chambre des Communes et à les représenter à l'extérieur du parlement.

Trois députés québécois à Ottawa attendent légitimement, mais avec combien d'impatience, le coup de fil du bureau du premier ministre qui leur annoncera la bonne nouvelle. Il s'agit de Roland Dion, représentant de Portneuf, Robert Gourd, d'Argenteuil-Papineau, et Michel Veillette, de Champlain. Un quatrième parlementaire pourrait prétendre au même honneur, Jean-Louis Leduc, de Richelieu, mais on chuchote à Ottawa que son état de santé l'empêche d'accepter toute nouvelle responsabilité.

Si ces élus québécois sont fondés d'espérer une prochaine promotion, c'est qu'ils sont les seuls élus du Québec, en 1979, à n'avoir pas encore été invités à assumer ces responsabilités. La tradition veut, en effet, que tous les parlementaires qui le souhaitent puissent, selon le critère d'ancienneté d'élection et sous réserve de l'accord du ministre concerné, être amenés à occuper pendant deux ans le poste de secrétaire parlementaire d'un ministre. Chez les députés anglophones élus en dehors du Québec, tous ceux de la « promotion » de 1979 ont eu leur tour et on a déjà commencé à récompenser le groupe élu pour la première fois en 1980. Ce qui laisse les plus grands espoirs aux québécois qui ont fait leurs débuts à la Chambre des Communes en 1979.

Leurs chances sont d'autant meilleures que, généralement, le premier ministre tente de flanquer des ministres anglophones d'un secrétaire parlementaire de langue française et vice-versa. Or il se trouve qu'à l'heure actuelle, trois ministres anglophones n'ont plus de secrétaire parlementaire. Il s'agit de Mark MacGuigan, aux Affaires extérieures, John Roberts, à Emploi et Immigration, et Donald Johnston, responsable du Développement économique.

Trudeau voudrait battre le record de Laurier

Toutes les hypothèses sont bonnes à Ottawa pour tenter de déterminer à quel moment le premier ministre Trudeau fera connaître ses intentions quant à son avenir.

L'une de celles-ci veut que l'actuel premier ministre attendra d'avoir siégé comme chef de gouvernement plus longtemps que son plus illustre prédécesseur d'origine québécoise, Sir Wilfrid Laurier. On a déjà calculé qu'il lui faudra attendre à avril prochain pour égaler la longévité de ce dernier qui a dirigé le Canada, sans interruption, pendant 15 ans et trois mois. Or, compte tenu de l'intermède de Joe Clark, M. Trudeau qui a été assermenté comme premier ministre en avril 1968, pourra prétendre avoir duré aussi longtemps que Laurier en avril prochain.

S'il s'avisait cependant de vouloir battre le record de longévité du premier ministre fédéral qui a occupé son poste le plus longtemps, il devrait s'attaquer à celui de MacKenzie King qui, en trois mandats, a accumulé 21 ans et demi de service. Ce qui le mènerait à juillet 1990. De quoi faire bouillir d'impatience les Jean Chrétien, Iona Compagnolo, et autres aspirants plus ou moins discrets...

Reprise de l'enquête sur Mackasey

■ OTTAWA (UPC) — Le comité parlementaire chargé de déterminer si le député libéral Bryce Mackasey s'est livré ou non à une forme de trafic d'influence, se réunira cette semaine afin de statuer sur l'avenir de l'enquête amorcée il y a plusieurs mois.

L'enquête avait été ajournée en mai après que l'ex-ministre eut été accusé de trafic d'influence, à Montréal, accusation qui fut rejetée au stade de l'enquête préliminaire.

Maurice Foster, président du comité sur les privilèges et élections, a fait savoir que le comité prendra une décision finale cette semaine.

UN VISA POUR L'AVENIR

UN COURS NOUVEAU QUI ALLIE ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

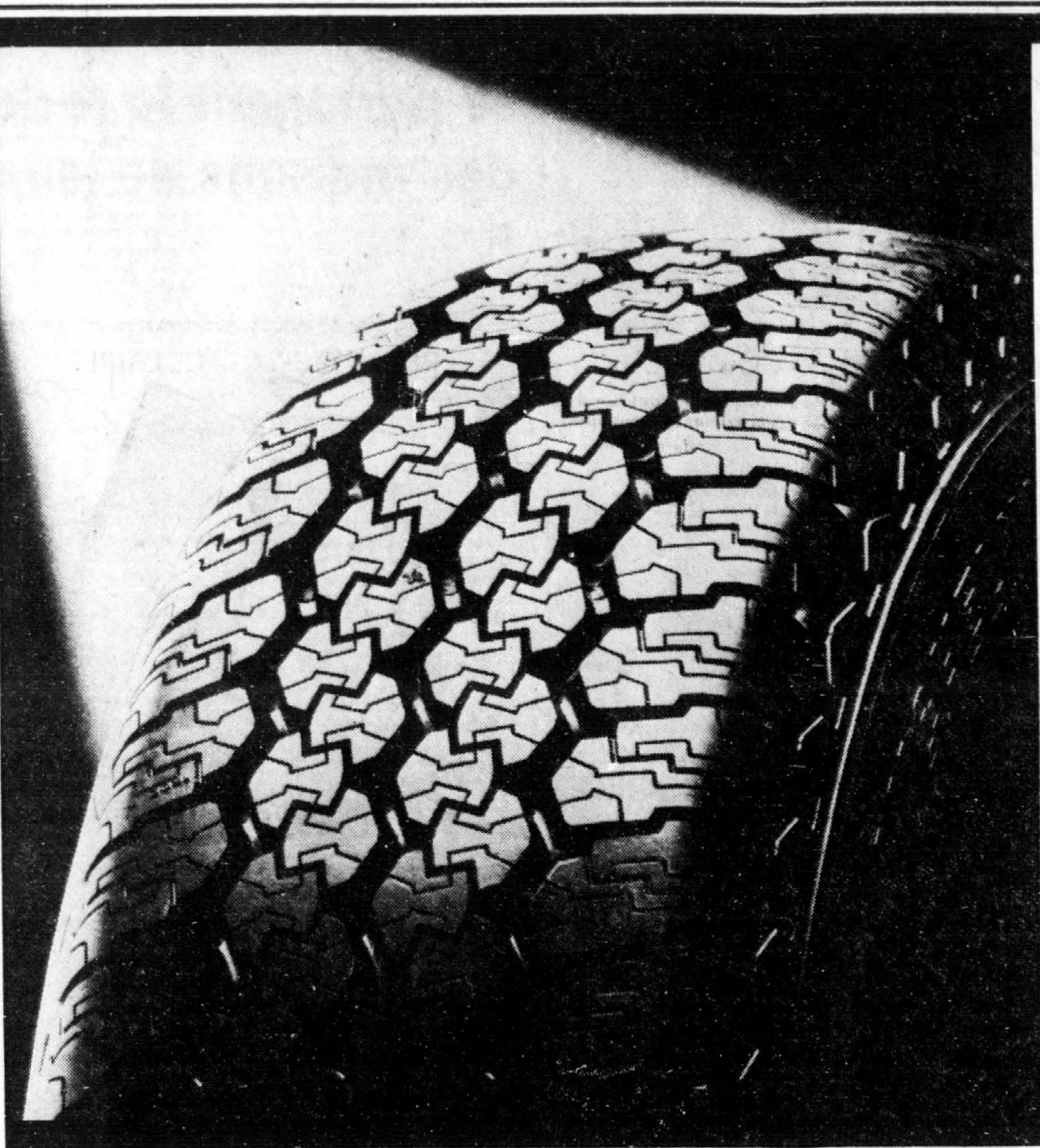
ELECTRONIQUE **COURS DU SOIR**

SPECIALISTE EN MICROPROCESSEUR (247-31 - collégial)

849-7726

Reconnu par le ministère de l'Éducation. Permis 749745

Collège d'Informatique du Canada
Le plus grand choix de cours en informatique au Québec.
2015, rue Drummond, Suite 550, Montréal, Québec



LE NOUVEAU RADIAL 4-SAISONS MICHELIN XA4, NOUS AVONS DÛ L'INVENTER PARCE QU'IL N'EN EXISTAIT PAS D'AUSSI DURABLE.



MICHELIN
c'est toute la différence

La vie, la mort...

Pierre Foglia

■ L'autre jour, aux informations, j'ai entendu dire qu'un groupe de médecins allaient recommander au gouvernement d'interdire la boxe au Canada. Selon eux, ce sport comporte des dangers tels que ceux qui la pratiquent risquent leur vie. Amateurs ou professionnels les boxeurs ne sauraient être tolérés dans une société civilisée.

...C'était un de ces beaux soirs au centre Paul-Sauvé. Donato Paduano, alors à ses débuts professionnels, mais déjà très bon boxeur (il ne fut jamais meilleur par la suite) avait massacré un grand bonhomme de Hull dont le nom m'échappe. Mais je le revois très bien, pas loin de la trentaine, stiff, nouveau, sans aucun talent. À la fin du combat, sa tête avait doublé de volume, si boursoufflée que les trous des yeux n'étaient plus que deux petites fentes...

Dans mon papier, j'avais loué son courage tout en pointant son gérant, le rapace, ou l'inconscient qui l'avait envoyé à la bouche-rie... La semaine suivante, lors d'une autre soirée de boxe, je n'en manquais pas une à l'époque, quelqu'un me tire par la manche, c'était lui, la victime de Paduano, le visage encore marqué de taches violacées...

« T'as une minute ? », on a fait quelques pas dans le couloir. « Je voulais te dire pour mon gérant, c'est mon frère. Je paie ses dépenses. Le reste... mais il n'y en a pas beaucoup de reste quand j'ai payé les miennes !... Autre chose, lui ne voulait pas que je me batte contre Paduano. C'est moi qui voulais. »

— Tu devais pourtant bien te douter...
— Que j'allais en manger une ? Non ! Et dans mon livre j'en ai pas mangé une. C'est pas de même que ça se passe... C'est pas possible de raconter ça à quelqu'un qui...
— Qui n'est jamais monté sur un ring ?
— Pas seulement ça...

Il m'a raconté quand même. La ruelle, le gymnase, quelques victoires, bien des défaites. À 20 ans il oublie tout ça. Jusque là l'histoire classique. Mais ici le scénario change : à 23 ans il s'y remet. Pas plus de succès qu'avant. Il continue pourtant. Il approche de la trentaine. Il ne sera jamais champion. Il le sait. Tout le monde le lui a dit. Sa femme la première qui voudrait bien qu'il lâche. Camionneur, il porte le Citizen d'Ottawa. La même « run » tous les jours. Des dettes, sur le camion, sur la maison. Le beau-père pour la seconde hypothèque. La vie quoi. Et dans la vie il en mange toute une ! Toujours oui. Toujours merci. Jamais une chance d'être à égalité...

« Paduano ? un bon boxeur, c'est sûr. Il m'a fait mal. Mais il ne m'a pas planté. S'il avait eu un bat de baseball il aurait pu me planter, mais on était à égalité... c'est ça que tu peux pas comprendre. Y'avait ses poings, j'avais les miens, y'était dans ses culottes, moi dans les miennes, on avait les mêmes chances au départ. C'est ça que vous ne pouvez pas comprendre, vous autres les spectateurs et les journalistes. Dans un match de boxe, y'a toujours un boxeur meilleur que l'autre, mais les deux sont égaux... »

Je vous rapporte une conversation vieille de quinze ans. Pour le Citizen je suis certain, pour la deuxième hypothèque du beau-père aussi. Pour le reste, j'ai reconstitué... Il a raccroché ses gants peu de temps après sa défaite devant Paduano. Je l'ai revu parfois, dans le ring side, puis il a disparu. Quand j'ai demandé de ses nouvelles, trois ou quatre ans plus tard, on m'a dit qu'il était mort. Je n'ai jamais su de quoi. Ce n'était pas des suites d'un combat puisqu'il n'était pas monté sur un ring depuis longtemps.

Mais allez savoir, peut-être qu'il est mort après coup, de tous les coups reçus en dix ans de carrière. On devrait faire enquête. C'est peut-être un beau cas à ajouter au dossier.

Les médecins ne devraient reculer devant aucune autopsie pour convaincre le législateur que la boxe tue. C'est l'intégrité physique de quelques centaines de jeunes Canadiens qui est en jeu.

Qu'on interdise la boxe, vite. C'est la civilisation qui est en jeu. Au fait, la Suède et la Norvège ont déjà interdit la boxe sur leur territoire. Deux pays éminemment civilisés. La Suède surtout qui jouit d'un des plus hauts niveaux de vie au monde. Un des plus hauts taux de suicides aussi, mais c'est temporaire puisque j'ai entendu dire que les Suédois songent sérieusement à interdire aussi le suicide.

Qu'on interdise la boxe, vite. Et le suicide. Et le cancer. Et l'automobile. Et la cigarette. Et un jour, très bientôt sans doute, on vivra dans une société parfaite. On y mourra encore, certes. Mais seulement d'ennui.

Un, deux, trois...

Trois petits tours de taxi le même jour. Trois chauffeurs. Trois vies entrevues à la sauvette...

Le premier parlait de lui à la troisième personne. Le second chantait. Le troisième m'a parlé de moi.

Le premier m'a dit : « Laurier et Fabre ? Certainement monsieur. Ronald va vous conduire. Et après ça, Ronald va aller se coucher. Il est bien tanné Ronald d'être dans son maudit char ». Comme j'allais lui demander qui était Ronald, il a devancé ma question : « Ronald c'est l'épais à côté de vous ! »

Le second chantait. D'abord mezza-voce. « Quand je reviendrai demain, tu m'attendras sur le chemin... », ou quelque chose du genre. Pour être poli, j'ai dit : « C'est joli ». Alors il s'est mis à hurler à pleins poumons : « Et tu me tendras la main, dans le clair matin... », ou quelque chose du genre. Pour faire diversion, j'ai dit : « C'est de votre composition ? ». Sans s'arrêter de hurler, il m'a tendu sa carte : Michel — Le chansonnier en taxi — Rock, rétro, québécois — Sur rendez-vous et à domicile.

Le troisième m'a jetté un coup d'oeil de côté : « C'est vous ça Foglia ? »

Le premier m'a raconté sa vie comme si c'était pas la sienne... « 12 ans de mariage monsieur. Et elle est partie avec les deux petits. Ronald travaille 12 heures par jour pour payer la pension. Il est bien naïveux Ronald. Il fait vivre les petits, madame, et le nouveau chum de madame qui est su l'chômage... »

Le premier ne se prenait pas. Le troisième ne me prenait pas... « J'veus ai déjà embarqué, vous rappelez pas ? Je vous lis. Pas souvent. C'est plutôt les enfants. J'ai de quoi contre votre manière de dire. Z'êtes plutôt mal engeulé. Vous dire franchement, j'aime mieux Rufiange. Le lisez-vous des fois ? »

Le premier était trop mal dans sa peau pour y rester. Le troisième était mal dans la mienne.

Le deuxième ? Le deuxième chantait. Les autres pas.

COURS DE PERFECTIONNEMENT EN ART CULINAIRE
par Henri Bernard
Repas fins intimes et de réception
Une leçon par semaine le jeudi du 13 oct. au 17 nov.
Renseignement ou dépliant au **843-6481**
2015, rue de la Montagne
Suite 610 Montréal H3G 1Z9
Institut Culinaire Henri Bernard
Permis d'enseignement de culture personnelle 749640

St-Laurent: le feu fait une victime

■ Un incendie qui a été maîtrisé en cinq minutes hier matin à Saint-Laurent, a quand même fait une victime. Il s'agit de Mme Doretha Schasser, 74 ans. La dame était seule dans la maison au moment de l'incendie qui, d'après les pompiers, s'est déclaré dans la salle de lavage située au sous-sol. Le corps de la septuagénaire a été retrouvé dans le corridor dès l'arrivée des pompiers.

L'ABOLITION DE LA BOXE RÉCLAMÉE PAR LES MÉDECINS « Ça va amener plus de monde aux combats », prétend Régis Lévesque

■ Le monde de la boxe mont-réalaise a réagi diversement à la résolution adoptée vendredi dernier par les membres de l'Association médicale canadienne (AMC), recommandant aux gouvernements de bannir la boxe. Tout le monde semble cependant d'accord, la boxe n'est pas en danger. Et celui qui le clame le plus haut, c'est le promoteur Régis Lévesque. Après avoir laissé libre cours à son caractère bouillant, Régis a fini par conclure : « Ça va amener plus de monde aux réunions de boxe ». Et pour le combat de Dave Hilton et de Mario Cusson, le 23 octobre, il prévoit une recette de \$880 000. « Il y a déjà \$620 000 de rentrés, dit-il ».

JEAN-PAUL SOULIÉ

Régis Lévesque voit peut-être un peu grand, mais il exagère à peine. Au Forum, où le combat aura lieu dans trois semaines, M. Jerry Grundman annonce joyeusement des rentrées de \$500 000. « Il reste encore 6 000 sièges à vendre, à tous les prix, mais la vente marche très bien, dit M. Grundman. 1 000 à 1 500 billets de vendus par jour, c'est très fort ! ». Et même sans l'exagération enthousiaste de M. Lévesque, il s'agit d'un record pour des vedettes locales.

Les boxeurs menacés ?

Les boxeurs en danger ? Avec derrière lui plus de 80 combats professionnels, Gaëtan Hart n'est pas d'accord : « Que les médecins laissent les boxeurs vivre en paix ! La boxe a sauvé bien des gens ». Ces propos sont à l'opposé des prétentions des médecins de l'AMC : risque élevé de blessures au cerveau, santé physique et mentale des boxeurs en danger, etc... Gaëtan Hart parle posément. La boxe l'a fait connaître dans le monde entier, et s'il a choisi de gagner sa vie en recevant des coups, ça ne regarde que lui, personne ne l'y a obligé. Il entend pratiquer son art avec sérieux. « Les médecins n'ont rien à y voir, dit Gaëtan Hart ».

Chacun dans son style, et de façon bien différente, Régis Lévesque et Georges Drouin rejettent



Régis Lévesque

les accusations des médecins de l'AMC. Régis Lévesque a « sauté en l'air », en lisant la résolution des médecins, qui, d'après lui, n'ont plus de travail « à cause de la pilule ». Mais les recettes de la prochaine soirée de boxe lui font vite oublier les menaces des médecins.

Plus calme et pondéré, Georges Drouin se présente comme un denturologiste qui a boxé pendant 22 ans. Il a derrière lui 67 combats professionnels, son frère en a 85 et pratique le même métier que lui. Il est entraîneur de boxe parce qu'il aime ce sport. À son « université de boxe Drouin », il a 40 boxeurs à l'entraînement, et il est fier de quelques réussites, dont Mario Cusson, même si ce dernier élément est maintenant passé à d'autres mains. En tout, il a produit neuf champions.

« La course automobile et le football intercollegial sont beaucoup plus dangereux que la boxe, il s'y tue beaucoup plus de monde,

et personne ne parle de les interdire », note M. Drouin. Pour lui, les médecins sont jaloux de voir des athlètes « qui sont censés ne pas être intelligents faire plus d'argent qu'eux ».

Accusations « minces »

Pour Louis Chantigny, président de la Fédération de boxe du Québec, les accusations portées par les médecins de l'AMC contre la boxe sont « très minces ». La liste que les participants au congrès de la semaine dernière ont dressée comporte plusieurs points qui sont réglés depuis déjà longtemps. Mais il souligne l'énorme écart qui existe entre la résolution des médecins de l'AMC et les préoccupations d'autres médecins spécialisés dans le sport et dans la boxe en particulier. « Les médecins semblent ne pas avoir grand-chose à discuter dans leurs congrès, note M. Chantigny. Une résolution sur la boxe entre deux martinis, ça

meuble les longues séances inutiles et vides... ». Le président de la Fédération de boxe du Québec se dit cependant « très concerné par les problèmes qui peuvent exister dans la boxe ». Et il cite de Dr G. Lefahou, de l'Institut Henri-Mondor, de Paris, pour qui un boxeur, ne risque rien, s'il est en forme. « Les cas dangereux sont les bagarreurs de tavernes physiquement très forts, qui acceptent \$50 ou \$100 pour un combat sans préparation, et qui se moquent de leur santé. Ils ont un quotient intellectuel de 35, ça ne leur fait rien de descendre à 32 ! ».

D'autre part, tout le monde cite les statistiques qui démontrent que la boxe vient seulement au neuvième rang des sports pour les cas de mortalité. Il cite, évidemment, les courses, automobiles et surtout de chevaux, mais aussi, entre autres, le football et... la natation. Quand au dernier cas de mortalité enregistré au Québec, celui du boxeur Cleveland Denny, M. Chantigny affirme qu'à l'heure actuelle un tel cas ne pourrait pas survenir, mais qu'au moment du combat fatal, la Fédération qu'il préside n'existait pas.

Un autre avertissement

Pour le président de la Régie pour la sécurité dans les sports, M. Gilles Néron, la position de l'Association de médecine du Canada n'est qu'un autre avertissement. M. Néron note que « les médecins ont très peu de moyens de contrôle et qu'ils ne peuvent intervenir que quand le mal est fait ». Il regrette, comme l'avait fait le rapport de la Régie après une enquête de deux ans, que les contrôles soient absents à la fois sur les équipements et sur la façon dont sont dressées les « cartes » des réunions de boxe. Quand à la résolution de l'AMC, même s'il a rencontré les médecins Coffin et Ghent, qui l'ont présentée, il ignore sur quoi elle se base. Il devra attendre pour le savoir que l'AMC l'ait communiquée au gouvernement fédéral, qui la transmettra au gouvernement du Québec, lequel, normalement, devrait en faire part à la Régie.

UN SUCCÈS INCOMPARABLE! QUELLE RÉUSSITE SPECTACULAIRE!

Les 126 résidences du Sanctuaire du Mont-Royal ont déjà été acquises par des acheteurs enthousiastes.

Aussi, compte tenu d'une demande croissante de demeures de qualité de la part d'investisseurs avisés, nous sommes fiers d'annoncer l'ouverture officielle des ventes de la deuxième pyramide.

le sanctuaire du mont-royal

BUREAU DES VENTES: 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL, TÉL.: 738-6000. (De préférence sur rendez-vous)

- 106 nouvelles résidences de prestige offrant la même qualité incomparable.
- Environnement toujours aussi spectaculaire: superbe boisé à dix minutes du centre-ville.
- 1 ch. à c. : **TOUS VENDUS** — 97 500 \$ et plus.
- 2 ch. à c. : à compter de 1 315 pi ca — 126 500 \$ et plus.
- 3 ch. à c. : à compter de 1 700 pi ca — 165 500 \$ et plus.
- Penthouses : à compter de 2 360 pi ca — 360 000 \$ et plus.
- Occupation : été 1984.

Du nouveau monde au T.N.M. ...

Luc Durand	Christiane Raymond	Pierre Chagnon	Markita Boies	Raymond Bouchard	Sophie Clément	Normand Chouinard
------------	--------------------	----------------	---------------	------------------	----------------	-------------------

7 nouvelles têtes d'affiche

Un nouveau directeur artistique
Olivier Reichenbach

5 pièces des plus divertissantes
Tartuffe de Molière
« Couvrez ce sein que je ne saurais voir ! »
Une pièce débordante de vie et de vérités.
Amadeus de Peter Shaffer
« QUI A ASSASSINÉ MOZART ? »

Une oeuvre passionnante digne d'un roman policier. Un triomphe sur Broadway.

La passion de Juliette de Michelle Allen
Une pièce libératrice où règnent les passions et les fantasmes.

Cul-de-sac au septième ciel de Caryl Churchill
Une comédie inimitable sous le thème de la libération sexuelle.

Arlequin, serviteur de deux maîtres de Carlo Goldoni
Un classique inégalé de tout le répertoire de la « commedia dell'arte ».

Une nouvelle formule d'abonnement
L'abonnement libre vous permet de choisir le soir qui vous convient.

- les jeudis étudiants à 50%
- les matinées du dimanche
- le brunch-théâtre
- le service inter-ville

Les abonnements sont en vente dans toutes les succursales du Permanent et au T.N.M.
Chaque abonnement que vous achetez dans les succursales du Permanent contribue au financement de la Fondation Ste-Justine.
15% du total des ventes seront versés à la Fondation Ste-Justine lors du téléthon des Étoiles.

À la bonne heure!
Cette année je m'abonne avant qu'il ne soit trop tard!

861-7488

tnm
LE THÉÂTRE QUI DIVERTIT
84 ouest, rue Ste-Catherine

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC editorialiste en chef

Parlons donc de social-démocratie

Le colloque du Parti québécois sur le thème de «la social-démocratie» peut paraître avoir été un exercice pour intellectuels. Erreur: le sujet est important, et il faut en parler.

D'abord, parce que l'expression reprend subitement vie au Québec, après avoir été galvaudée il y a une dizaine d'années. Comme on sait que les Québécois sont friands de mots importés pour colorer la grisaille de leur quotidien souvent trop triste, il faut s'attendre à ce que ceux qui ont oublié le début des années 70 s'imaginent découvrir un nouveau concept avant de s'interroger sur son sens. Ensuite, parce qu'il faut justement donner un sens aux mots dans leur contexte; comme le contexte socio-politique québécois ne ressemble guère à celui de la Suède d'hier et d'aujourd'hui ou même à celui de la France socialiste, il faudrait bien voir ce que nous sommes avant de décider ce qu'on veut faire.

Le premier ministre René Lévesque l'avoue: l'expression ne lui plaît guère; il ne l'a pas choisie et n'est pas prêt à l'adopter.

Si, dit-il, la social-démocratie se définit comme «une gestion douce de la crise», il veut bien l'accepter. Mais le premier ministre sait que la notion des politologues est beaucoup plus vaste. Elle signifie une philosophie et une compréhension de la chose publique, une politique d'emploi, une concertation sociale, une définition du rôle de l'État plus ou moins Providence, une volonté d'égalité des chances, bref, une orientation de gauche qui puisse se réaliser en harmonie avec un contexte socio-politique où survit et fleurit la libre entreprise en accord avec des mesures gouvernementales acceptées. La social-démocratie, c'est complexe, c'est difficile, c'est tellement exigeant que, présentement, de l'avis de M. Jacques Huntzinger, secrétaire national aux Affaires internationales du Parti socialiste français et invité au colloque de fin de semaine, la social-démocratie est en crise profonde dans tous les pays où elle tente de survivre.

Tout cela, pour se donner un brin de réalisme. Ce qui ne signifie pas qu'il faille en abandonner l'idéal: non, surtout pas au moment où les États-Unis s'engagent dans des options politico-économiques de droite qui risquent de nous influencer sans bien nous respecter. Mais s'il faut lui préparer certaines bases, tentons de lui offrir un terrain approprié.

Ainsi, quand, dans un esprit social-démocrate, le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Fernand Daoust, propose la mise sur pied de comités sectoriels de type patronal-ouvrier, il suggère une espèce de concertation que ses collègues de la CSN rejettent avec véhémence. Et quand il dit que le mouvement syndical était «ouvert au dialogue» et prêt à «repenser son rôle et ses pensées traditionnelles afin qu'on puisse parvenir à des résultats un peu plus concrets», il n'a sûrement pas lu les réactions de la CSN, publiées en ces pages, en réponse à un article où je proposais des mesures semblables.

Avant d'oser espérer en une véritable social-démocratie qui respecte les mots et les idées, il faudrait, un instant, regarder la réalité québécoise: trois centrales et une fédération syndicales qui s'affrontent, un gouvernement qui administre une option plus nationaliste qu'économique, une société qui vient de découvrir un bien-être qu'elle ne veut pas partager, des relations patronales-syndicales qui respirent encore l'air du début du siècle et une notion de justice qui sert les intérêts privés.

Alors, la social-démocratie, on en reparlera...

Jean-Guy DUBUC



(Tous droits réservés)

LIBRE OPINION

L'alouette et l'autruche

Jacques Dufresne est coauteur de *Crise et leadership*, qui vient de paraître chez Boréal Express; il a aussi organisé, en association avec l'École nationale d'administration publique, le colloque sur le même thème qui s'est tenu au Palais des congrès du 29 septembre au 1er octobre.

À entendre les récriminations

JACQUES DUFRESNE

des hommes politiques et des journalistes lors des conflits dans le secteur public, on croirait que la patrie est chaque fois en grand danger, que l'état d'urgence va être décrété et qu'un référendum, où la majorité va enfin pouvoir s'exprimer, résoudra bientôt le problème une fois pour toutes.

Rien ne se produit. Avec la paix sociale renait l'illusion que tout se passera mieux la prochaine fois. À peine replumée, l'alouette se fait autruche. Pourtant les noms des travailleurs qui, pour se conformer à leur conscience et à la loi, ont défilé l'ordre syndical, sont encore inscrits en rouge sur les tableaux, avec des qualificatifs comme «traîtres», «scabs», etc. Or, à elle seule, cette persécution indique que les troupes seront plus faciles à diriger à la prochaine occasion; avec une telle méthode, on peut en effet être assuré que les dissidents seront plus rares et plus timides à l'avenir.

En retrouvant ses illusions, la majorité retrouve aussi son ambivalence. C'est le gouvernement finalement qu'elle con-

damne: Bourassa en 1976, Lévesque en 1983. Du même coup elle affaiblit l'État qui, par-delà les partis politiques, est censé la représenter.

Il faut peut-être considérer tout cela comme un rituel nécessaire qui nous protège contre des maux bien pires. La société sans conflits était le rêve des nazis. Konfliktlosigkeit (absence de conflits) était l'un des grands mots du régime. Nos petits épisodes d'avilissement et de barbarie sont peut-être un moindre mal. Mais, dans ces conditions, pourquoi, en période de crise, cette rhétorique apocalyptique chez nos gouvernants, dans l'opposition, chez nos journalistes et dans la population en général? Si ces récriminations ne débouchent jamais sur l'action, il faudra un jour se résigner à les considérer comme un signe d'impuissance.

Sans appeler de nos vœux une société sans conflits, nous pourrions tout de même apprendre à profiter des accalmies pour aller au fond des choses. Ce fond des choses est aussi clair que celui des lacs acides: voulons-nous un État qui arbitre les conflits ou un État qui est l'un des protagonistes? Voulons-nous un État qui représente et sert les citoyens le plus efficacement possible ou un État dont le premier souci est de respecter les conditions que lui imposent ses employés par le biais des négociations?

Au Québec, nous ne sommes pas encore mûrs pour le grand débat sur l'État-Providence vs l'État minimal. Il nous faut

d'abord choisir entre l'État négociateur et l'État représentatif et responsable.

L'État, par exemple, vote une loi qui permet aux personnes âgées de demeurer au travail après soixante-cinq ans. Cette loi en elle-même est peut-être bonne, mais que vaut-elle en pratique si, à cause des conventions collectives et de la culture du milieu, tel ou tel directeur de CLSC doit garder au travail une infirmière qu'aux bobos alors qu'elle devrait être d'abord préoccupée par les problèmes liés à la sexualité ou à la drogue?

Un projet de loi sur la réforme de la fonction publique va bientôt être étudié. Au dire de plusieurs spécialistes en la matière, ce projet est excellent. On sait très bien cependant que, dût-elle être votée à l'unanimité, la nouvelle loi ne pourra être appliquée qu'après avoir été négociée.

Incidemment, le public connaît le coût et la durée des négociations en période de crise, mais sait-il que ce processus se poursuit en catimini pendant les accalmies et que le gouvernement consulte les syndicats sur une foule de questions officiellement non négociables? En quoi consiste notre démocratie? Dans une négociation perpétuelle avec une minorité corporatiste ou dans un dialogue permanent avec la base et ses représentants? Quel est le contenu précis de ce fameux et fumeux concept de social-démocratie: redistribuer les richesses le plus justement et le plus effi-

cacement possible ou donner aux serviteurs du public le moyen d'abattre les gouvernements et d'invalider les lois votées par le Parlement? Quand on dit de M. Bourassa qu'il est, lui aussi social-démocrate, veut-on dire qu'il confond les deux sens du mot, comme le font les péquistes, comme il l'a fait lui-même dans le passé et comme Jean Lesage en avait donné à tous l'exemple?

Ceci n'est pas un réquisitoire contre les syndicats mais un plaidoyer pour le redressement de l'État, lequel, pour l'heure, ressemble étrangement au Stade olympique qui, incidemment, est lui aussi, entre autres choses, un produit de la négociation perpétuelle.

On dit que Jean Lesage croyait sincèrement que les syndicats n'abuseraient pas des privilèges qu'il leur accordait. À quoi attribuer l'immaturité politique qui nous a fait croire à tous, comme à Jean Lesage, que des groupes d'intérêts peuvent résister à la tentation d'user et d'abuser de la situation de pouvoir qui leur a été impartie? Au fait qu'étant un peuple pauvre et orphelin, nous nous sommes crus exempts des vices communs et que, pour compenser, nous avons cultivé un sentiment d'immunité, lequel prolongeait d'autre part notre vocation de peuple élu et missionnaire?

C'est de ce mécanisme de compensation qu'il nous faut nous libérer. Point n'est besoin pour cela de tendre vers une société sans conflits et sans syndicats. Il suffirait peut-être de permettre à chaque travailleur du secteur public de s'affilier à un syndicat de son vrai choix, comme cela se fait en France où l'État, pourtant beaucoup plus fort que le nôtre, s'est bien gardé de donner trop de pouvoir à ses employés.

FREDERIC WAGNIERE



Marcel Adam

J.-Y. Morin et les minorités

On peut être un universitaire bardé de diplômes, un constitutionnaliste distingué, un homme politique plus que moyennement intelligent et se mettre néanmoins le doigt dans l'œil plus souvent qu'à son tour.

C'est la réflexion que je me faisais en lisant vendredi dernier le compte rendu d'une déclaration faite la veille par le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin.

Je me souviens par exemple des inquiétantes distinctions qu'il faisait naguère entre les «vrais Québécois» et les autres. On se rappellera qu'au début de l'été il avait soulevé l'hilarité des deux côtés de la Chambre — et embarrassé M. Lévesque — en soutenant sérieusement que les citoyens d'un Québec éventuellement indépendant pourraient avoir la double nationalité: québécoise et française.

Or voici que jeudi dernier M. Morin récidivait. Interrogé par les journalistes au sujet du conflit de juridiction entre son ministère et celui du nouveau ministère du Commerce extérieur, M. Morin se contenta d'affirmer que «dans tout pays, dans tout État souverain, il doit y avoir une seule politique extérieure. Il ne doit pas y en avoir deux. C'est une question de principe...»

En proclamant cette évidence M. Morin n'avait pas l'air de se rendre compte qu'il reprenait à son compte l'argument qu'invoquait M. Trudeau chaque fois qu'il arrivait au Québec d'ambassadeur de jouer un rôle international qui risquait de présenter à l'étranger une image ambiguë de la politique extérieure du Canada.

Ne réalisant sans doute pas non plus avec quelle vigueur lui et ses semblables dénoncent cet argument du gouvernement fédéral, qui dissi-

mulait une volonté bien arrêtée d'empêcher le Québec d'ouvrir des fenêtres sur le monde.

Aujourd'hui M. Morin l'invoque, lui, pour des raisons autrement plus nobles: la protection de ses plates-bandes ministérielles.

Au cours de la même conférence de presse M. Morin, interrogé sur la crise linguistique du Manitoba, a tenu des propos qui trahissaient le même détachement, la même insensibilité à l'égard de la lutte pour la survivance que mènent les minorités francophones de la diaspora canadienne, que ceux que tenait le mois dernier, mais avec plus de brutalité, cependant, le ministre Gérald Godin.

M. Morin n'a pas dit carrément, comme son collègue, que «c'est une cause perdue». Mais à l'aide des statistiques des derniers recensements il a montré que «l'assimilation... se poursuit inexorablement, de décennie en décennie, dans toutes les provinces», pour ensuite dire son scepticisme quant à leurs chances de succès dans le maintien du français dans les provinces anglophones.

Les Franco-Manitobains ont dû se sentir fortement encouragés à poursuivre la lutte par cette déclaration pour le moins dénaturée. M. Morin affirme bien sûr que son gouvernement est très sympathique à la cause perdue des parents pauvres de la grande famille franco-québécoise. La preuve: on leur envoie beaucoup d'argent et de l'aide en ressources humaines. On leur envoie aussi, malgré tout, nos meilleurs vœux de succès. Mais on ne peut faire plus, en vertu du grand principe «non-ingérence mais non-indifférence».

C'est un beau principe que malheureusement la Fédération des francophones hors Québec n'a pas su respecter lors du référendum.

Un remède pour l'industrie pharmaceutique

On ne se lasse pas de nous répéter que notre avenir économique dépend de l'adoption rapide de nouvelles technologies. L'automatisation, l'informatisation et la robotisation seraient les seules planches de salut, et si nous ne savons pas négocier le virage technologique, le Québec et le Canada tout entier s'en iront dans le décor.

Une rencontre avec M. Jacques Servier m'a fait penser que ce virage ne doit pas nécessairement être un changement radical et presque artificiel pour la société. En effet, notre société porte déjà en elle les éléments d'une économie plus avancée.

Le Dr Servier est le président des Laboratoires Servier, le deuxième exportateur de produits pharmaceutiques de France. Il ne tarit pas d'éloges sur la qualité de la recherche pharmacologique à Montréal, et sa compagnie a ouvert un laboratoire à Pointe-Claire, il y a cinq ans, pour développer commercialement le résultat de recherches faites à l'Universi-

té de Montréal. Il estime que le niveau de la recherche fondamentale et clinique dans les universités et les hôpitaux montréalais est très élevé et qu'il existe une bonne synthèse entre la technique nord-américaine et la pratique française qui veut que le médecin soit proche du malade.

Si Montréal possède une telle richesse dans le domaine pharmaceutique, comment se fait-il qu'Ayerst et Hoffmann-La Roche aient décidé de cesser toute activité de recherche à Montréal? Les grandes sociétés pharmaceutiques multinationales ne voient plus grand intérêt à développer de nouveaux médicaments au Canada à cause d'une modification apportée à la Loi sur les brevets en 1969. En effet, elles sont obligées d'accorder des licences à des imitateurs contre une redevance de 4 pour cent. La protection du brevet est ainsi insignifiante et les compagnies innovatrices ont de la peine à financer le coût de la recherche.

Le Canada est le seul pays à avoir un tel système de licences obligatoires. Il n'est pas surprenant que les compagnies étrangères y voient une forme de braconnage et préfèrent faire la recherche ailleurs.

La recherche pharmacologique à Montréal se trouve ainsi amputée d'un de ses éléments essentiels — le développement d'une découverte scientifique en un remède prêt à être vendu en pharmacie. Il ne faut pas s'étonner si la recherche fondamentale et clinique de nos universités et de nos hôpitaux est alors exploitée à l'étranger pour que nous puissions, par la suite, importer les nouveaux remèdes. Mais il y a pire: les chercheurs dans les universités et les hôpitaux pourraient trouver qu'ils ne sont pas assez stimulés sans le contact immédiat avec l'industrie et trouver de meilleures conditions de travail aux États-Unis ou en Europe. En tout cas, c'est une bien curieuse façon de négocier le virage technologique quand un gouvernement en-

courage et subventionne la recherche dans les universités et les hôpitaux et qu'un autre la décourage dans l'industrie.

Le Dr Servier estime que Montréal jouit d'avantages rares avec sa communauté de chercheurs en pharmacologie. Elle devrait se trouver au même niveau que Paris, Bâle et plusieurs villes américaines. Ce qui lui manque pour l'instant est un cadre juridique qui permette aux compagnies montréalaises — peu importe qu'en fin de compte elle soient canadiennes ou étrangères — de lutter à armes égales contre la concurrence, car aucun autre pays n'a songé à entraver son industrie pharmaceutique en l'obligeant à partager ses brevets avec ses concurrents.

Il faut espérer que cette question sera examinée lors de la prochaine session du Parlement et qu'on découvrira qu'un pas important vers la haute technologie peut être fait en retournant vers les structures plus simples du passé.

Un quotidien français succède à L'Évangéline au Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick sera bientôt doté d'un nouveau quotidien de langue française qui succède à L'Évangéline, disparu à la fin de septembre 1982. Dans cette note, diffusée la semaine dernière, M. Jean-Maurice Simard, ministre dans le gouvernement de M. Hatfield et député d'Edmundston à l'Assemblée législative de Fredericton, dit comment et pourquoi les autorités provinciales ont décidé d'investir 4 millions \$ dans cette publication des Acadiens.

La création d'un journal français en Acadie, il y a presque cent ans, a joué un rôle capital dans l'éveil de la conscience collective acadienne. Par les échanges d'idées qu'il a favorisés, ce journal est indirectement à l'origine de plusieurs autres institutions qui jouent chez nous un rôle tout aussi important. Les luttes que la communauté acadienne a menées et gagnées grâce à ce journal ne se comptent plus. Il a été pendant longtemps notre seule porte d'entrée sur le monde. Et il nous a révélé à nous-mêmes.

Voilà pourquoi, quand on parle de L'Évangéline, on parle d'une institution. Et elle était, parmi toutes nos institutions, peut-être la plus essentielle, car elle était un point de rencontre quotidien, un lieu de réflexion.

Sans journal quotidien français, à chaque jour, nous sommes 250 000 Acadiens privés d'information sur l'activité de notre communauté. Bien sûr, nous avons les médias électroniques, mais à cause de leur nature, l'information qu'ils nous offrent est fragmentaire et nous devons bien souvent « rester sur notre faim », comme on dit.

La disparition de L'Évangéline n'aura pas eu que de mauvais effets. Elle a mis en lumière une réalité troublante que nous avions négligé de reconnaître jusque-là: c'est la fragilité de certaines de nos institutions.

Cette disparition a démontré de façon brutale que ce n'est pas seulement en multipliant les institutions (qu'elles soient à caractère économique, politique, culturel ou autre) que nous pouvons assurer le plein développement de la communauté acadienne. Il nous faut plutôt consolider nos acquis, c'est-à-dire prendre toutes les mesures qui s'imposent pour garantir la viabilité de ces institutions.

La nécessité urgente d'un quotidien français étant reconnue par tout le monde, le gouvernement, fort des vœux unanimes de l'Assemblée législative le priant d'intervenir financièrement d'ici la fin de l'année, a donc décidé d'accepter le projet d'un quotidien soumis par un groupe d'institutions acadiennes pour permettre la parution d'un journal de caractère national devant être distribué, pour la première fois, dans toutes les régions de la province.

Notre intervention est une autre manifestation de notre ferme intention de tout mettre en oeuvre pour fournir aux Acadiens les outils nécessaires pour prendre leurs affaires en main.

Certains objectent que la mise sur pied d'un quotidien français au Nouveau-Brunswick relève de l'entreprise privée et que le gouvernement n'a pas à s'y ingérer. C'est là un argument spécieux qui n'aura servi tout compte fait qu'à alimenter une certaine confusion dans l'esprit de bien des citoyens.

Comprenons-nous bien: le gouvernement ne voit aucune objection à ce qu'un citoyen ou un groupe de citoyens entreprennent de publier un quotidien au Nouveau-Brunswick. Nous sommes tous libres d'investir notre argent comme bon nous semble.

Cependant, à la lumière des analyses d'experts, de fonctionnaires et d'autres effectuées sur les opérations financières d'un quotidien français chez nous, le gouvernement provincial a conclu, avec tous les députés de l'Assemblée législative, que l'entreprise privée seule ne pouvait assurer, au Nouveau-Brunswick, la rentabilité d'un quotidien de qualité diffusé dans toute la province, à cause des coûts associés à la distribution, au reportage et à la vente de la publicité. En procédant autrement, nous prendrions le risque de nous retrouver encore sans quotidien, et ce, à brève échéance.

D'autres ont allégué qu'une contribution financière gouvernementale à la mise en opération d'un nouveau quotidien nuirait à la liberté de presse. C'est une objection légitime et nous en sommes conscients. Nous sommes bien conscients, aussi, que notre démarche est inusitée, mais elle est commandée par des impératifs sociaux auxquels un gouvernement n'a pas le droit de se soustraire.

Toutefois, cette objection ne saurait tenir le coup bien longtemps devant la formule de financement que nous avons retenue. En effet, en mettant à la disposition des promoteurs du projet un fonds fiduciaire, administré par le juge francophone senior de la Cour du banc de la reine, le recteur de l'université de Moncton et une troisième personne choisie par ces derniers, nous nous interdisons par le fait même toute possibilité d'intervention directe ou indirecte dans la gestion de ce fonds.

D'autre part, par la structure administrative retenue pour le journal, nous nous interdisons également toute possibilité d'intervention directe et indirecte dans l'administration et la politique éditoriale du journal.

Certains trouvent que la contribution de quatre millions au fonds fiduciaire est exagérée. De fait, nous convenons qu'il s'agit d'une somme importante.

Mais compte tenu de la mission de ce journal, du problème particulier que nous voulons résoudre, et surtout compte tenu de l'expérience passée de L'Évangéline aux prises avec des difficultés financières chroniques qui l'ont littéralement tenue à la merci des gouvernements pour l'obtention d'équipement et de contrats de publicité ou autres, nous croyons que ce montant imposant est justifié.

Ce n'est qu'à ce prix que nous assurerons l'indépendance permanente du journal face aux gouvernements ou à d'autres groupes et qu'il sera libéré de toutes formes de pressions indues.

En résumé, les critères que nous avons retenus pour nous associer au financement de ce nouveau quotidien, autonomie de gestion et d'orientation, indépendance financière, viabilité, distribution provinciale, représentativité régionale, étaient justement conçus pour empêcher tout gouvernement, provincial ou fédéral, le nôtre et ceux qui suivront, de la possibilité d'exercer tout contrôle sur le journal.

Ces critères que nous nous sommes permis de formuler ont été déterminés par notre souci d'offrir à la population un journal de qualité supérieure, d'envergure provinciale, qui respecterait par son contenu, son personnel journalistique et sa distribution, le caractère particulier des trois grandes régions francophones du Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement est convaincu d'avoir adopté une attitude positive, réaliste et ouverte dans ce dossier complexe et se réjouit de l'appui non équivoque que nous a donné le chef intérimaire de l'Opposition. Cette conformité de vue et de vœux souligne le caractère exceptionnel de notre action.

Nous sommes confiants du bien-fondé de notre choix, car il est motivé par trois facteurs précis:

a) se conformer à la loi: la Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick, qui stipule que le gouvernement doit assurer le droit des communautés à des institutions distinctes et surtout, que «... le gouvernement du Nouveau-Brunswick, dans les mesures législatives qu'il propose, dans la répartition des ressources publiques et dans ses politiques et programmes, encourage, par des mesures positives, le développement culturel, économique, éducationnel et social des communautés linguistiques officielles»;

b) répondre au désir populaire: le mandat électoral sans précédent et sans équivoque que nous ont confié les Acadiens et les Acadiennes;

c) respecter le vœu de l'Assemblée législative: la résolution 69, adoptée par tous les députés l'été dernier, priant le gouvernement d'intervenir directement dans ce dossier et ce, d'ici la fin de l'année.

En terminant, j'invite tous les Acadiens et Acadiennes, tous les groupes, associations, institutions, du nord au sud, de l'est à l'ouest, à se réjouir de ce moment historique et à faire en sorte que notre nouveau quotidien français du matin devienne le forum par excellence où nous pourrions débattre du devenir acadien.

Je remercie tous ceux et celles qui se sont exprimés dans le débat public qu'a suscité l'absence d'un quotidien et la préparation des projets. Par leurs interventions, leurs actions, leurs prises de position, ils nous ont permis de mieux saisir les enjeux en présence et de solutionner ce délicat problème avec dignité.

En ma qualité de député d'Edmundston, je me réjouis que des citoyens et des groupes du Madawaska aient pris part aussi activement à la recherche d'une solution, et qu'ils aient indiqué de cette façon le désir du Madawaska d'être un partenaire actif et engagé dans le développement de l'Acadie. Je suis confiant que le Madawaska voudra et saura participer au succès de ce journal et que toute cette aventure aura permis l'émergence d'un consensus inter-régional qui favorisera une plus grande cohésion entre toutes les régions du Nouveau-Brunswick, une province unique au Canada, une province spéciale, où, encore une fois, nous mettons notre imagination à l'oeuvre dans la recherche de solutions originales à nos problèmes particuliers.

JEAN-MAURICE SIMARD

Exploration stimulante

De l'avis des géologues de l'ex-ministère des Mines du Québec, il reste encore de 35 à 50% des gisements miniers, enfouis sous terre, qui n'ont pas été découverts dans notre province.

Pourquoi les finissants de 1983-84 en géologie et en génie minier des universités et qui seront eux aussi en chômage en saison d'été ne s'organiseront-ils pas en Coopérative d'exploration minière (un minimum de 12 personnes est requis pour fonder une coopérative en vertu de la loi) aux fins de passer au peigne fin les territoires boisés du Québec, qui sont actuellement géologiquement cartographiés et classés au ministère de l'Énergie et des Ressources?

Si ces jeunes diplômés parvenaient à découvrir quelques gisements, ils n'auraient qu'à jalonner le terrain, et ces gisements deviendraient automatiquement leur propriété. Après quoi, ils n'auraient qu'à prendre contact avec toute compagnie privée qui œuvre dans la même sorte de minerais que celui découvert afin de négocier les conditions d'exploitation. Si c'est de l'or, négocier avec un producteur d'or; si c'est du cuivre, négocier avec un producteur de cuivre, etc.

Je suis convaincu qu'une telle coopérative ne répéterait pas l'erreur de Soquem (société du gouvernement) qui, au lieu d'explorer depuis sa fondation, a investi des centaines de millions dans l'exploitation, en Abitibi en particulier, au lieu d'explorer et détecter des gisements comme l'exigeait sa vocation. Il y aurait aujourd'hui beaucoup moins de chômage, si elle avait exercé à plein sa vocation.

Pour réaliser ce qui précède, bien entendu, il faudrait que des subventions, de la part de nos deux gouvernements, soient octroyées à une telle coopérative. Ces subventions seraient de beaucoup plus valables que celles actuellement distribuées (subventions pour un centre de loisirs - pour l'enregistrement d'un disque - pour un sondage, etc.), et tout cela pour créer seulement quelques emplois temporaires.

René HARMEGNIÉS
Québec

La réforme scolaire

Le projet de réforme scolaire du Dr Camille Laurin impliquant la déconsecration des écoles, l'attitude des évêques du Québec, (...) et la réaction indignée de deux mouvements opposés à cette politique constituent présentement la toile de fond d'un débat qui risque de faire couler beaucoup d'encre au Québec.

L'essentiel de ce débat pourrait se résumer à peu près comme suit: peut-on, de nos jours, être catholique dans le sens propre du mot et favoriser la neutralité confessionnelle des écoles, ou faut-il à tout prix maintenir la tradition archaïque d'un catholicisme pratiqué par à peine cinquante pour cent de la population?

Le mot catholique que je sache vient d'un mot grec «katholikos» qui signifie universel. Or, l'universel va beaucoup plus dans le sens de la diversité des personnes et de la liberté des consciences que dans le sens de la rigueur monolithique d'une religion qui serait imposée à la majorité, un peu à la manière des années d'avant 1960. D'où le ridicule de l'attitude des opposants au projet de réforme du ministre de l'Éducation, (...)

À quoi servirait-il de jouer aux «faux purs» et de nier la réalité d'aujourd'hui? Si, autrefois, c'était normal au Québec de penser exclusivement ou presque, en catholiques romains, de nos jours il est normal de penser différemment. Voilà ce que nos évêques fort intelligents ont sans doute compris, eux qui n'ont pas jugé bon de partir en guerre contre une déconsecration, disons mieux, une décatolisation des écoles. (...)

Guy MILOT
Montréal

EN VRAC

Des obstructions mal vues

À Repentigny, les barrages, on connaît cela! Il y a quelques années, la ville a accordé des permis de construction de maisons entre le fleuve Saint-Laurent et le moulin à vent Grenier, isolant ainsi ce dernier de son milieu naturel, la voie fluviale, et bloquant totalement la vue sur le fleuve. Bien plus, les édiles municipaux ont laissé barrer le chemin qui le relie au rivage et, sur les cartes municipales, il n'apparaît plus. Notons en passant que ce moulin a une très grande valeur historique car il est à peu près le seul en Amérique à posséder encore tout son mécanisme original.

Il y a huit ou neuf ans, la ville obstruait le chenal entre l'île Lebel et la terre ferme de sorte qu'aujourd'hui, il s'est formé, en aval et en amont, deux étendus d'eaux mortes qui exhalent de fortes

odeurs en été. N'aurait-il pas été préférable d'y construire un petit pont pour enjamber ce bras du fleuve? Cela aurait été peu coûteux et aurait fait la joie des petits et des grands.

Tout dernièrement, c'était au tour du chemin du vieux quai à se faire boucher. Même le vieux quai est rendu inaccessible. Or c'est de cet endroit qu'à Repentigny, les citoyens et les touristes peuvent jouir de la plus belle vue sur le majestueux Saint-Laurent. Le conseil municipal n'affiche aucun intérêt pour cet endroit unique qu'une ville aussi importante devrait non seulement entretenir mais améliorer et transformer en parc, si minime soit-il, pour le plus grand bien de tous.

Michel CÔTE
Repentigny

Quelques précisions

Monsieur Gilles Normand
La Presse
Montréal

Cher collègue

On a porté à mon attention un article que vous avez publié sur L'Actualité et le père Jean-Louis Brouillé dans l'édition du 17 septembre de LA PRESSE. J'y ai relevé quelques approximations que j'aimerais corriger et porter à l'attention de vos lecteurs. Vous dites que Actualité, vendue aux frères Veilleux de Drummondville en 1968 est ensuite devenue L'Actualité pour passer enfin aux mains de MacLean Hunter en 1973, date à laquelle la revue avait un tirage de 165 000 exemplaires.

MacLean Hunter a acheté Actualité de M. Claude Martin de Drummondville en mars 1976. Le tirage de cette revue était à l'époque de 120 000 exemplaires. La publication a immédiatement cessé. Celle du magazine le Maclean a été interrompue quatre mois plus tard, en août 1976. Et c'est en septembre seulement qu'a paru L'Actualité qui regroupait, après plusieurs mois de préparation, les ressources des deux publications antérieures. Le tirage du magazine Maclean était de 145 000 exemplaires. Celui de L'Actualité est aujourd'hui, après sept ans, de 257 000 exemplaires.

Jean PARÉ
Directeur

Dissociation de l'ANCAI

L'Association nationale des camionneurs artisans Inc. (ANCAI) tient à corriger la fausse impression créée dans l'opinion publique, presque chaque fois qu'une manifestation quelconque impliquant des camionneurs survient.

Le plus récent incident du genre, survenu dans la région métropolitaine de Montréal, le samedi 10 septembre dernier, illustre encore une fois cette confusion, souvent provoquée malicieusement par des adversaires de l'ANCAI, ou par simple ignorance des faits.

Les quelque 200 camionneurs «indépendants» qui ont perturbé bruyamment la circulation dans l'île de Montréal, pour protester

contre les entrepreneurs qui coupent les prix et surchargent les camionneurs, ne sont pas des membres de l'ANCAI ni des camionneurs artisans.

L'Association se dissocie entièrement de cette manifestation. Nous, ce n'est pas notre politique, le blocage des routes; c'est par le dialogue et la négociation franche et honnête que nous défendons les droits de nos membres.

L'ANCAI a toujours évité de se mettre à dos la population, les entrepreneurs, les requérants de service dans le gouvernement (...)

Alphonse DUFOUR
directeur de l'ANCAI

Les poètes au Québec

Gatien Lapointe est mort.

À Sainte-Justine de Dorchester, son village natal, ses parents et ses amis sont allés ensevelir dans les replis des Appalaches le corps maintenant sans larmes et sans joies de ce poète sans lois.

Des parents... des amis... Ils étaient nombreux. Mais où étaient (à quelques exceptions près) les poètes qui l'admiraient, les écrivains qui le respectaient? Et les politiciens qui se targuent de placer au premier rang de leurs préoccupations les valeurs culturel-

les? Les journalistes, les reporters n'ont pas, eux non plus, envahi la blanche petite église de Sainte-Justine.

Je ne ferai pas de comparaisons, mais souhaite, espère que tous vous compreniez que malheureusement le Québec, quoi qu'il en dise, n'a pas encore hissé les poètes à la hauteur de son cœur.

Simone BUSSIÈRES
membre de la Société des écrivains canadiens de langue française et de l'Union des écrivains québécois

La rentrée scolaire: des problèmes

Voici l'opinion d'un groupe de parents de la région ouest de la CECM sur la rentrée scolaire 83.

Nous avons eu à vivre cette année une rentrée scolaire des plus tumultueuses en raison des changements d'école qu'ont dû subir certains de nos enfants. En effet, de jeunes écoliers de six et sept ans doivent maintenant, pour se rendre à leur nouvelle école, marcher sur des distances deux fois plus longues et traverser des artères dangereuses. Par ailleurs, n'eût été la solution trouvée par l'un de nous après maints calculs, 13 de nos enfants âgés de huit ans

auraient été obligés de voyager en autobus pour se rendre à une école située à quatre kilomètres de leur foyer.

On sait, d'autre part, que les enfants qui changent trop souvent d'école voient leur rendement scolaire diminuer en raison de difficultés d'adaptation à un nouveau milieu ou à une nouvelle méthode d'enseignement.

Enfin, on constate chaque année un accroissement du nombre des classes combinées, ce qui, croyons-nous, nuit à la qualité de l'enseignement. Comme la situation se répète depuis déjà quelques

années et que nous prévoyons devoir affronter les mêmes problèmes dans les années à venir, nous croyons que les décrets dans le domaine de l'enseignement sont invariables et qu'ils doivent être changés au plus tôt.

Lucille DENIS
Diane LAVIGNE
Germaine JOLICOEUR
Danielle MALLETT
Susie ROBIDOUX
Ginette TREMBLAY
Lucie LALONDE
Denise MARTIN
Dolène SCHMIDT

ÉPARGNES CHEZ MONDIALE

Caplan-Duval

DE RENOMMÉE

VAISSELLE À PRIX D'AUBAINE

WEDGWOOD

- Aynsley
- Coalport
- Minton
- Paragon
- Royal Albert
- Royal Crown Derby
- Royal Doulton
- Wedgwood
- Spode

RABAIS DE 30 à 60%

CARAFE À VIN

EN CRISTAL

PRIX CAPLAN-DUVAL

\$19⁹⁹

VERRERIE SUR PIED WATERFORD

Motifs Donegal, Boyne, Moser, Atlantis

Économisez 50%

MEUBLES D'APPOINT

ÉPARGNES EXTRAORDINAIRES

CRISTAL D'ARQUES

LONGCHAMPS

\$15⁹⁹

ENSEMBLE DE 6

RAYON DES BAGAGES

réduction **50%**

DÉCOUVREZ LES ÉPARGNES

Caplan-Duval

6700, ch. Côte-des-Neiges (Plaza Côte-des-Neiges) 735-3633

Sans frais 1-800-361-6482

5800, boul. Cavendish (Mail Cavendish) 489-5761

LES RACONTEURS DU PETIT ÉCRAN



GUY FOURNIER

Créer des personnages qui ressemblent à du «vrai monde»

— 5 —

■ Guy Fournier est un auteur comique, un humoriste, un rigolo. Pourtant, même les flics le prennent au sérieux. En 1970, 1971 et 1972, on lui a confié la présidence du Comité d'organisation du centenaire de la Gendarmerie Royale du Canada. Il raconte avec plaisir que dans l'*Edmonton Journal*, un éditeur avait demandé pourquoi un fou pareil avait été amené à s'occuper d'une affaire aussi sérieuse. Affaire de contacts, sans doute, mais aussi envie de changer d'occupation.



JEAN-PAUL SOULIÉ

« Si j'étais riche, je m'arrêteraient tout de suite d'écrire, affirme, aussi sérieusement qu'il le peut, l'auteur de la série *Peau de banane* du réseau TVA. C'est la chose la plus difficile à faire, même pour le billet que j'ai signé pendant des années pour l'ancien *Perspectives*, et maintenant pour *LA PRESSE-PLUS*. Comparées à son métier d'écrivain, ses autres activités lui semblent d'une facilité dérisoire. Par exemple, il a fait partie de trois commissions officielles sans aucun effort. On s'en doutait un peu. Et pourtant, même si c'est difficile, il avoue qu'il éprouve une satisfaction extraordinaire à écrire. Modestement, il se considère non comme un écrivain, mais comme un auteur, parce que « ça fait moins important ».

Comme beaucoup d'autres, Guy Fournier a d'abord été journaliste, dans des journaux de province, puis à Montréal. Après cinq mois au défunt *Petit*

Journal, il a commencé à lorgner du côté des médias électroniques, radio et télévision. Il se souvient d'avoir échappé à cette époque à un grave danger. « L'Office National du Film engageait des scénaristes permanents. Ils ne m'ont pas pris, heureusement. Ceux qui sont entrés là sont tous devenus ivrognes ou abrutis ». Et c'est ainsi qu'il est devenu pigiste.

La pige, c'est bien connu, nourrit difficilement son homme. Mais le jeune auteur comprend vite qu'une émission d'une demi-heure à la radio, c'est plus payant, et c'est à cette époque qu'il décroche sa première série, en même temps qu'une collaboration à *Perspectives*. La formule de ce billet humoristique lui plaît énormément. Son seul regret est de ne pas posséder le statut immuable de journaliste-humoriste-syndiqué de son confrère Pierre Foglia, de *LA PRESSE*, dont il évoque le salaire — ou ce qu'il croit en savoir — avec un air gourmand, même si le chiffre qu'il cite est ridiculement au-dessous de la réalité.

Regret léger. L'auteur du téléroman à succès *Jamais deux*

sans toi, est un homme très occupé. Co-signataire, avec Jovette Bernier, de *Rue de l'Anse*, il a travaillé à de nombreux scénarios de documentaires, à des films (entre autres, *Maria Chapdelaine*), à 10 ou 15 heures de « dramatiques ». Il est président des Productions du Versseau, ainsi que de la compagnie Guy Fournier et Associés, spécialisée en concept et communication.

Sa première déception, à la télévision, a été la série *Iberville*. Il voulait faire dans le genre fantaisiste, bien sûr, mais le réalisateur Pierre Gauvreau entendait faire dans la reconstitution historique fidèle. On lui avait même adjoint un historien patenté, universitaire de surcroît, André Vachon. Plus moyen de faire passer le moindre anachronisme. L'ennui mortel. Le sérieux. « Finalement, comme il m'était impossible de casser mon contrat, c'est ma blonde qui a démissionné... ».

Même s'il trouve plus difficile de transposer dans ses histoires des gens de son milieu et de son temps que de fabriquer des personnages imaginaires, comme peut le faire un romancier. Guy



Fournier ne pense pas qu'il pourrait écrire un téléroman campagnard, paysan, ou même situé dans le passé. « Dans *Jamais deux sans toi* j'ai raconté des histoires qui auraient pu être celles de mes voisins d'Outremont, dit-il. Et dans *Peau de banane*, c'est la vie d'un couple heureux de 35 ans, qui a des enfants de 14 ou 15 ans ».

Actuellement, Guy Fournier écrit une pièce de théâtre, *L'amour ou la vie*, retiré dans son verger des Cantons de l'est. Elle sera jouée au théâtre Félix Leclerc. C'est l'histoire d'un homme de cinquante ans et d'une femme plus jeune que lui. « Il y a beaucoup de moi dans cette pièce. Mais le rôle masculin principal est nettement fait pour Jean Besré, qui le jouera en compagnie de Louise Deschatelets. Tout comme pour ses séries télévisées, Guy Fournier s'efforce de faire que les personnages « ressemblent à du vrai monde ». Mais il faut également que le personnage qu'il imagine aille avec l'image du comédien chargé de l'incarner.

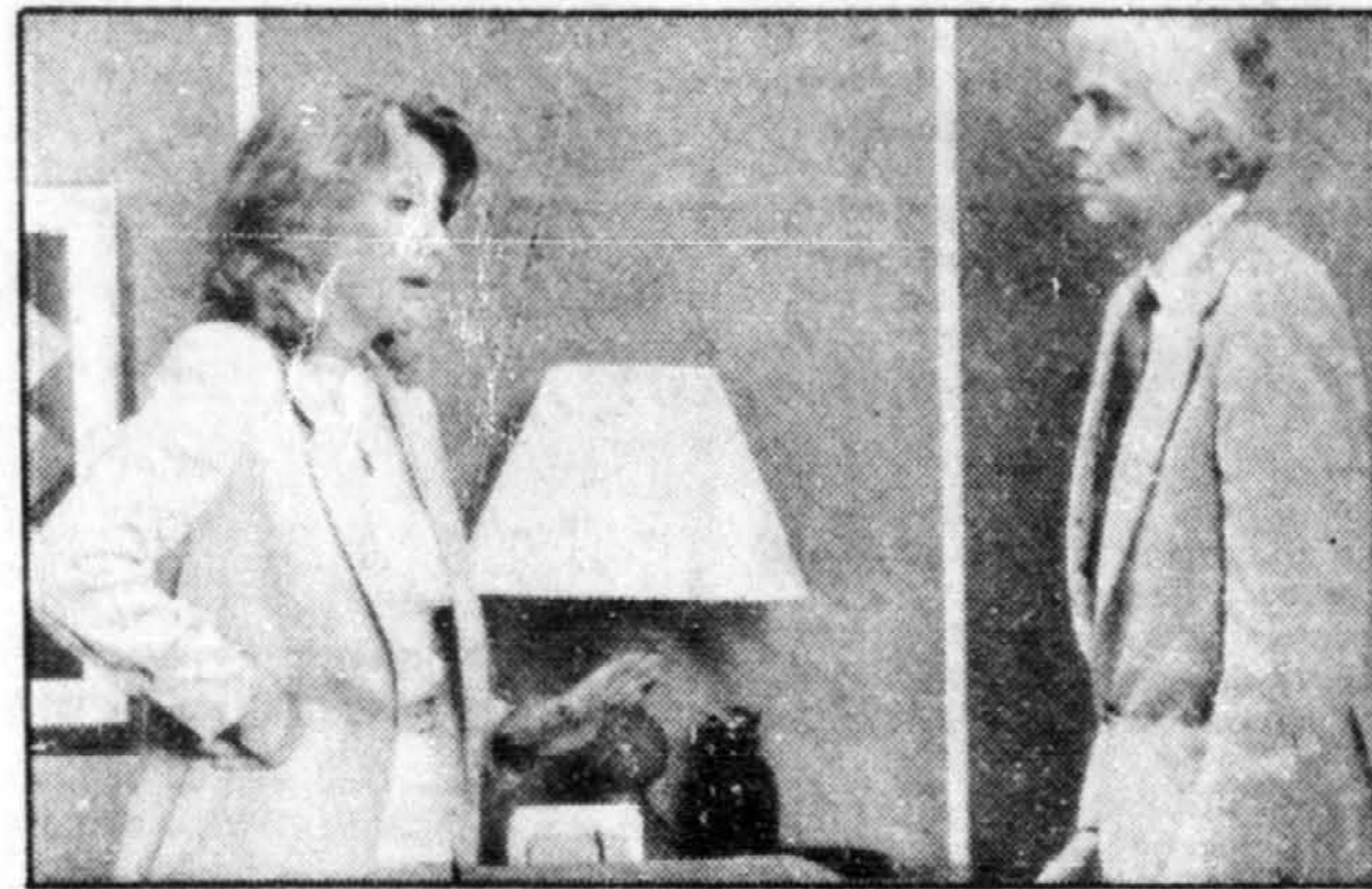
« Pour faire plus vrai, je préfère que mes scènes se passent dans une cuisine que dans une rue privée de sa vie, où une seule voiture passe, mais où on sent qu'il ne s'agit que d'un décor extérieur inhabité », précise-t-il. À Radio-Canada, les moyens étaient énormes, mais chaque réalisateur avait ce qu'il appelle deux « béquilles », un assistant et une script. La première année de *Jamais deux sans toi* il n'y avait qu'un réalisateur. Ils étaient deux la deuxième année et trois l'année suivante. Guy Fournier préfère la méthode plus artisanale de Télé-Métropole. Mais pour lui, « de toute façon, un show de télévision, c'est d'abord un texte qui a de l'allure ». Et il laisse son réalisateur se débrouiller dans son studio.

Guy Fournier, un humoriste que même les flics prennent au sérieux.

photo Michel Gravel,

« Si j'étais riche, je m'arrêteraient tout de suite d'écrire... C'est la chose la plus difficile à faire... »

« Pour faire plus vrai, je préfère que mes scènes se passent dans une cuisine que dans une rue privée de sa vie, où une seule voiture passe, mais où on sent qu'il ne s'agit que d'un décor extérieur inhabité »



Louise Deschatelets et Benoit Girard dans une scène de *Peau de banane*.



RÉGINALD BOISVERT

« C'est, en définitive, le public qui décide »

sait Hertel. Et il permet à Réginald Boisvert de faire ses premiers pas vers la carrière des lettres : il lui donne \$25 et l'expédie à Montréal, avec quelques recommandations. Pour coucher, la première nuit, il devra aller à la JEC, la Jeunesse Étudiante Catholique. Réginald Boisvert se souvient encore d'y avoir été accueilli par deux jeunes gaillards forts sympathiques. Le premier, Guy Cormier, est maintenant un très sérieux éditeur à *LA PRESSE*. L'autre, c'est Pierre Juneau, l'actuel président de Radio-Canada. Il y avait aussi Gérard Pelletier et quelques autres. Le jeune Réginald décide de rester avec eux, et pour \$10 par semaine, il commence une carrière journalistique en collaborant aux journaux de la JEC. C'était en 1943, il avait 21 ans, et il écrivait...

Des journaux pour étudiants, il passera aux publications et à l'action syndicale. De cette période, Réginald Boisvert a gardé des souvenirs chaleureux. C'était le temps où Ti-Louis Laberge était le représentant des ouvriers de l'avionnerie de Canadair, et c'est en même temps que Jean Gérin-Lajoie qu'il est entré chez les Métallos.

Publiciste syndical et « officier d'éducation », le futur écrivain n'a jamais renié son idéal syndicaliste et même socialiste d'autrefois. Il a été un des fondateurs de *Cité Libre* et il a vécu la main-mise de la Consolidated sur la vie municipale de Grand-Mère, et, plus tard, la grève de l'amiante, en 1949. S'il ne fait plus de politique, il n'ou-



Réginald Boisvert dans sa salle de travail.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

blie pas qu'en 1967, il a été candidat NPD dans le comté de LaFontaine. « J'ai même sauvé mon dépôt, dit-il en riant ». Sans doute grâce à la collaboration, sur le terrain, de Michel Chartrand, de Robert Burns et de Pierre Vadeboncoeur.

Aujourd'hui, Réginald Boisvert évoque ces souvenirs avec plaisir, mais le sourire a remplacé la flamme du tribun. Sauf au chapitre du nationalisme : « Il n'y a pas d'accordement possible avec les Anglais. Je suis et je resterai un nationaliste québécois inconditionnel, affirme-t-il avec conviction ».

Après des débuts aussi tumultueux, Réginald Boisvert aurait pu s'habituer à l'instabilité. C'est pourtant la chose qui le traumatise le plus dans son métier d'écrivain de radio-télévision. Il a connu des succès durables, entre autre avec *Montjoie*, qui a duré cinq ans. « Un téléroman, explique-t-il, ça dure de deux à cinq ans. Deux ans pour rentabiliser l'investissement, et cinq s'il est bon et si le public est d'accord ». Mais même quand tout va bien, la caractéristique principale du métier

d'auteur, pour Réginald Boisvert, c'est l'insécurité. Il ne s'en plaint pas trop. « C'est sans doute ça qui m'a empêché de vieillir trop vite! ».

« Il faut s'efforcer d'oublier les ratings, mais c'est, en définitive, le public qui décide ». Pour le conquérir, l'auteur de télévision n'est d'ailleurs pas seul devant sa page blanche. Il travaille en équipe, et Réginald Boisvert apprécie beaucoup cette collaboration. Il n'est certainement pas de la race des auteurs qui refusent de changer la moindre virgule à leurs textes. « Il n'y a rien de coulé dans le béton, surtout quand on travaille pour la télévision, dit-il. Dans une série, le contact avec les autres artisans apporte souvent des changements, et c'est très agréable ».

Un exemple fameux? C'est le « Menoum menoum » de l'ours dans *Pépinot et Capucine*, les marionnettes dont les aventures ont enchanté grands et petits pendant vingt ans. Les textes des premières émissions avaient bien été écrits par Réginald Boisvert, mais le grognement qu'il avait attribué à l'ours ne satisfaisait personne. C'est le comédien Jean Boisjoli qui a lâché le premier « menoum menoum ». « Garde ça, c'est bien plus poétique que n'importe quel grognement, a décidé l'auteur ». Et le « me-

noum menoum » est devenu immortel.

Si les interprètes ont beaucoup suggéré, surtout aux débuts de la série — Réginald Boisvert se souvient toujours du rire de ventre de Guy Hoffman, M. Potiron, et de la voix de Pépina qui était celle de Charlotte Boisjoli — le métier d'écrivain de télévision ou de radio n'était pas sa première expérience en fait de changements de dernière minute. Il a encore la nostalgie du temps où il faisait des journaux. Il évoque sa joie de fabriquer une page de journal, au marbre. « J'aimais l'odeur du plomb, celle de l'encre et du papier, mais surtout je me souviens du plaisir que j'éprouvais quand, sur les conseils d'un typographe, la maquette prévue changeait au complet, et que le résultat final apparaissait, plus réussi que le premier jet ».

En ce moment, avec *Belle Rive*, il fait vivre un village de la région de Chambly. Il en est à la treizième émission, et les personnages commencent à prendre de la profondeur. Le personnage de Phonse est né pendant l'été 1981, alors que Réginald Boisvert travaillait à la série *Week End*. Anouk Simard, qui incarne Sylvie, lui a demandé récemment : « Qu'est-ce qui l'intéresse, dans la vie? ». Et l'auteur a commencé à donner des idées à son personnage.

« J'ai tendance à faire des portraits collectifs »

« J'ai tendance à faire des portraits collectifs, explique-t-il. Le village que j'ai créé ressemble à beaucoup d'autres. On y retrouve le passé, mais heureusement marié au moderne ».

Après avoir longtemps travaillé à Radio-Canada, Réginald Boisvert est heureux d'être au canal 10. « Le contact y est plus ressemblant à ce que nous vivons à Radio-Canada, aux débuts, avant l'installation dans la tour. C'est plus chaleureux que la « rape à fromage » où tout se passe dans des cabines : l'auteur a l'impression d'être l'invité du réalisateur ».

Pourtant, il a présenté une série de textes pour marionnettes, *Le Crapoussin*, à la société d'état. Et il prépare des travaux « personnels » : un recueil de poèmes, qui est terminé, deux romans et une pièce de théâtre. « Pour la pièce, la première rédaction est faite. Mais encore là, il n'y a jamais de texte définitif... ».

DEMAIN :
Lise Payette
(*La bonne aventure*)
Marcel Dubé
(*La vie promise*)



Yves Fortin, Victor Désy, Pascal Rollin, Jean Coutu et Elisabeth LeSieur, dans *Belle Rive*.

« Le contact avec les autres artisans apporte souvent des changements »

LA COURSE AU LEADERSHIP



Bourassa est en train de faire l'unanimité syndicale contre lui

■ Robert Bourassa est en voie de réussir l'unité syndicale contre lui. «Si jamais il réussit cela, il aura au moins fait un maudit bon coup», a lancé hier après-midi à LA PRESSE, le président de la FTQ, Louis Laberge.

PIERRE VENNAT

Mais le retour éventuel de M. Bourassa à la tête de son parti et, plus encore, les idées véhiculées par l'ancien premier ministre auront également un effet inattendu il y a quelques mois: la réconciliation de la FTQ, la plus importante centrale syndicale du Québec avec le Parti québécois.

Quant aux deux autres centrales importantes, la CSN et la CEQ, c'est plutôt du côté d'un regroupement des forces de gauche et de la Fondation d'action et de sensibilisation politique du Québec, mise sur pied par le député indépendant Guy Bisailon, que ses principaux militants pencheront.

Interrogé par LA PRESSE la semaine dernière, le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, emprisonné sous le régime Bourassa, en compagnie de ses collègues Louis Laberge et Marcel

Pepin, qui présidait alors la CSN, a déclaré que si Robert Bourassa veut revenir au pouvoir en ayant derrière la tête, au départ, des idées de «mar-teau contre les syndicats» et de «sanctions automatiques», il va réussir encore mieux que quiconque ce que personne n'a malheureusement réussi depuis quelques années, resoudre l'unité syndicale.

Ça ira plus vite

En pratique, toutefois, d'ajouter le président de la CEQ, cela ne changera pas grand chose puisque avec la pratique des lois spéciales et du recours aux injonctions les syndicats sont, en pratique, déjà sous le coup de sanctions quasi-automatiques. Sauf que dorénavant, si les idées des libéraux sont mises en application, le Tribunal du travail pourra décréter des sanctions automatiques et ça ira plus vite.

«Bourassa ne fait somme toute qu'employer un langage électoraliste populaire en certains milieux, le Parti québécois ayant malheureusement pavé la voie avec la loi 111».

Quant à elle, de conclure le président de la CEQ, sa centrale étudie présentement la possibilité de se joindre à la fondation

lancée par Guy Bisailon. La CEQ, de dire M. Charbonneau, n'a jamais fait de politique partisane mais trouve intéressante, dans le contexte actuel, l'idée de créer un centre de recherches afin de susciter un large débat sur des alternatives politiques orientées vers la satisfaction des besoins et des aspirations de la majorité du peuple québécois.

L'adhésion formelle de la CEQ à cette fondation est à l'étude et nous aurons à prendre une décision là-dessus bientôt, de préciser M. Charbonneau.

PQ et FTQ

Son collègue Louis Laberge, rencontré hier, trouve quelque peu utopique, quant à lui, la fondation de M. Bisailon.

«On ne fonde pas de toute pièce un parti, en espérant empêcher la droite de prendre le pouvoir, en deux ans».

En conséquence, la FTQ considère qu'elle n'aura probablement «pas d'autre choix» que de renouer, à ses conditions cependant, avec le Parti québécois.

«Il faudra cependant, comme l'a dit notre secrétaire-général Fernand Daoust en participant au colloque du PQ en fin de se-

maine, que le gouvernement Lévesque change son fusil d'épaule et redevienne social-démocrate, bref revienne sur la même longueur d'ondes que nous et les militants. Régle générale, la FTQ et «le parti» ont été sur la même longueur d'ondes. Mais on a eu l'impression que «le gouvernement» n'a pas tellement tenu compte du parti ces derniers temps.

Des libéraux, qui ont «atteint le fonds du baril en rescussitant le cadavre de Bourassa», la FTQ ne veut rien savoir.

Enfin, l'ancien président de la CSN, Marcel Pepin, qui enseigne maintenant à l'Université de Montréal en plus de présider le Mouvement socialiste, il a déclaré que Robert Bourassa a toujours procédé par menaces. Ce n'est donc pas nouveau.

En conclusion, le syndicaliste devenu universitaire croit que la crainte de voir les libéraux reprendre le pouvoir amènera les syndicalistes à se pencher davantage sur la possibilité de former un parti de gauche ou un parti des travailleurs et que ça aboutira peut-être enfin, bien que les centrales comme telles, n'appuieront probablement jamais un tel parti.

Reed Scowen n'est pas tombé dans le piège

■ Porte-parole officiel des libéraux en matière économique, Reed Scowen, député de Notre-Dame-de-Grâce, n'est pas satisfait des politiques du gouvernement Lévesque qui, selon lui, ne fait que retarder ou empêcher une vraie reprise.

PIERRE VENNAT

Il a toutefois refusé de mordre à l'hameçon des journalistes qui lui demandaient, hier matin, lors d'une conférence de presse, de se prononcer sur la valeur du discours économique des trois candidats au leadership de son parti. Partisan avoué de Daniel Johnson, M. Scowen a allégué qu'il avait pris l'engagement, avant de donner une conférence de presse à la permanence du PLQ, qu'il observerait à l'intérieur des locaux du parti une stricte neutralité.

Ceci dit, c'est surtout au Parti québécois que s'adressaient les remarques du député de Notre-Dame-de-Grâce. La reprise économique du Québec, affirme-t-il, n'a pas encore commencé et ne pourra pas se faire tant et aussi longtemps que le Québec ne sera pas concurrentiel. Pour cela, affirme-t-il, M. Lévesque devra établir des priorités parmi ses «obsessions», notamment celles d'indépendance, de protection de la langue française et de préjugé favorable envers les travailleurs, facteurs qui, selon lui, nous rendent moins concurrentiels.

Quant à une prétendue reprise, telle que claironnée par les ministres péquistes, M. Scowen a fourni une liasse de tableaux qui, selon lui, démontrent que s'il y a une reprise, c'est uniquement parce que le Québec bénéficie, et encore dans une proportion moindre que d'autres parties du pays, d'une reprise à l'échelle pan-canadienne.

«La métropole, où se trouvent à peu près 60 p. cent de tous les emplois du Québec, a subi 80 p. cent de pertes pendant la crise. Plus de 10 p. cent de tous les emplois à Montréal ont été ainsi perdus. La crise économique au Québec était, avant et surtout, une crise mont-réalaïse.

«Or, depuis le début de la reprise, il y a maintenant un an, seulement 10,5 p. cent des emplois perdus à Montréal ont été retrouvés. Les chiffres confirment ce que les gens de Montréal ressentent dans leur vie quotidienne: l'économie de Montréal est en chute libre».

SOLITUDE?

Club de rencontre Les amis des arts 526-4966 526-2826

L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision



TELESERVICE

ce soir à 18h30 Louise Faure reçoit Céline Dion.



Lise Le Bel fait la lumière sur l'achat d'un immeuble en copropriété.

Realisation: Nicole Nolet

Radio Québec

ERRATUM

ABONNÉS D'HYDRO-QUÉBEC

Dans l'annonce publiée le samedi 1er octobre en page B 3, le texte aurait dû se lire comme suit:

SAVIEZ-VOUS QUE:

— cette année, en moyenne 400\$ de vos factures d'électricité iront directement dans les profits nets d'Hydro-Québec (\$523 millions de profits dans les six premiers mois de 1983).



Syndicat professionnel des ingénieurs de L'Hydro-Québec

Non catégorique à la création d'un ministère de la Construction

■ QUÉBEC—Le candidat Robert Bourassa à la direction du Parti libéral ne croit pas que la création d'un ministère de la Construction et de l'Habitation au Québec soit une panacée aux problèmes que l'industrie de la construction fait face actuellement.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

de notre bureau de Québec

«J'ai souligné que la création d'un simple ministère ne pouvait pas tout régler et qu'il serait préférable d'assouplir l'application bureaucratique des innombrables règlements qui étouffent l'industrie de la construction», a signalé M. Bourassa, après qu'il eut rencontré les instances de la Fédération de la construction du Québec réunies en états généraux dans la Vieille capitale.

Le candidat a affirmé qu'il avait été intraitable avec ses hôtes sur la question de la santé et de la sécurité des travailleurs. «Je leur ai dis

que cette question n'était pas négociable puisqu'il s'agit de droits acquis obtenus par les travailleurs».

Lors de leur rencontre informelle avec le candidat, les représentants de la Fédération de la construction se sont plaints de l'abondance des lois et règlements dans l'industrie de la construction, de l'incohérence de ces mêmes lois et règlements, de la prolifération d'organismes publics qui, quotidiennement, affectent le rendement de l'industrie, plus particulièrement la CSST, dont le coût influence de façon dramatique la santé même de l'entreprise, et de la dispersion des responsabilités afférentes à l'industrie entre plusieurs ministères.

C'est pourquoi il recommandait la création d'un ministère de la Construction et de l'Habitation qui serait le maître-d'oeuvre de la politique gouvernementale relative à cette industrie et dont la tâche serait de regrouper toutes les fonctions dévolues tant aux salariés qu'aux entrepreneurs.

À HYDRO-QUÉBEC, FINI L'ÈRE DES BÂTISSEURS

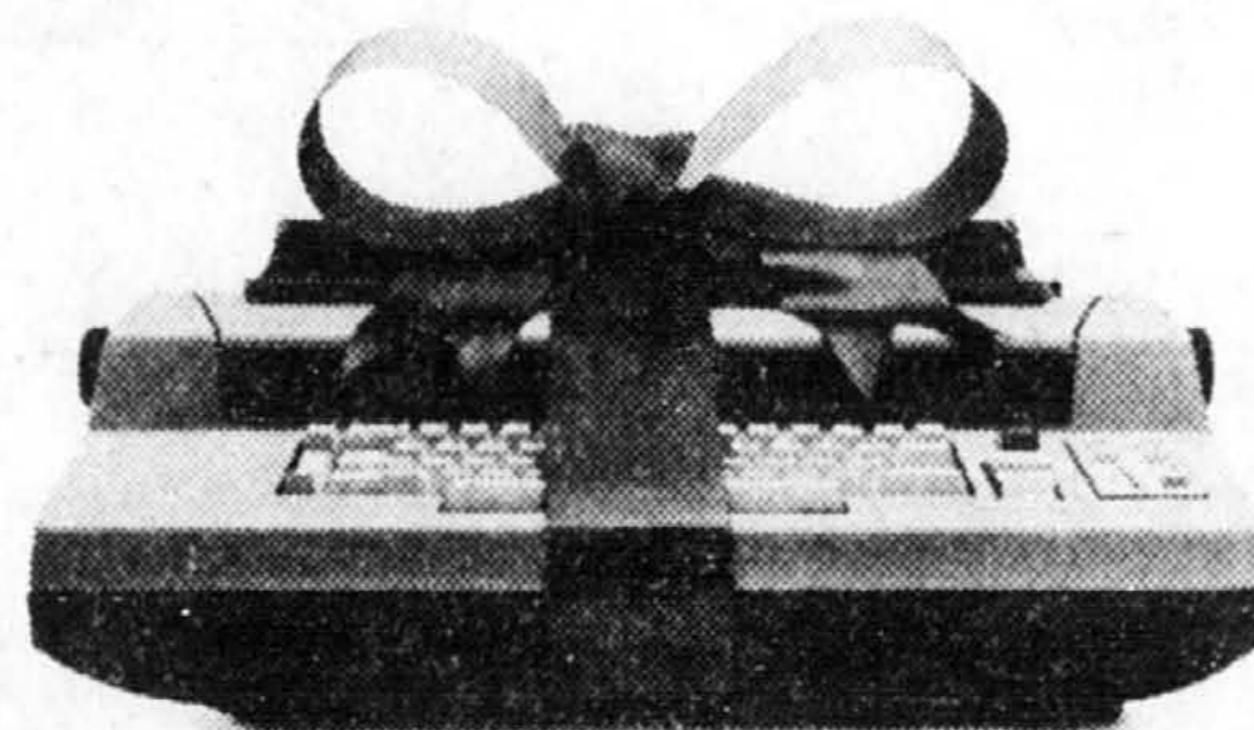
Hydro-Québec pourra-t-elle justifier ces nouvelles orientations en commission parlementaire?

- Démantèlement du groupe équipement;
- Diminution de son personnel;
- Abandon de certaines activités au profit de l'entreprise privée;
- Diminution de la fiabilité du réseau;
- Diminution de son expertise;
- Diminution de ses activités de recherche et de développement;
- Abandon des études dans certains secteurs énergétiques (petites centrales hydrauliques, énergies nouvelles, etc.)

Qui cautionne M. Laurent Hamel?



Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec



Bienvenue à vous!

IBM a le plaisir d'accueillir Supérieur Machines de Bureau, le nouveau distributeur autorisé de machines à écrire.

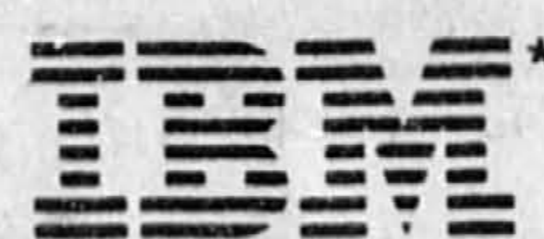
Acheter une machine à écrire IBM à Montréal est maintenant chose facile.

D'autant plus que Supérieur Machines de Bureau vous offre maintenant la gamme complète des machines à écrire IBM. Des célèbres «Selectric» III aux nouveaux modèles électroniques 65 et 85 à mémoire intégrée.

Alors, n'attendez plus et passez dès aujourd'hui chez Supérieur Machines de Bureau.

Pendant que vous y êtes, procurez-vous aussi les fournitures pour machines à écrire IBM. Des rubans entre autres...

SUPÉRIEUR MACHINES DE BUREAU LTÉE
449, rue Sainte-Hélène
Montréal (Québec) H2Y 2K9
(514) 842-1741



*Marque déposée d'International Business Machines Corporation. IBM Canada Ltée, compagnie affiliée, est un usager inscrit.

La réforme du mode de scrutin soulève peu d'enthousiasme

■ QUÉBEC - La réforme du mode de scrutin, qui tient tant à coeur au premier ministre Lévesque et qui fait tant horreur à l'immense majorité des 120 dé-

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

putés, ne soulève pas un enthousiasme délirant dans la population. Et c'est le moins qu'on puisse dire.

C'est devant quelques centaines de bancs vides que la Com-

mission de la représentation électorale de Pierre-F. Côté a tenu, hier, à Québec la première d'une série de onze audiences publiques - M. Côté et ses deux commissaires, Guy Bourassa et Marc-André Lessard, termineront leur tournée provinciale à Montréal les 28, 29 et 30 novembre.

Mandatée par l'Assemblée nationale, en juin dernier, la Commission Côté est chargée à la fois d'informer la population sur la valeur du mode de scrutin actuel, ainsi que de ceux mis de l'avant

par des réformistes, et à la fois de demander aux citoyens d'émettre un jugement sur le mode qu'ils trouvent le plus approprié. Budget prévu: près d'un demi-million de dollars.

Jusqu'à ce jour, le Secrétariat de la Commission a sensibilisé environ 8 000 personnes et organisés à la question, mais rien n'indique encore qu'on se bousculera aux portes des salles d'audiences.

«Évidemment, le problème, reconnaît M. Côté, c'est que nous consultons sur un sujet peu con-

nu. Mais, cela dit, lorsque les gens saisissent les enjeux de la question, ils embarquent, ils s'intéressent. C'est un peu comme pour faire décoller un gros avion, on roule longtemps sur la piste avant de s'envoler.» Quoiqu'il en soit, M. Côté devra déposer son rapport le 22 février prochain et, s'il devait être favorable à une réforme, celle-ci pourrait techniquement être réalisée avant la prochaine élection.

Une mission impossible

Mais il est bien possible que le point de vue de la Chambre de commerce triomphe dans ce dossier: «Quand nous avons constaté que nous pourrions avoir un nouveau mode de scrutin d'ici à douze mois, ça nous a ébranlé. Et inquiet», est venu dire, hier, Jean-Paul Létourneau, qui estime que les citoyens n'ont pas assez de temps pour comprendre une telle réforme et qui presse le gouvernement d'étendre le mandat de la Commission à «au moins deux ans». L'actuel mandat étant tout simplement, selon lui, qu'une «mission impossible».

La plupart des huit mémoires présentés, hier, étaient, par ailleurs, défendus par des spécialistes de la question. Souvent des professeurs d'université qui se passionnent, dans certains cas, depuis plus de vingt ans pour l'idée d'une réforme de l'actuel mode de scrutin.

Robert Boily, professeur à l'Université de Montréal, souhaite à ce point ce changement qu'il a décidé, hier, non pas de défendre le projet de réforme qui lui tient à coeur depuis de nombreuses années (un mode de scrutin



Pierre-F. Côté

semblable à celui de l'Allemagne fédérale), mais de se rallier au projet retenu par le gouvernement (la «proportionnelle régionale modérée»). «Vaut mieux cela que pas de réforme du tout ou qu'une simple compensation régionale», a-t-il dit.

Alors que M. Boily parle de l'urgence d'opérer cette réforme, pour permettre «un rajustement des forces politiques qui respecte le pluralisme des tendances et concoure à un nouveau dynamisme de notre société», Gérard Lortie, professeur de CEGEP, estime, lui, que ce serait «une erreur

tragique» que de changer notre actuel mode de scrutin.

Selon lui, notre système actuel est efficace, simple, démocratique, et il serait faux de prétendre qu'il empêche l'émergence de nouvelles formations politiques. «Il n'a tout de même fallu que trois élections au Parti québécois pour prendre le pouvoir», note-t-il, dénonçant ensuite avec vigueur le projet gouvernemental. Qui diviserait trop les Québécois et qui ferait naître beaucoup de petits partis, «ce qui donnerait au Québec un air de 4e République».

Moderation

Un autre professeur d'université, André Bernard, de l'UQAM, croit, lui, à un mode de scrutin pouvant assurer une «représentation proportionnelle normale». Il considère que le gouvernement ne règle rien en «modérant» la formule. S'il n'en tenait qu'à lui, il faudrait diviser le Québec en une dizaine de circonscriptions régionales et il n'enverrait à l'Assemblée nationale que 100 députés.

La CEQ, de même qu'un porte-parole d'un mouvement écologiste (les Amis de la terre), ont également fait valoir que le gouvernement rate sa cible en diluant la formule de représentation proportionnelle pure.

En soirée, Claire Bonenfant, du Conseil du statut de la femme, s'est prononcée en faveur du projet gouvernemental, tout en espérant qu'une telle réforme incite les partis politiques à modifier, eux aussi, leurs pratiques tant au moment des mises en candidature qu'au moment de la confection des listes de candidates et candidats.

Le professeur Vincent Lemieux, qui est en quelque sorte à l'origine de la réforme retenue par le gouvernement, a, quant à lui, insisté sur le fait que cette réforme ne créerait pas d'organismes nouveaux et «ne coûterait pas cher».

Selon Bourassa, le tourisme a besoin d'un bon coup de barre

■ QUÉBEC - Soulignant chiffres à l'appui que l'industrie touristique du Québec a décliné de 18 p. cent de 1975 à 1982 si on tient compte des visiteurs non résidents dans la province, le candidat à la direction du Parti libéral, Robert Bourassa, est d'avis qu'une intervention ferme du gouvernement s'impose afin de relancer cette industrie.

CLAUDE-V. MARSOLAI
de notre bureau de Québec

Dans un document qu'il rendait public hier soir à Québec, M. Bourassa souligne que la spécificité québécoise même si elle contribue à donner une image de marque ne peut à elle seule susciter l'intérêt des visiteurs potentiels.

Rappelant les conclusions du

Sommet sur le tourisme de 1978 où les intervenants reprochaient la sous-utilisation et la vétusté de nos équipements de loisir, le manque d'intégration de ces équipements à ceux du tourisme et de l'hébergement en place, M. Bourassa croit à une mésadaptation du produit touristique québécois par rapport à la demande.

Selon lui, les nouvelles tendances se caractérisent par des déplacements en famille plus fréquents, par des séjours plus courts dans le cadre d'un type d'hébergement plus modeste et par le biais de voyages à forfait.

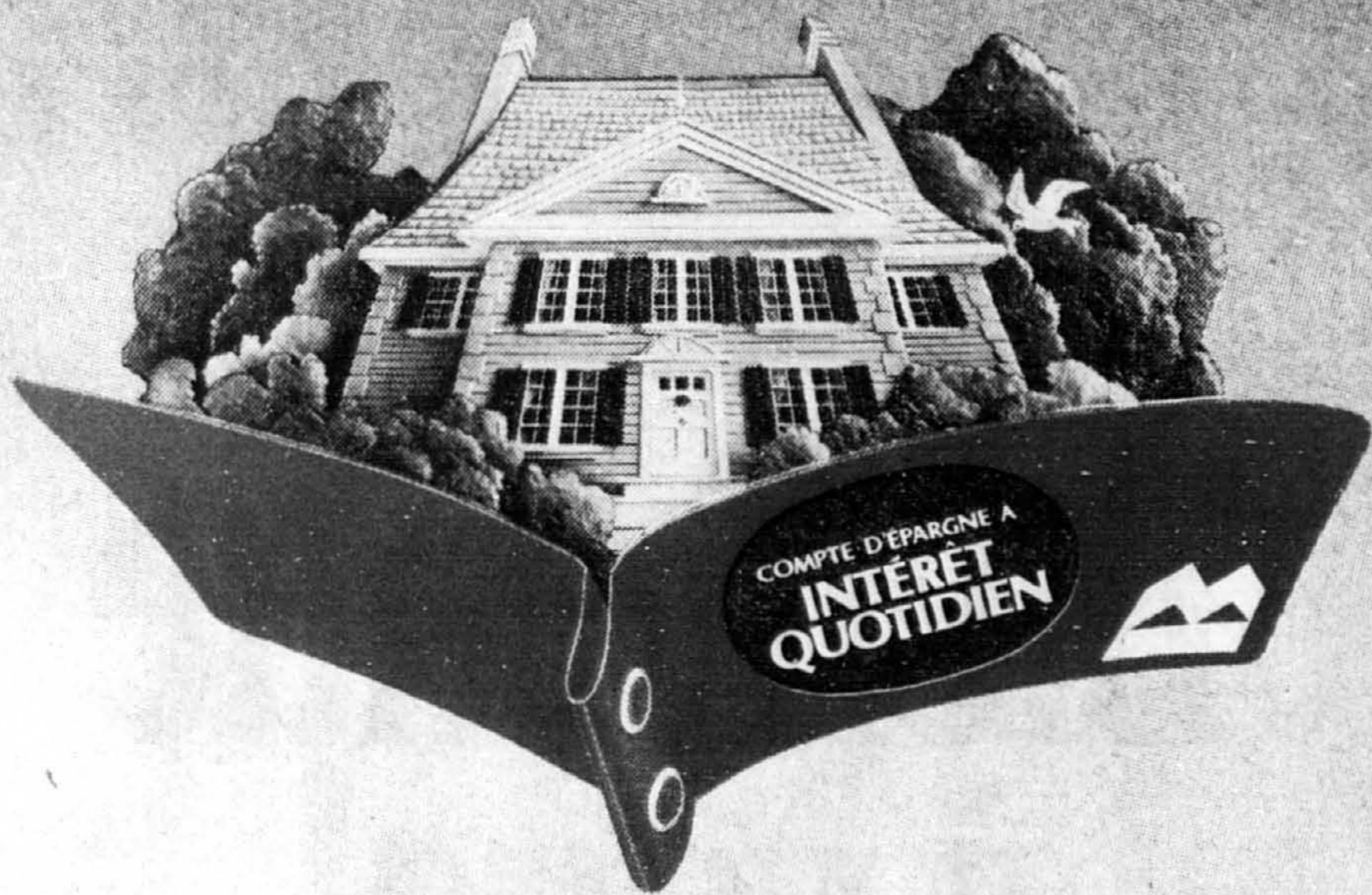
Le candidat constate également que le niveau des taxes perçues sur les chambres d'hôtel de même que la taxe sur l'essence nuisent à l'expansion touristique. «Il faudra, de toute évidence, réduire les taxes sur le carburant, tout en orientant

les politiques gouvernementales vers le développement de transports alternatifs à l'automobile individuelle et vers une disponibilité aussi grande que possible, pour les touristes, de ces nouveaux modes de transport.»

M. Bourassa reproche au gouvernement actuel de n'avoir réagi que tardivement avant d'équiper l'un des plus importants centres de ski du Québec, le Mont Saint-Anne, de machines à neige artificielle. Et de ne peu s'intéresser au tourisme d'affaires, aux rassemblements d'anciens étudiants comme cela se développe aux États-Unis.

Le candidat Bourassa signale également une lacune en matière de recherche touristique. Il croit qu'en ce faisant, l'on pourrait connaître les raisons qui motiveraient les concitoyens à passer leurs vacances sur le territoire québécois.

GAGNEZ UNE MAISON DE \$250 000



et l'un des 42 prix de \$1000...

un pour chaque jour du

SUPER CONCOURS SUPER ÉPARGNE

Changez pour le compte d'épargne à intérêt quotidien de la Banque de Montréal et vous obtenez automatiquement cinq chances de gagner. De plus, vous profitez d'une chance additionnelle avec chaque dépôt de \$50 que vous faites dans votre nouveau compte. Si vous avez déjà un compte d'épargne à intérêt quotidien, chaque dépôt de \$50 vous vaudra une chance.

Alors faites comme tout le monde, comme les 50 000 Canadiens qui le font chaque mois, et changez pour le compte d'épargne à intérêt quotidien de

la Banque de Montréal. Votre compte d'épargne à intérêt quotidien vous rapporte chaque jour de l'intérêt sur votre argent. L'intérêt vous est crédité chaque mois, soit 12 fois par année.

Participez dès aujourd'hui au «Super concours super épargnes». Il suffit d'ouvrir un compte ou de déposer dans celui que vous avez déjà; et chaque fois que vous déposez \$50, vous obtenez une chance de plus de gagner. Renseignez-vous!

Le concours se termine le 10 novembre 1983.



Banque de Montréal

**Votre dernier
alignement des
roues était-il
garanti ?**

**Goodyear garantit
le sien.**

Alignement des roues



Nous vérifierons les quatre roues et réglerons la pression de gonflage. Nous réglerons la chasse, le cambrage et la convergence selon les spécifications appropriées et réglerons les barres de torsion. Nous vérifierons les systèmes de suspension et de direction. Pièces en sus, si nécessaires.

13⁹⁵ \$

LA PLUPART
DES VOITURES
(garantie de
90 jours/9 000 km)

Entretien garanti du système de refroidissement

Évitez la surchauffe. Nous vidangeons le système de refroidissement sous pression, versons jusqu'à 8 litres d'antigel/liquide de refroidissement Prestone II dans le radiateur et faisons six autres vérifications.

32⁹⁵ \$ 38⁹⁵ \$

LA PLUPART DES
VOITURES 4 CYL.
VOITURES 6 CYL.
ET 8 CYL.

Entretien des freins garanti

Nous posons des garnitures/plaquettes de freins de première qualité en amiant, regarnissons les roulements des roues avant, faisons le ponçage des rotors/tambours, vérifions les autres pièces des freins et faisons l'essai sur route de votre véhicule. Léger supplément pour plaquettes métalliques de disque. Pièces et main-d'œuvre comprises. Garantie de 24 mois/40 000 km.

89⁹⁵ \$

LA PLUPART
DES VOITURES

VOTRE CHOIX
2 freins avant à disque
ou 4 roues type à tambour

**Entretiens
effectués le
samedi, de
7 h 30 à 17
heures.**

*L'engagement
DU CENTRE GO*

Notre engagement envers chacun des clients du Centre Go est le suivant:

- effectuer un entretien professionnel à tous les points de vue;
- n'effectuer que le travail nécessaire et autorisé;
- retourner toutes les pièces usées;
- expliquer et détailler chaque travail effectué;
- honorer toutes nos garanties d'entretien à l'échelle nationale.

CENTRES GO GOODYEAR

Vente en vigueur dans les Centres Go Goodyear suivants:

Centre	Adresse	Téléphone	Centre	Adresse	Téléphone
5750, ch. Côte-de-Liesse	731-6471	DOLLARD-DES-ORMEAUX	4910, chemin des Sources	684-9532	SAINT-MICHEL
2615 est, rue Ontario	527-8364	DOLLARD-DES-ORMEAUX	3614, boul. Saint-Jean	620-2341	VILLE D'ANJOU
CENTRE-VILLE, MONTRÉAL		SAINTE-ANNE	9255, boul. Lacordaire	325-3280	LONGUEUIL
11 est, boul. de Maisonneuve	849-8031	SAINTE-ANNE	9255, boul. Lacordaire	325-3280	LONGUEUIL
9170 est, rue Sherbrooke	352-2662	MONTRÉAL	5135, rue Papineau	527-9854	MONTRÉAL-NORD
1250, boul. Labelle	688-3575	VERDUN	4000, av. Verdun	761-4568	Centre du Pneu Fleury
*ST-LAURENT		AHUNTIC	10220, boul. Saint-Laurent	381-2591	3950 est, Fleury
1340, Montée-de-Liesse	334-9312	LAVAL (PONT-VIAU)	366, boul. des Laurentides	667-0210	
LASALLE					
1870, av. Dollard	363-0633				

TOUS LES MAGASINS: Lundi à vendredi: 7 h 30 a.m. à 6 h p.m. Samedi: 7 h 30 a.m. à 5 h p.m. ON S'ATTEND TOUJOURS À PLUS • COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

QUELLE EST LA MEILLEURE VOITURE AU CANADA?

Cette année, plus de 17 000 propriétaires d'autos ont répondu au Sondage sur la durabilité des automobiles, effectué par l'Association canadienne des automobilistes. Parmi toutes les voitures importées et nord-américaines en usage depuis quatre ans et moins, c'est la Toyota Corolla qui se distingue le plus.

Parmi les propriétaires de Corolla: 94% se disent très satisfaits de leur voiture, et 100% sont satisfaits de la Corolla relativement à sa fiabilité et à sa faible fréquence des réparations. (93% de tous les propriétaires de Corolla sont satisfaits ou très satisfaits du service après-vente assuré par les concessionnaires Toyota.)

Et voici la donnée la plus significative: 95% de tous les propriétaires de Corolla affirment que la prochaine voiture qu'ils achèteront sera une Corolla!

Cet éloge en dit long. C'est d'ailleurs pour cette raison que la CAA a décerné son trophée

"Distinction de fiabilité pour la voiture usagée" à Toyota, pour son modèle Corolla. Chez Toyota Canada Inc., nous sommes fiers de nous voir honorés de la sorte par ce vote de confiance. Nous croyons à l'importance de cette marque de distinction auprès des consommateurs. Une chose à préciser, nous ne sommes pas étonnés de cette nouvelle. Après tout, la Corolla ne serait pas devenue l'une des voitures les plus populaires du monde si elle n'avait pas été si fiable.


Les Corolla sont gagnantes sur toute la ligne, mais attendez de voir la prochaine vague: des Corolla Sedan à traction avant et de nouvelles Corolla Sport SR5. La prochaine vague perpétue les légendaires qualités de la Corolla. Attrapez-la!

OH, ÇA C'EST SENSAS!
TOYOTA



**DISTINCTION
DE FIABILITÉ
POUR LA
VOITURE USAGÉE**

DÉCERNÉE À
TOYOTA CANADA INC.
POUR LES PERFORMANCES ET LE SERVICE
EXCEPTIONNELS DE LA
TOYOTA COROLLA
ANNÉES-MODÈLE 1980, 1981, 1982
ASSOCIATION CANADIENNE DES AUTOMOBILISTES
1983

 Marque de Commerce de l'Association canadienne des automobilistes

COROLLA!

LE CRIME DANS LE CHINATOWN DE TORONTO

Les Vietnamiens affrontent le monopole chinois de la Kung Lok

■ TORONTO — Une récente fusillade devant un centre communautaire, où un Vietnamiens a perdu la vie et deux autres ont été blessés, a d'abord fait croire à un nouvel épisode de la guerre que se livrent à Toronto les organisations criminelles orientales.

selon certains historiens, aurait été à l'origine un mouvement politique visant à détrôner la dynastie Ching.

Plus prosaïque aujourd'hui, Kung Lok déploie ses tentacules dans plusieurs pays — dont, activement, le Canada depuis une dizaine d'années — suivant surtout l'immigration chinoise. Aux États-Unis, certains de ses dirigeants seraient d'ex-chefs de la police de Hong Kong qui avaient perdu leur emploi à la suite d'une campagne anticorruption.

FRANÇOIS BERGERON
Collaboration spéciale

Selon les policiers qui ont capturé les deux suspects quelques jours plus tard à Sault-Ste-Marie, il s'agissait plutôt d'un règlement de comptes entre Vietnamiens.

«L'escouade chinoise» de la police métropolitaine n'en demeure pas moins sur le qui-vive pour empêcher le déclenchement, «imminent» dit-on, d'une vendetta meurtrière de la puissante pègre chinoise établie dans la ville reine depuis longtemps contre de nouveaux éléments criminels vietnamiens qui veulent jouer dans leurs plates-bandes.

En effet, une vague de vols armés a frappé soudainement au début de septembre des maisons de jeu du vaste Chinatown torontois que l'on sait dominées par la société secrète Kung Lok, venue de Hong Kong, et qui compterait ici quelque 400 membres.

Les auteurs de ces coups seraient des Vietnamiens nouvellement arrivés sur le «marché» de l'extorsion et de la protection, posant un défi au monopole de Kung Lok.

Leur entreprise apparaît cependant comme un acte de folie, s'il faut en croire le portrait de cette organisation criminelle brossé par le sergent Barry Hill.

Celui-ci est le chef de «l'escouade chinoise» de la police de Toronto et son travail tient parfois autant de l'archéologie que de la criminologie.

Au cours d'une perquisition chez un individu accusé d'assaut et d'extorsion, ses hommes ont trouvé cet été un livre vieux d'une centaine d'années exposant le rituel secret d'initiation de la société Kung Lok: 36 serments d'allégeance et la communion solennelle au cours de laquelle le calice contient un mélange de vin, de sang et de cendres! La connaissance des arts martiaux (kung-fu) fait également partie des conditions d'admission.

«Trois à quatre cents personnes sont associées à Kung Lok à Toronto, estime M. Hill, et il faut en compter une centaine d'autres qui sont prêtes à être initiées.»

L'organisation elle-même serait vieille de plus de 2,000 ans et,

C'est par centaines de milliers que l'on dénombre les Torontois d'origine asiatique, dont la venue a été facilitée par l'appartenance du Canada et de la colonie de Hong Kong au Commonwealth britannique.

Ce trait particulier de Toronto — visible, notamment au centre-ville, depuis quelques années seulement — fait d'ailleurs sursauter plusieurs hommes d'affaires et touristes de retour dans la ville-reine après un long séjour à l'extérieur.

C'est le cas de Denis Paquette, de Montréal, qui connaissait la Toronto blanche, protestante et anglaise du passé, mais qui s'y est établi en 1979 en tant que président de Direct Insurance Agency, un courtier en assurances générales. «Toronto, aujourd'hui, c'est en Asie!», s'était-il exclamé lorsqu'on lui avait demandé ses premières impressions de Néo-Torontois.

Parmi les cibles préférées de la pègre chinoise se retrouvent les milliers d'étudiants orientaux en stage au Canada, à qui l'on soutire un pourcentage de leur bourse d'étude, et les petits commerçants du quartier chinois (dont l'artère principale est la rue Dundas) à qui l'on «vend» de la «publicité» dans certaines «publications» chinoises.

Le sergent Hill affirme ne pas posséder la preuve que Kung Lok s'occupe aussi du trafic des drogues, bien qu'il s'agit là d'une opération normale pour toute organisation criminelle internationale digne de ce nom.

La police indique également que, contrairement à la mafia italienne, la société secrète chinoise est moins «familiale» et plus décentralisée, voire même éclatée en plusieurs loges relativement autonomes.

Cela pose d'ailleurs un problème de taille aux forces de l'ordre qui sont rarement en mesure d'associer le criminel arrêté au groupe à qui on le soupçonne d'appartenir.

HENRI VEZINA



COURRÈGES-HOMME
PARIS

POUR L'ULTIME HOMME

243, boul. Des Laurentides, Laval
669-1751

la presse

PÊLE-MÊLE

Pour un objet à vendre ou à acheter laissez notre rubrique PÊLE-MÊLE se mêler de vos affaires... deux lignes dans LA PRESSE et le tour est joué.

• PÊLE-MÊLE est une rubrique dans la section des annonces classées de LA PRESSE qui s'adresse aux particuliers*. Profitez de cette offre plus qu'intéressante et placez vos annonces dans PÊLE-MÊLE pour la modique somme de 9,99 \$ (6 parutions de 2 lignes). PÊLE-MÊLE se mêle de tout, sauf des immeubles, services et véhicules motorisés.

N.B. — Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut, d'autre part, se prévaloir du privilège d'annulation, en tout temps à partir de la première publication, mais telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 6 jours de publication.

* Non valide pour les entreprises commerciales.

PÊLE-MÊLE

seulement

9,99\$

pour 6 jours consécutifs
2 lignes

Pour insérer vos annonces composez

285-7111

du lundi au vendredi
de 8 h à 17 h

Faites vite, ça ne durera pas longtemps!

\$60 MILLIONS DISPARUS DES COFFRES DE LA BULLION RESERVE

Une fraude serait à l'origine de la chute des cours de l'or

NEW YORK (UPI) — Une fraude monumentale, probablement sans précédent dans l'histoire des États-Unis, serait à l'origine de la chute des cours de l'or sur les marchés mondiaux.

Le procès de Sauvé a repris

Le procès pour trafic de haschisch de M. Paul Sauvé, ex-responsable de la brigades des stupéfiants de la GRC à Montréal, a repris hier à Montréal derrière des portes closes.

MM. Sauvé, 47 ans, et Gerald Hiscock, 38 ans, un ex-préposé aux billets de CP Air, sont accusés d'avoir vendu au moins neuf kilos de haschisch, de conspiration dans le but d'en faire le trafic et de possession avec l'intention de vendre 70 kilos de cette drogue en 1980.

Le procès est présidé par le juge Guy Guérin, de la Cour des sessions. Il a recommencé après une pause de trois mois et demi, et se déroule à huis clos afin de protéger l'identité des informateurs appelés à témoigner.

Les enquêteurs ont découvert que quelque \$60 millions en métaux précieux sont disparus des coffres de la Bullion Reserve of North America, une firme de courtage dont le propriétaire s'est suicidé la semaine dernière après que les autorités judiciaires lui eurent ordonné de déposer ses livres de comptes.

Le procureur général de l'Etat de New York a fait savoir qu'une enquête préliminaire, au cours du dernier week-end, a permis de découvrir que des prêts totalisant \$41 millions avaient été consentis à la Bullion Reserve récemment. Ces prêts étaient presque tous au nom de son propriétaire de 39 ans, Alan David Saxon, de son épouse et de sociétés affiliées.

Par ailleurs, les enquêteurs ont découvert que de « \$55 millions à \$60 millions de métaux précieux, qui devaient être en dépôt dans les coffres de la Bullion Reserve, n'y sont plus ». Les enquêteurs n'ont retrouvé que pour \$900 000 en métaux précieux.

Selon les autorités, il est impossible pour l'instant de préciser combien les investisseurs ont réellement perdu dans cette aventure non plus que le nombre de personnes lésées.

Les opérations de la Bullion Reserve ont été mises sous tutelle, la semaine dernière, après le suicide de Saxon.

Les observateurs estiment que l'incertitude que cette affaire a fait peser sur les marchés mondiaux de l'or est toujours présente. Hier, l'or a plongé à moins de \$400 l'once, soit son prix le plus bas de l'année.

Selon les courtiers, ce n'est là que la suite logique de l'avalanche de ventes d'or qui ont débuté la semaine dernière au moment du suicide de Saxon.

Une enquête avait déjà été amorcée sur la Bullion Reserve, il y a un mois, après que cette firme, ayant des bureaux à Beverly Hills et Dallas, eut entrepris une vaste campagne de publicité offrant de vendre au détail de l'or, de l'argent et autres métaux précieux en vue de livraisons immédiates ou anticipées.

Saxon s'est empoisonné au monoxyde de carbone, mercredi dernier, dans le sauna de son appartement de Venice, en Californie.

Une autre firme, la Gold Bullion Exchange de Floride, avait déjà fait une faillite retentissante, en avril dernier, privant ses clients de \$20 millions en métaux précieux.

LA NOUVELLE NISSAN MICRA: DU PLAISIR AUTOMATIQUE!

Le plaisir est automatique avec la nouvelle Micra, la plus nouvelle et la moins chère des voitures Nissan. Parce que Nissan a trouvé le moyen de mettre une boîte automatique optionnelle à 3 vitesses, dans une petite voiture... sans nuire le moins du monde au plaisir de conduire. Bien sûr, la Micra de base est équipée d'une boîte mécanique à 5 vitesses: un autre genre de plaisir!

La Micra. Avec la boîte automatique ou la boîte mécanique à 5 vitesses, c'est une petite voiture qui fait plaisir... en grand!

Passez chez le concessionnaire Datsun/Nissan et demandez-lui de vous faire connaître le plaisir automatique: la Micra.



La Nissan Micra GL

QUEL PLAISIR DE CONDUIRE MICRA ÇA BOUGE EN GRAND C'EST NISSAN



Certains des équipements illustrés sont optionnels, moyennant supplément.

Qualité

CRÉER DES EMPLOIS
productifs et permanents... comment?

GRÂCE À UN CLIMAT FAVORABLE:

- Créer un climat favorable à l'investissement;
- Réduire le fardeau fiscal des particuliers;
- Réduire les dépenses gouvernementales;
- Laisser respirer les entreprises;
- Réduire le rôle de l'Etat;
- Refuser la négociation sectorielle;
- Assurer plus de réalisme dans les lois du travail;
- Arrêter de parler de l'indépendance.

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

La vente d'automne CROWN DIAMOND

Sous-couche pour émail d'intérieur au latex 01-195
16,88 \$*
ou moins les 4 litres

Émail fini perle d'intérieur au latex 01-709
18,88 \$*
ou moins les 4 litres

Monocouche Émail semi-lustré d'intérieur à l'alkyde 01-404
19,88 \$*
ou moins les 4 litres

Émail velouté d'intérieur au latex 01-509
18,88 \$*
ou moins les 4 litres

...en toute confiance

*Prix en vigueur pour le blanc seulement. Ces peintures peuvent être teintées dans une variété de tons pastel moyennant un léger supplément.

LE PREMIER SALON SANTÉ BIEN-ÊTRE

du 5 au 9 octobre 1983
Palais des Congrès de Montréal
ouvert de 10h. à 22h.

L'événement majeur de l'année de l'enfance au troisième âge

- 300 kiosques sur la santé et le bien-être physique et mental
- Animation continue avec participation du public
- Évaluation physique et danse aérobique en groupe
- Programmes spéciaux: obésité, sexualité, alcoolisme, toxicomanie, 3ième âge et bien d'autres.

Le Salon Santé Bien-Être C'est pour vous!

Mariette Levesque animatrice
Gaston L'Heureux animateur

CJMS 1280
METRO RICHELIEU
AMSTEREO

Prix d'entrée: Adulte: 4.50\$, étudiant, âge d'or: 4.00\$
Enfant de moins de 7 ans: Entrée gratuite et garderie gratuite

Le Colori Maître Inc. 1875, Panama Brossard Tél.: 465-2086	Le Colori Maître Inc. 1439, Shevchenko LaSalle Tél.: 365-2990-4110	DUPONT Ltée 4925, boul. des Laurentides Auteuil (Laval) Tél.: 622-0880	Ferronnerie DUFRESNE Enr. 5701, Laurendau Montréal Tél.: 767-2136	Quinc. F. Ravary Inc. 8155, rue St-Hubert Montréal Tél.: 276-3515-276-1331
L. Gagnon & Fils Inc. 325, rue Fleury ouest Montréal Tél.: 387-2421	Quincaillerie J.C. CARTIER Inc. 2098 Ste-Hélène Longueuil Tél.: 651-0568	CROWN DIAMOND	Maurice Bernier 1451, rue Fleury est Montréal Tél.: 382-4961	Le Colori Maître Inc. 5686, chemin Chambly St-Hubert Tél.: 676-4344

\$1 COUPON RABAIS RABAIS DE \$1 \$1

DÉCOUPEZ CE COUPON ET PRÉSENTEZ-LE AU GUICHET D'ENTRÉE

Valide sur le prix d'entrée régulier (4.50\$)
mercredi, jeudi, vendredi
(limite: 1 coupon par personne)

WEINBERGER: LE DÉPLOIEMENT EST INÉVITABLE

L'URSS repousse les nouvelles offres US sur les euromissiles

d'après Reuter, AFP, AP, UPI

■ L'URSS a rejeté hier soir une à toutes les propositions de compromis formulées une semaine auparavant par Washington sur les euromissiles, alors que le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, réaffirmait à Rome l'intention de l'OTAN de déployer des missiles nucléaires à moyenne portée (INF) en l'absence d'un accord à Genève.

M. Weinberger a notamment dit que c'est «le seul moyen qui amènera les Soviétiques à négocier».

Un éditorial de la *Pravda* d'aujourd'hui, cité hier soir intégralement par l'agence officielle Tass, estime qu'il n'y a absolument rien de nouveau (dans les propositions) du point de vue de la flexibilité réelle et du caractère constructif.

Le quotidien du PC rejette dans le détail chacun des trois points formulés par le président américain:

1) La renonciation à l'exigence d'une égalité globale ou régionale pour nombre d'ogives: c'est pour la *Pravda* un «camouflage» car Washington «remplace le concept d'approche globale» par celui de «limites globales» et se réserve le «droit» de déployer en Europe et en Asie autant de missiles à moyenne portée que l'URSS a dans son territoire tout entier.

2) L'élargissement des négocia-

tions de Genève aux bombardiers tactiques: cette proposition est assortie «d'un nombre de conditions qui sont manifestement inacceptables pour l'URSS», estime le journal.

Au préalable, indique-t-il, l'URSS devrait accepter la position américaine sur le déploiement de nouveaux missiles, et cela «suffit pour rendre transparente cette «nouveau» entièrement illusoire». De surcroît, ajoute la *Pravda*, la suggestion du président des États-Unis «ne s'appliquerait pas à tous les avions à moyenne portée à capacité nucléaire mais juste à ceux arbitrairement choisis par la partie américaine alors qu'un accord prendrait en compte l'intégralité des avions soviétiques».

3) La volonté américaine de réduire le nombre de *Pershing II* et de missiles de croisière. «On nous annonce solennellement, ironise la *Pravda*, que si l'URSS donne sa bénédiction au déploiement, mettons de 450 plutôt que de 572 missiles en Europe et dans des territoires limitrophes et accepte de réduire ses propres missiles, les États-Unis seront suffisamment bons pour réfléchir dans quelle proportion ses deux types de missiles seront installés». Si c'est «cela une approche constructive dans la langue de Washington, estime l'organe du PCUS, dans le langage du commun des mortels on ne peut l'appeler que du cynisme».

M. Weinberger pour sa part a dit à Rome hier qu'il était tombé d'accord avec son homologue italien, M. Giovanni Spadolini, sur «l'absolue nécessité» de déployer les fusées *Pershing* et *Cruise* en Europe si la négociation américano-soviétique de Genève n'aboutit pas avant fin 1983.

Quant aux entretiens soviéto-américains de Genève sur la réduction des armements stratégiques (START), elles reprendront demain. Hier à Genève, le chef de la délégation soviétique, M. Karpov, a accusé les États-Unis de bloquer les négociations. Par ailleurs, c'est aujourd'hui que le président Reagan doit exposer publiquement toute une série de nouvelles propositions sur les pourparlers START.

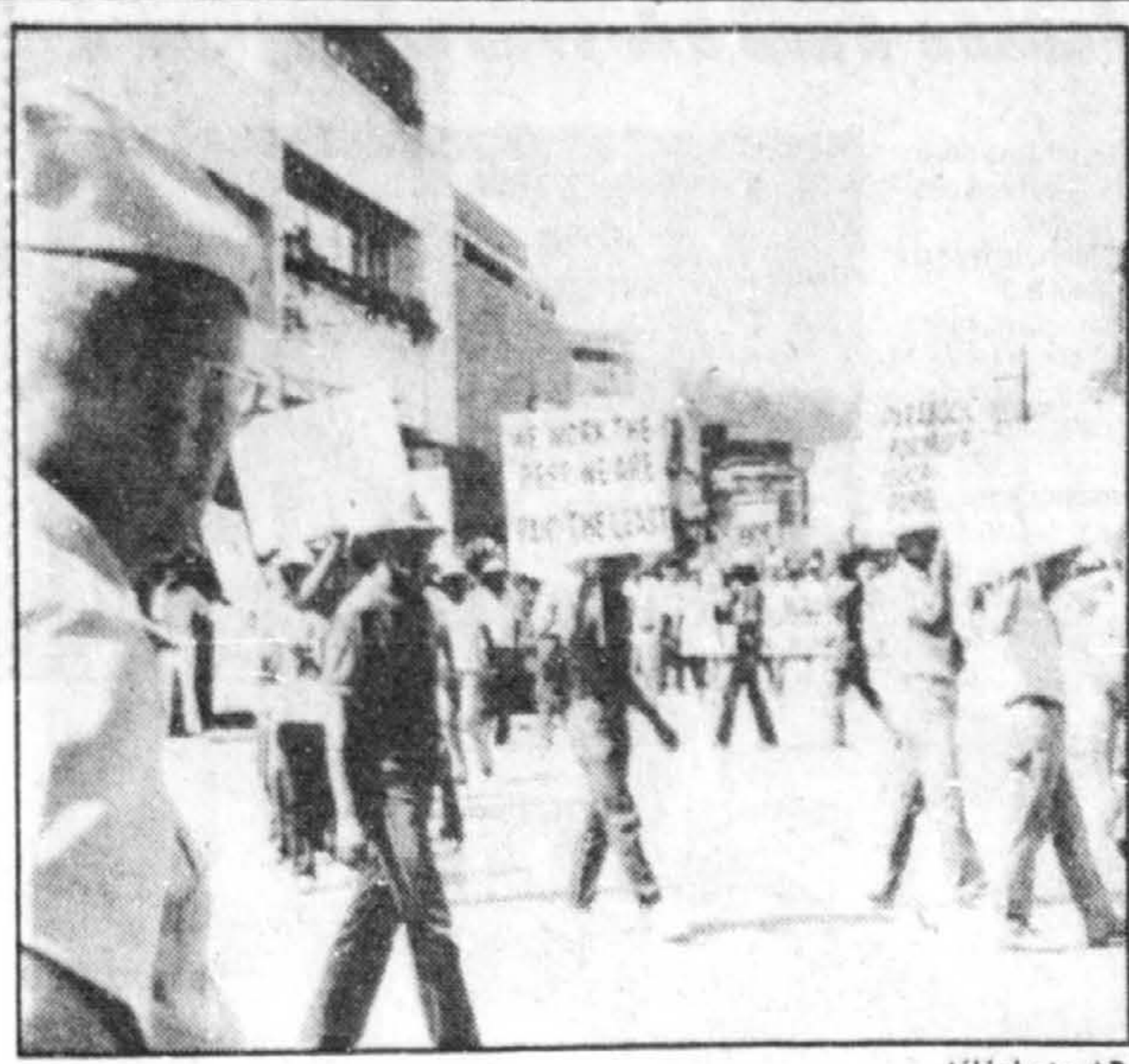
Par ailleurs, les États-Unis ont prévu de déployer des missiles de croisière mer-mer *Tomahawk* (TASM) dans le Pacifique vers le mois de juin 1984, a indiqué hier l'amiral S.R. Foley, commandant de la flotte du Pacifique.

Dans une déclaration à des journalistes à Sasebo, au Japon, l'amiral Foley a indiqué qu'il ne pouvait dire quand exactement les missiles seraient déployés mais que le programme de déploiement se poursuivrait comme prévu. L'amiral Foley effectue une visite au Japon au moment même où la venue du porte-avions nucléaire *Carl Vinson* provoque des manifestations pacifistes à Sasebo.



téléphoto AP

Weinberger a prêché, dimanche au Pakistan (notre photo), la même fermeté face aux Soviétiques qu'il a reprise hier à Rome.



téléphoto AP

Piquets de grève à la base américaine de Subic Bay.

Reagan n'ira pas aux Philippines

IL INVOQUE LES DÉBATS AU CONGRÈS

d'après UPI, AFP, AP et Reuter

■ Invoquant «l'importance des problèmes en discussion devant le Congrès», la Maison blanche a annoncé hier que le président Ronald Reagan a décidé de reporter sa visite prévue pour le mois prochain aux Philippines, en Thaïlande et en Indonésie.

La Maison blanche a précisé toutefois que le président Reagan n'avait pas renoncé à se rendre au Japon et en Corée du Sud, également en novembre, mais pourrait modifier les dates de ces voyages.

Le chef de l'Etat américain avait été soumis aux pressions croissantes de la part du Congrès et de l'opposition philippine depuis l'assassinat du chef de l'opposition Benigno Aquino en août dernier pour qu'il annule l'escalade de Manille.

De hauts-fonctionnaires américains ont indiqué que des problèmes de sécurité pourraient avoir été la cause du report de la visite présidentielle aux Philippines, compte tenu notamment de la violence des manifestations contre le régime du président Ferdinand Marcos depuis l'assassinat d'Aquino, abattu à sa descente d'avion à son retour d'exil aux États-Unis.

Le régime Marcos n'a pas réagi immédiatement à la décision américaine, qui constitue une déconvenue personnelle pour le président philippin. Après avoir d'abord menacé de remettre en cause l'accord sur les bases américaines aux Philippines si Reagan annulait sa

visite, Marcos avait reculé le week-end dernier en admettant qu'il ne pouvait assurer la sécurité du chef de la Maison blanche.

Dès hier matin, l'opposition philippine se félicitait des indications fournies de source officielle à Manille selon lesquelles le voyage du président américain à Manille était «remis en question».

Entre-temps, 22.000 travailleurs philippins employés sur les bases américaines de Clark et Subic Bay débrayaient à l'appui de revendications salariales, tandis que l'armée poursuivait une vaste offensive dans l'île méridionale de Mindanao à la suite de la mort de 39 soldats, d'un milicien et de six civils dans une embuscade tendue la semaine dernière par des maraudiers de la *Nouvelle armée du peuple* (NPA, communiste).

À Manille, le président Marcos annonçait l'éventuel retrait des forces de sécurité du quartier des affaires de la ville mais convoquait en même temps ses principaux conseillers militaires à une rencontre ultrasecrète au milieu de rumeurs voulant qu'il songe sérieusement à réimposer la loi martiale.

Il a averti que les manifestations antigouvernementales, qui semblent gagner de plus en plus les classes moyennes, menacent l'économie nationale et exhorté le milieu des affaires à «extirper de ses rangs les éléments radicaux et les saboteurs».

d'après AFP et Reuter

■ Le dixième sommet franco-africain a été marqué dès son ouverture, hier après-midi à Vittel (est de la France) par les problèmes brûlants du continent africain: le Tchad, le Sahara occidental, la Namibie et le sous-développement économique.

Le chef de l'Etat français, M. Mitterrand, qui a ouvert le sommet en présence de 38 délégations africaines sur les 50 pays membres de l'OUA, a d'emblée mis l'accent, à propos des conflits qui déchirent l'Afrique, sur le principe fondamental, selon lui, de l'intégrité territoriale des pays.

Entouré du président zairois Mobutu qui avait accueilli le sommet de Kinshasa en 1982 et du doyen d'âge de la conférence, le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, M. Mitterrand a fait allusion à la fois au conflit tchadien qui dominera le sommet - et a déjà donné lieu en coulisse à

Le conflit du Tchad domine, tel que prévu, le 10e sommet franco-africain

d'intenses consultations - et à l'incident qui a provoqué la colère du chef d'Etat voltaïque Thomas Sankara qui a boycotté dimanche soir le dîner réunissant à l'Élysée le noyau francophone.

En présence du président tchadien Hissène Habré, M. Mitterrand a souligné que lorsqu'un État est atteint dans son intégrité «c'est au sein du peuple que se trouve la réponse».

D'autre part, s'adressant au capitaine Sankara qui a reproché à la France de ne pas lui avoir accordé l'accueil dû à son rang, M. Mitterrand a déclaré: «S'il y a un malentendu, qu'on s'en explique».

Vingt-quatre chefs d'Etat et de gouvernements africains sont présents à Vittel, dont des parti-

sans et des adversaires du régime de N'Djamena.

M. Habré a eu de nombreuses consultations aussi bien avec des chefs d'Etat modérés d'Afrique francophone qui le soutiennent qu'avec des personnalités françaises. Parmi les idées examinées, le président Ahmed Sekou Toure de Guinée a suggéré que les pays présents «qui le souhaitent» se réunissent pour trouver les «voies et moyens» d'aider le Tchad à mettre fin au conflit qui l'agite. Il pourrait s'agir, comme l'avait indiqué le président Omar Bongo du Gabon, d'une rencontre de sages africains, chargés d'aider le président tchadien à faire d'une part l'unité nationale, en tendant la main aux rebelles, et à concevoir d'autre part un gouver-

nement provisoire chargé d'élaborer une constitution et d'organiser des élections libres.

De son côté le président Mobutu du Zaïre, qui a envoyé un contingent militaire au Tchad pour appuyer le président Habré contre ses adversaires du GUNT soutenus par la Libye, a affirmé que «le problème actuel du Tchad est ni plus ni moins un défi au droit».

Il a en outre encouragé fermement la France à poursuivre son assistance au gouvernement de N'Djamena.

M. Habré s'est déclaré ouvert au dialogue, invitant tous les Tchadiens à venir discuter à N'Djamena. Il estime toutefois que son adversaire est la Libye et que donc son seul interlocuteur est Tripoli.

Six députés du Likoud exigent un cabinet d'union nationale

■ JERUSALEM (Reuter) — Yitzhak Shamir, désigné pour former un nouveau cabinet de coalition de droite en Israël à la suite de la démission de Menahem Begin, n'est plus assuré de jouir au sein de la Knesset du soutien d'une majorité de députés.

Six députés de la coalition ont en effet fait savoir hier à M. Shamir qu'ils ne le soutiendraient pas lors du vote de confiance prévu en principe pour jeudi car ils souhaitent qu'il déploie de nouveaux efforts pour former un gouvernement d'union nationale avec l'opposition travailliste.

La défection des six députés du Likoud prive M. Shamir de la majorité sur laquelle il aurait pu compter à la Knesset où il ne dispose plus que de 58 sièges sur 120 — les travaillistes comptant pour leur part 56 députés.

Autre déboire pour l'ancien ministre des Affaires étrangères, le parti extrémiste religieux Aguda, dont les quatre députés sont également un apport capital à la coalition gouvernementale, a fait

savoir qu'il ne lui accorderait sa confiance que s'il dispose d'une majorité absolue à la Knesset — ce qui n'est plus le cas.

Menahan Porush, député de l'Aguda, a déclaré à Reuter: «Si Shamir veut former un gouvernement avec le soutien de seulement 58 députés, qu'il le fasse alors avec 54. Ce qui nous intéresse maintenant, ce sont de nouvelles élections».

Selon une personnalité politique en vue proche de M. Shamir, ce dernier aurait toujours l'intention de demander la confiance de la Knesset cette semaine.

Les pourparlers en vue d'explorer les possibilités de former avec les travaillistes un cabinet d'union nationale s'étaient soldées vendredi dernier par un échec, les deux parties jugeant leurs divergences insurmontables.

Mais les six députés dissidents du Likoud pensent l'inverse: «Nous avons l'intention de les contraindre à retourner à la table des négociations», a déclaré l'un

d'entre eux, M. Mordechai Ben Porat, ministre sans portefeuille dans le cabinet sortant.

M. Shamir, que la radio israélienne dit furieux de l'attitude des six dissidents, avait été chargé de former un nouveau gouvernement par le président Haim Herzog après avoir affirmé que 64 députés avaient accepté qu'il reconduise la coalition existante.

M. Moshe Arens, ministre israélien de la Défense, a entre-temps accusé hier l'Égypte de violer le Traité de paix conclu entre les deux pays en 1979 en rappelant son ambassadeur il y a un an en raison de l'intervention israélienne au Liban.

Il s'agit «d'une violation flagrante de notre traité», a dit M. Arens lors d'une cérémonie militaire à la base aérienne de Beersheba.

«Je doute que nous aurions remis à l'Égypte la totalité du Sinaï, si important stratégiquement, ses puits de pétrole et ses pistes aériennes, si nous avions su qu'elle se comporterait de cette façon», a dit le ministre.



téléphoto UPI

Le premier ministre désigné d'Israël: l'arithmétique parlementaire s'est compliquée.

DÉPÊCHES

CONDECA: les ministres de la Défense du Guatemala, du Honduras et du Salvador, réunis en secret pendant le week-end à Ciudad de Guatemala, ont décidé de ressusciter le Conseil de défense d'Amérique centrale (Condeca), un pacte militaire antimarxiste. Un communiqué de l'armée guatémalteque précise que le général américain Paul Gorman a assisté à la réunion.

ARGENTINE: Julio Gonzalez del Solar, président de la Banque centrale d'Argentine, a été arrêté hier à Buenos Aires à son retour de la réunion du Fonds monétaire international (FMI). Il est accusé par un juge fédéral d'avoir failli à son devoir de représenter les intérêts du pays lors de la renégociation, au FMI, du remboursement de la dette extérieure argentine.

CHILI: l'opposition organisera le 11 octobre, dans le centre de Santiago, un meeting contre la junte militaire du général Pinochet pour «mettre en évidence la faiblesse de l'appui populaire au régime». Selon la Commission chilienne des droits de l'Homme, la junte a effectué 9.000 arrestations politiques cette année, et 234 détenus ont été torturés.

FATAH: la principale organisation de l'OLP dirigée par Yasser Arafat a accusé hier la Syrie d'avoir fermé tous les bureaux du Fatah à Damas, alors que la dissidence fait taire d'huile. «La Syrie veut liquider la Révolution palestinienne», a affirmé Abou Jihad, alors que son collègue Abou Iyad reprochait à Damas de «chercher à prendre le contrôle de l'OLP».

GOLFE PERSIQUE: Les États-Unis prennent «très au sérieux» la menace iranienne de fermer le détroit d'Ormuz, a annoncé hier le secrétaire d'Etat. «La sécurité du Golfe ne regarde pas l'Amérique», déclarait entre-temps l'Iran, qui menace de bloquer la libre navigation dans le détroit si la France livre des

Superétendard armés d'Exocet à l'Irak.

AFGHANISTAN: l'agence officielle *Bakhtar* annonce qu'un «espion britannique», Stewart Stodman, a été tué le 1er juillet en Afghanistan au cours d'un affrontement armé avec «un groupe de contre-révolutionnaires» qu'il accompagnait. À Londres, le Foreign Office déclarait n'avoir «aucune information sur cet incident» et ignorer avoir à Kaboul un employé de ce nom.

ALDO MORO: l'enlèvement et le meurtre de l'ancien premier ministre italien, en 1978, sont à inscrire au compte d'une campagne visant à empêcher une alliance de la Démocratie chrétienne avec les communistes, déclare un rapport judiciaire classant l'affaire. Les magistrats écartent l'hypothèse selon laquelle Moro aurait été tué sur ordre de son propre parti.

FRANCE: quelque 20.000 cols blancs ont défilé hier à Paris pour protester contre la politique d'austérité du gouvernement. Paul Marchelli, secrétaire-général de la Confédération générale des cadres (CGC), a clôturé la manifestation avec un discours réclamant la démission du premier ministre Pierre Mauroy, accusé de «conduire la France à la faillite».

SUÈDE: quelque 20.000 hommes d'affaires doivent descendre dans la rue, aujourd'hui à Stockholm, pour protester contre le projet du gouvernement socialiste de créer un fonds d'investissement sous contrôle syndical. Le fonds serait en principe financé par un prélèvement additionnel de 20 p. cent sur les bénéfices des sociétés.

ULSTER: la vaste enquête lancée dans la foulée de l'évasion spectaculaire d'une cinquantaine de détenus de l'IRA a permis de découvrir des explosifs dans les ateliers de la prison de Magilligan, près de Londonderry. Selon un journal de Belfast, par ailleurs, de «petites armes à feu» ont pu être introduites à la prison de Maze lors de «visites amoureuses» consenties aux détenus.

LES RECTEURS EN TOURNÉE

Les universités québécoises au secours des PME

■ ROUYN-NORANDA — Sur 20 petites ou moyennes entreprises qu'on lance cette année, 19 fermeront leurs portes en-deça de 10 ans. En fait, à peine 30 p. cent passeront le cap des trois ans d'existence. Aussi n'est-il pas indifférent que les universités apportent leur aide à ces PME qui constituent l'un des moteurs économiques du Québec.

MARIANE FAVREAU
envoyée spéciale de LA PRESSE

C'est ainsi que l'Université du Québec à Chicoutimi met sur pied un programme qui veut regrouper les propriétaires-dirigeants qui ont fait faillite pour tirer les leçons de l'expérience et agir sur l'avenir.

Mais il existe partout au Québec une multitude de services universitaires offerts aux PME. Le recteur de l'UQAM, M. Claude Pichette, en a dressé un rapide inventaire, hier à Chicoutimi dans le cadre de la tournée des recteurs à travers le Québec.

Il y a bien sûr les cours : aujourd'hui, le cinquième des étudiants universitaires est inscrit en sciences de la gestion. Vogue sans précédent qui augure bien. Il y a également toute une gamme de services à l'intention des PME : centres de recherche, bureau de consultation, documentation, sondages, auto-diagnostic, colloques. Un salon de la PME a même été mis sur pied par l'UQAM.

Il serait bien difficile de soutenir encore que les universités vivent dans une tour d'ivoire, de dire M. Pichette. Leurs services aux PME sont un aspect important de leur service à la société.

Pour le Québec d'aujourd'hui

« On prévoit, en Amérique du Nord, que 50 p. cent de tous les nouveaux venus sur le marché du travail en 1985 auront un grade universitaire ou collégial », assure le recteur de Concordia, M. John

O'Brien qui prenait la parole hier soir à Rouyn-Noranda.

S'appliquant à détruire le mythe du chômeur instruit, il cite les statistiques démontrant que le chômage s'abaisse à mesure qu'augmente l'instruction : 6 p. cent de chômage chez les diplômés de premier cycle contre 24 à 42 p. cent (selon la région) pour les finissants du secondaire. Il démontre également que les universités suivent l'évolution des besoins de la société : plus de 220 programmes nouveaux ont été créés depuis cinq ans.

M. Pichette assure quant à lui que les étudiants ont pris le virage technologique bien avant que le mot ne soit à la mode : les secteurs des sciences pures et des sciences appliquées sont, avec les sciences de la gestion, en forte croissance depuis quelques années.

Mais alors que les étudiants viennent de plus en plus nombreux aux universités, et dans des secteurs plus coûteux, les subventions finançant le coût par étudiant en sont au même niveau depuis cinq ans.

Même si on veut éviter de parler d'argent pour démontrer plutôt les réalisations des universités, pendant la tournée des recteurs à travers le Québec, c'est aussi une réalité qu'on ne peut passer sous silence.

Presque tous les chefs d'établissement des constituantes de l'Université du Québec, de même que les recteurs et principaux des universités, et les directeurs de grandes écoles (HEC, Polytechnique) ont choisi de souligner la semaine des universités par cette vaste opération de relations avec le public.

Coût de l'opération : environ \$30 000 dont près de la moitié est défrayée par de grandes entreprises. Ils seront allés ainsi dans une dizaine de villes au cours de la Semaine des Universités. Ils rencontreront mercredi matin le premier ministre et le ministre de l'Éducation.

Première épreuve pour l'Université du Québec à Laval

de notre envoyée spéciale

■ ROUYN-NORANDA — Le projet d'une université à Laval, en gestation à l'Université du Québec, a subi une première épreuve jeudi dernier. Il reviendra pour un nouvel examen à la fin d'octobre.

La commission de planification de l'Université du Québec a discuté longuement du projet élaboré en fonction d'un mandat donné au président de l'Université du Québec, M. Gilles Boulet.

Cette réunion se tenait à huis-clos. Les recteurs et les chefs d'établissement des constituantes de l'UQ et siègent en compagnie de cadres supérieurs et des dirigeants de l'université.

Il a été impossible de connaître le contenu réel du projet, ses

Six cégeps à la fine pointe de la technologie québécoise

■ Six collèges du Québec seront dotés bientôt de centres spécialisés qui auront pour tâche de participer au développement économique dans autant de secteurs-clés de la technologie québécoise.

Le ministère de l'Éducation a fait savoir que le cégep Lionel-Groulx sera ainsi spécialisé en électronique et micro-électronique, le cégep de la Pocatière en technologie physique, le cégep de la Gaspésie en pêches maritimes, le cégep de Victoriaville en meuble et bois ouvré, le cégep de Saint-Hyacinthe en textile et le collège LaSalle en mode et vêtement.

Lors d'une conférence de presse à Montréal, le ministre Camille Laurin a expliqué que les institutions d'enseignement supérieur du Québec se devaient de devenir des composantes importantes du développement économique du milieu.

Les secteurs choisis l'ont été après concertation avec les organismes et ministères à vocation économique afin de déterminer

orientations et ses coûts. Mais on sait toutefois que la discussion y fut longue et parfois animée.

La commission de planification a demandé aux auteurs de retravailler le projet afin qu'on en fasse un nouvel examen à la réunion qui doit se tenir à la fin d'octobre.

On sait que cette idée d'un centre universitaire dans la ville de Laval a soulevé l'inquiétude et l'opposition dans les milieux universitaires. Les universités montréalaises (elles sont quatre) voient mal comment, en cette ère d'austérité, on pourrait distraire des ressources dont elles ont grandement besoin au profit d'une nouvelle institution.

L'UQAM, l'une des constituantes de l'Université du Québec, offre déjà des services dans ce territoire et s'oppose elle aussi à ce nouveau développement.

les secteurs dans lesquels il y avait lieu d'intervenir de façon prioritaire.

Bien qu'intégrés aux établissements qui les logeront, ces centres spécialisés seront gérés par un comité spécial, jouiront de sources de financement diversifiées et auront des structures souples et ouvertes.

En plus de dispenser l'enseignement, ces centres se spécialiseront dans la recherche appliquée, l'aide technique aux entreprises, l'information et l'animation de leur milieu.

Le budget consacré à l'infrastructure de ces centres, en 83-84, a été fixé à \$500 000, somme qui doublera l'année suivante. Ces sommes ne tiennent pas compte des ressources qui seront affectées aux équipements et aux immobilisations.

D'autres centres spécialisés pourraient être créés en 84-85, notamment dans l'informatique, l'électronique, l'aérospatiale, la métallurgie, le tourisme, la technologie agricole et l'exploitation minière.

Anvers
Bahamas
Beverly Hills
Bruxelles
Buenos Aires
Caracas
Iles Caïmans
Chicago
Curaçao
Francfort
Genève

Georgetown
Haïfa
Hong Kong
Jérusalem
Johannesburg
Londres
Lyon
Marseille
Mexico
Miami
Milan

Montevideo
New York
Nice
Panama
Paris
Philadelphie
São Paulo
Strasbourg
Tel-Aviv
Toronto
Zurich

...et maintenant **MONTRÉAL**



banque leumi
(canada)

Une banque qui offre une gamme complète de services commerciaux et personnels. Venez sans tarder voir ce que nous pouvons faire pour vous.

Une filiale du premier groupe bancaire d'Israël, avec 456 succursales et représentants dans le monde entier, y compris 71 des principaux centres financiers sur six continents. Le 30 juin 1983, la valeur active de la compagnie s'élevait à 29,8 milliards de dollars.

5178 ch. Queen Mary H3W 1X5 Téléphone (514) 483-4660

Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

JUSQU'À 40% DE RABAIS

ÉQUIPEMENT DE HOCKEY ET PATINS SÉLECTIONNÉS!

10% DE RABAIS

Casques protecteurs Cooper 'SK600' Senior
N/Prix Rég. 15,99 \$

EN SOLDE **14³⁸** chacun

20% DE RABAIS

Gaïnes Cooperall
SÉNIOR
N/Prix Rég. 69,99 \$

EN SOLDE **54⁴⁸** chacune

JUNIOR
N/Prix Rég. 49,99 \$

EN SOLDE **39⁹⁸** chacune

30% DE RABAIS

Tous les chandails de hockey
N/Prix Rég. 17,99 \$-34,99 \$

EN SOLDE **12⁵⁸** à

24⁴⁸ chacun

Sauf le modèle Gretzky 99
offert à 40% de rabais!

20% - 40% DE RABAIS

Tous les crosses de hockey en magasin!
N/Prix Rég. 4,99 \$-22,99 \$

EN SOLDE À PARTIR DE **3⁹⁸** chacune

40% DE RABAIS TOUT L'ÉQUIPEMENT PROTECTEUR DE HOCKEY CCM

Choisissez parmi toute une sélection de protège-coudes, d'épaulettes, de jambières et de culottes de hockey... tous réduits de 40% de nos bas prix réguliers! Ces rabais ne représentent que quelques-unes des aubaines offertes! Rendez-vous à notre magasin le plus proche et voyez notre sélection complète!

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE LE SAMEDI 8 OCTOBRE 1983. SAUF S'IL Y A ÉPUISEMENT DES STOCKS. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

7201 boulevard Les Galeries D'Anjou
Ville D'Anjou, Qué. 353-9000

226 boulevard Les Promenades
St. Bruno, Qué. 653-1364

1175 rue Ste-Catherine ouest
Montreal, Qué. 288-0181

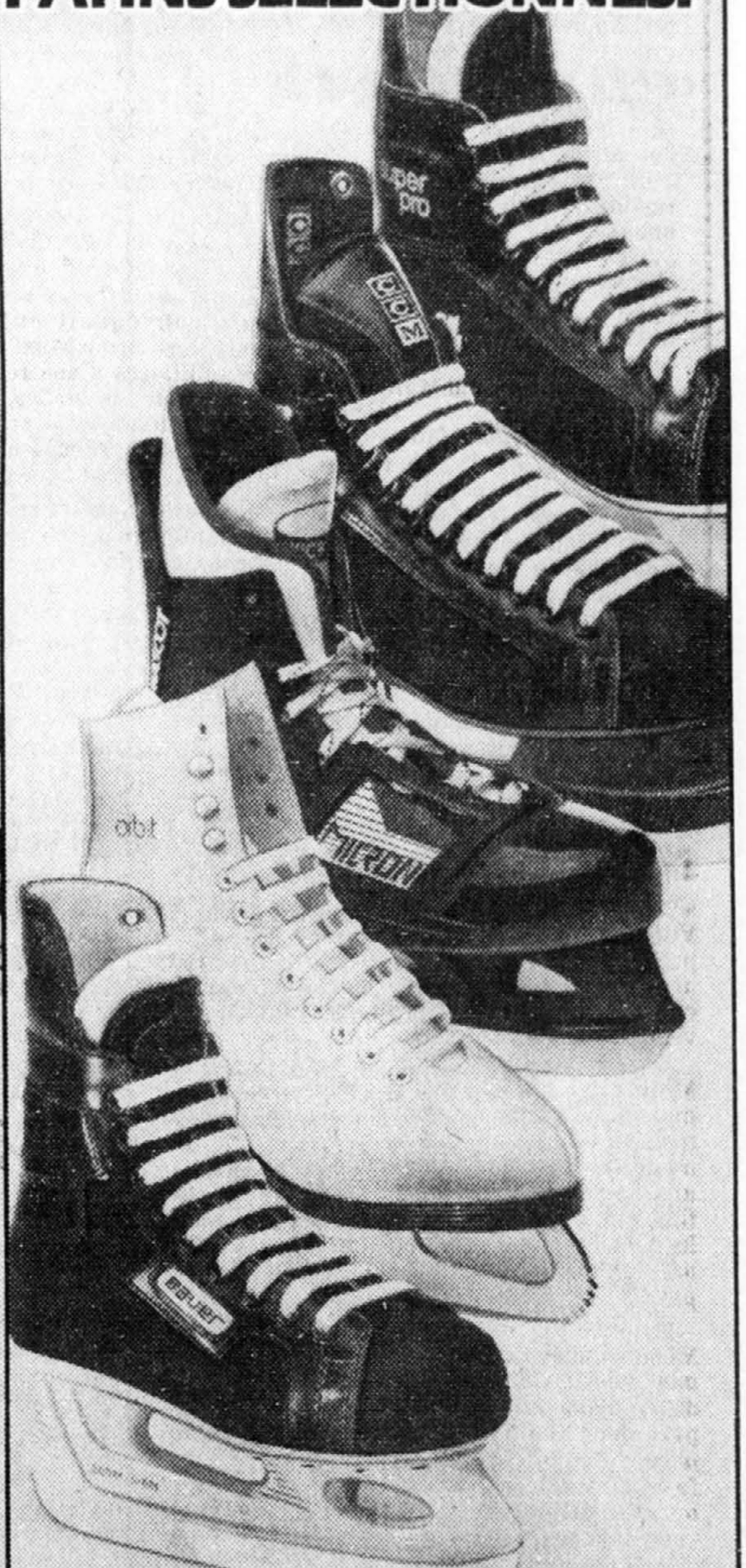
Lundi-Mercredi 9:30-6:00, Jeudi-Vendredi 9:30-9:00, Samedi 9:00-5:00

arlington
sports

1600 boulevard Le Corbusier
Laval, Qué. 688-1021

2150 boulevard Lapinière
Brossard, Qué. 671-7275

3149 boulevard des Sources
Dollard-des-Ormeaux, Qué. 683-8400



JUSQU'À 40% DE RABAIS SUR UN GRAND CHOIX DE PATINS À GLACE!

Faites votre choix de patins de hockey et de patins artistiques parmi les marques réputées telles que CCM, Bauer, Daooust, Orbit, Micron et Lange. Vous y trouverez des aubaines telles que:

10% DE RABAIS Patins Bauer Supreme '100' comportant des caractéristiques de qualité et de style professionnels. N/Prix Rég. 199,99 \$ EN SOLDE 179⁹⁸ la paire	20% DE RABAIS N'importe quels patins moulés Lange ou Micron! N/Prix Rég. 229,99 \$ EN SOLDE 35⁹⁸ à 183⁹⁸ la paire	30% DE RABAIS Patins artistiques Orbit # 1877. En cuir pleine peau avec lames de nickel. N/Prix Rég. 59,99 \$ EN SOLDE 41⁹⁸ la paire	40% DE RABAIS Patins CCM sélectionnés Des Super Tacks, Super Tacks (à rembourrage), Tacks en nylon et d'autres modèles Tacks. N/Prix Rég. 64,99 \$-199,99 \$ EN SOLDE 38⁹⁸ à 119⁹⁸ la paire <small>Tous les modèles et toutes les pointures ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.</small>
---	---	--	---

Le chef des «vrais» Anges Gardiens en prison

■ Tony Klusman, qui fut nommé chef des «vrais» Anges Gardiens de Montréal, le mois dernier, par le fondateur du mouvement, Curtis Sliwa de New York, pourrait devoir retarder quelque peu ses activités de redresseur de torts...

Du moins jusqu'à ce que la lumière ait été faite sur ses démêlés avec la justice du Québec. Il est en effet détenu à Montréal sous trois chefs d'accusation de grossière indécence.

L'enquête préliminaire de Klusman, 35 ans, a été fixée au 12 octobre prochain.

Barman à la discothèque Twelve 34, rue de la Montagne, Klusman s'est vu refuser tout cautionnement. Il avait été appréhendé mercredi soir dernier, à l'endroit même où il travaillait, par la police de la CUM. Il demeurera au centre de détention Parthenais jusqu'à son enquête préliminaire.

Curtis Sliwa, lors d'une conférence de presse à Montréal, le 19 septembre, avait nommé Klusman, et un certain Jason Watson, à la tête des Anges Gardiens montréalais, avec mandat de les organiser et de les entraîner comme leurs homologues américains.

Un autre groupe montréalais d'anges dissidents est dirigé par Jean Boisvert mais n'a pas été reconnu par la maison-mère américaine. Aucun des deux groupes n'a vraiment entrepris des patrouilles régulières dans le métro de Montréal.

Les accusations portées contre Klusman font état d'un acte de grossière indécence commis dans un parc public, en mai dernier, et deux autres perpétrés dans les ascenseurs d'un édifice du centre-ville, en août.

Selon le sergent-détective Jean-Pierre Goyer de la CUM, trois femmes sont prêtes à témoigner devant le tribunal dans cette affaire.

Sous bonne garde...en attendant «la» preuve

■ Un para-psychologue de 38 ans, Stanley Howell, a été inculpé d'importation de haschisch, hier, en Cour des sessions. Appréhendé samedi dernier, il est depuis ce jour sous la garde des policiers de la Communauté urbaine de Montréal qui, pour compléter le dossier, attendent que le prévenu rejette une importante quantité de hasch qu'on le soupçonne d'avoir ingurgité — après l'avoir dissimulée dans des condoms — dans le but de franchir les contrôles douaniers à son retour du Maroc.

Sa comparution devant le juge André Chaloux a d'ailleurs revêtu un cachet quelque peu inusité, puisque le prévenu a été escorté puis confié à la garde des policiers de la CUM plutôt que des agents de la paix. Son enquête sur mise en liberté a été fixée à jeudi, et le juge Chaloux a émis une ordonnance visant à ce que Howell reçoive tous les soins médicaux que pourrait nécessiter son état. Son procureur, Me Gary Martin, doit loger dès aujourd'hui une requête en *habeas corpus* en regard de ce qu'il juge être un mandat de dépôt contraire à la jurisprudence en ce domaine.

Avec un présumé complice, Guy Régimbald, 26 ans, Howell est accusé d'avoir importé quelque 900 grammes de haschisch liquide.

Frank Cotroni : cause reportée

■ L'instruction d'une requête en extradition concernant Frank Cotroni a été reportée au 31 octobre parce que la Couronne n'était pas prête à soumettre sa preuve.

L'avocat du ministère fédéral de la Justice dans cette cause, Me James Brunton, a expliqué au juge Claude Guérin, de la Cour supérieure du Québec, que le délai était nécessaire parce que le dossier provenant des États-Unis dans cette affaire ne lui était pas encore parvenu.

Cotroni a été mis aux arrêts par la GRC au mois d'août, à la demande des autorités judiciaires américaines.

— Presse canadienne

Housse à vêtements en cadeau avec tout achat d'un manteau ou d'une veste «London Fog»



Mesdames, c'est la semaine «London Fog» chez Simpsons! Les fameux manteaux «London Fog» vous offre coupe séyante allée au chaud confort!

BONI: Avec tout achat d'un manteau ou d'une veste «London Fog» pour dames, vous recevrez en cadeau une housse à vêtements. Offre en vigueur jusqu'au samedi 8 octobre, sauf s'il y a épuisement du stock.

Venez chez Simpsons jeter un coup d'oeil sur notre imposante sélection de modèles «London Fog», offerts en tailles moyennes, demi-tailles et tailles petites. Toile polyester/coton rebelle à l'eau, quelques-uns doublés peluche acrylique «Borg», d'autres avec doublure montée sur glissière. Gamme de magnifiques coloris mode.

Représentés ici: Modèles doublés acrylique «Borg».

MANTEAU «JENERA», DEVANT CROISÉ. Capuchon amovible. Col à revers crantés, ceinture à nouer. Sarcelle ou sang de boeuf.

1. Taille petite. 8P à 16P.

\$175

1A. (Non représenté). Demi-tailles: 16½ à 24½.

\$180

VESTE «JENNIFER». Comme ci-dessus. Beige ou sang de boeuf. 2. Tailles moyennes

8 à 18. **\$155**

2A. (Non représentée). Demi-tailles 16½ à 24½.

\$160

MANTEAU «JUDITH», CAPUCHON ENVELOPPANT. Garniture de rayures contrastantes. Beige ou bois de rose.

3. Tailles moyennes 8 à 16.

\$195

3A. (Non représenté). Demi-tailles 14½ à 22½.

\$200

4. **VESTE «JACKIE».** Comme ci-dessus. Bois de rose ou olive, tailles moyennes 8 à 18.

\$170

Rayon 301, manteaux pour dames, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement



PLUS DE CLASSE POUR VOTRE ARGENT

DÉCOUVREZ le 11 octobre 1983

LA DIFFÉRENCE QUI COMPTE

VOYAGES ÂGE D'OR

VOYAGES TRAVELAIDE

Demandez le programme 1984 en remplissant le coupon.

M.....

Adresse.....

Ville.....

Code postal..... Téléphone.....

Soirée d'information lundi soir à 19h15

Conférence illustrée par Mme Odette L'Espérance sur la Costa Del Sol et l'Espagne

Reservez vos places en com. téléphonant avec Mme L'Abbé, 845-6226

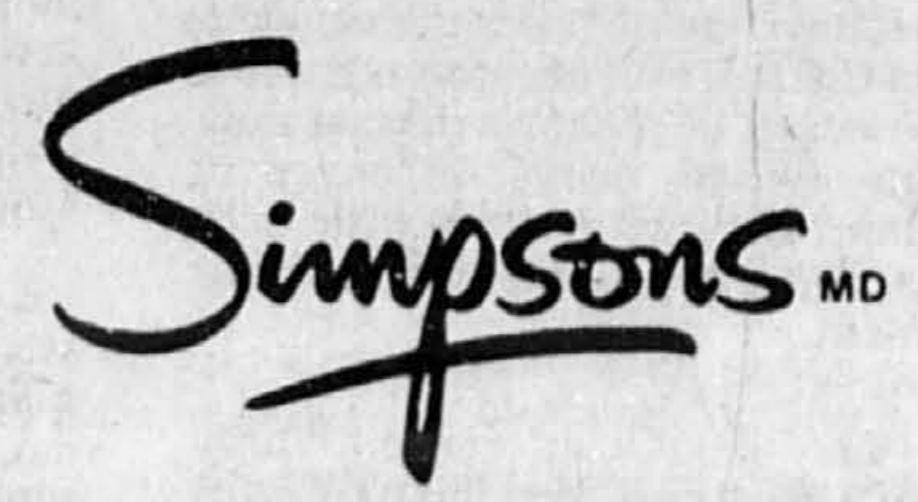
VOYAGES TRAVELAIDE 154, rue Saint-Denis Montréal H2J 2L1 Tél.: 845-8225

Départs de groupes: du 22 novembre 1983 à la fin de l'hiver. Séjours de 2 à 20 semaines. PERMIS DU QUÉBEC (2)



Ici... Les prix les plus bas

Un endroit unique, bien situé, où vous trouverez des articles saisonniers offerts à très bas prix. Simpsons, au septième, centre-ville seulement.



Simpsons

1 123 456 789 0

MasterCard

Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h à 17h

COMPOSEZ: 842-7221

CENTRE-VILLE - Ste-Catherine et Metcalfe
FAIRVIEW - Pointe-Claire
GALERIES D'ANJOU - Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval
LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno